Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/traittedescinqor00pall

TRAITTÉ DES CINQ ORDRES DE L'ARCHITECTURE

desquels se sont servï les Anciens,

Traduit du Palladio, *par le Sr.* Le Muet.

Es anciens se sont servï de cinq ordres d'Architecture, qu'on appelle Toscan, Dorique, Ionique, Corinthien & Composé; qu'il faut disposer de telle sorte, que le plus gros & le plus fort, se trouve toûjours au dessous du plus foible; puis que par là le bastiment se soûtiendra mieux, en ayant un fondement d'autant plus asseuré.

De cette façon l'ordre Dorique portera toûjours l'Ionique, l'Ionique le Corinthien, & le Corinthien le Composé. Le Toscan estant grossier on s'en sert fort peu au desus de terre, si ce n'est aux bastimens d'un seul ordre, comme sont ceux de village, ou aux grandissimes masses de bastimens, comme aux Amphitheatres & semblables, lesquels estans de plusieurs ordres, le Toscan se mettra au lieu du Dorique au dessous de l'Ionique; & si on en veut laisser quelqu'un des cinq, comme on feroit en mettant le Corinthien immediatement sur le Dorique, cela se peut faire, pourveu que le plus grossier soit toûjours le plus bas; pour les raisons susdites.

Je mettray particulierement & par le menu les mesures de châcun de ces cinq ordres, non tant selon ce que *Vitruve* enseigne, que selon ce que j'en ay remarqué aux edifices anciens. Mais premierement je diray les choses qui leur conviennent à tous en general.

De la groſſeur & diminution des colomnes, & des entrecolomnes & pilaſtres.

LEs colomnes de châque ordre ſe doivent faire en ſorte que le haut en ſoit plus menu que le bas, & qu'elles groſſiſſent un peu au milieu. Pour ce qui eſt des diminutions, on doit obſerver, que d'autant plus que les colomnes ſont longues, moins elles diminüent en groſſeur; parce que la hauteur par le moyen de la diſtance fait le meſme effet que faiſoit la diminution: C'eſt pourquoy ſi la colomne a quinze pieds de haut, la groſſeur d'en bas ſe diviſera en ſix parties & demie, dont les cinq & demie faiſont la groſſeur d'en haut. Si elle a quinze à vint pieds de haut, la groſſeur d'en bas ſe diviſera en ſept parties, dont les ſix & demie faiſont la groſſeur d'en haut. Pareillement de celles, qui ſeront de vingt à trente, la groſſeur d'en bas ſe diviſera en huit parties, dont les ſept faiſont la groſſeur d'enhaut. Ainſi les colomnes, qui ſeront plus hautes ſe rétreciront de la meſme ſorte, qu'il a eſté dit, à proportion de la hauteur, comme enſeigne *Vitruve*, au chap. du troiſieſme livre. Mais de la façon qu'on la doit faire groſſir au milieu, nous n'en avons de luy que la ſimple promeſſe de la vouloir donner, d'ou vient, que diverſes perſonnes en ont diverſement parlé. Pour moy, j'ay acouſtumé de faire le pourfil de ladite groſſeur de cette maniere: je partage le fuſt de la columne en trois parties égales, & en laiſſe la troiſiéme partie d'en bas à plomb, à l'endroit de ſon extremité. Je mets une ligne droite un peu plus deliée, auſſi longue que la colomne, ou un peu plus, & remüe la partie qui reſte du tiers en haut, & la ploye, juſques à ce que la pointe en vienne au point de la diminution d'en haut de la colomne ſous le gorgerin; & ſelon ce courbement marqué ainſi, je fais la colomne un peu plus groſſe au milieu, qui vient à ſe rétrecir fort agreablement. Et bien que je n'aye jamais pû m'imaginer une maniere plus courte ni plus aiſée que celle-là, ni qui pût mieux reuſſir, neantmoins je l'ai trouvée beaucoup plus à mon gré; lors que l'ayant communiquée à Me Pierre Catanée, cet illuſtre Mathematicien l'eſtima ſi fort, qu'il la plaça dans un ſien ouvrage d'Architecture, dont il a beaucoup illuſtré cette profeſſion.

Explication de la Figure No. I.

A B la troiſiéme partie de la colomne qu'on laiſſe droite à plomb.

B C les deux tiers qui vont en ſe rétreciſſant.

C le point de la diminution ſous le gorgerin.

Les

Les entrecolomnes, c'eſt à dire les eſpaces qui ſont entre les colomnes ſe peuvent faire d'un diametre & demi de la colomne, à le prendre au plus bas d'icelle. Ils ſe peuvent faire auſſi de deux diametres, de deux & un quart, de trois, & encore plus. Mais les anciẽs n'en ont point fait de plus grands que de trois diametres, ſi ce n'eſt en l'ordre Toſcan, auquel ſe ſervans de l'architrave de bois, ils faiſoient les entrecolomnes fort larges, & non moindres que d'un diametre & demi; s'attachans particulierement à cet eſpace, lors qu'ils faiſoient les colomnes fort grandes. Sur tout ils ont approuvé les entrecolomnes de deux diametres & un quart; les ayant apellé belles & excellentes. Mais il faut toûjours obſerver la proportion & ſymmetrie neceſſaire entre les colomnes & les eſpaces; parce que ſi il y a de grands eſpaces entre des colomnes menûes, on oſtera la beauté de l'aſpect, par le grand air, qui ſera dans ces eſpaces qui diminuera de beaucoup la groſſeur des colomnes; & ſi au contraire dans les eſpaces eſtroits, il y a de groſſes colomnes, il y aura une veüe eſtouffeé & deſagreable à cauſe du rétreciſſement des eſpaces c'eſt pourquoy ſi les eſpaces excedent les trois diametres, les colomnes auront de groſſeur la ſeptiéme partie de leur hauteur, comme j'ai obſervé ci-deſſous en l'ordre Toſcan. Mais ſi les eſpaces ſont de trois diametres, les colomnes auront de longueur ſept modules & demi, ou huit, comme en l'ordre Dorique. S'ils ſont de deux & un quart, les colomnes auront neuf modules de longueur comme en l'Ionique. S'ils ſont de deux, les colomnes auront de longueur neufmodules & demi, comme au Corinthien. Finalement s'ils ſont d'un diametre & demi: les colomnes auront de longueur dix modules, comme au Compoſé.

Et c'eſt à quoy j'ay eu egárd en tous les cinq ordres ſuſdits: afin qu'ils ſervent d'exemples de toutes les manieres d'entrecolomnes qu'enſeigne *Vitruve* au chapitre ſuſdit. Il faut qu'au front des edifices les colomnes ſoient pareilles, afin qu'il ſe trouve au milieu un entrecolomne, qui ſe faſſe plus grand que les autres: de ſorte qu'on en voye mieux les portes & les entrées qu'on a acoûtumé de mettre au milieu, & ceci ſe doit entendre des ouvrages à ſimples colomnes.

Mais ſi on fait des galeries à pilaſtres, il les faut diſpoſer en ſorte, que les pilaſtres n'ayent pas moins de groſſeur, que le tiers du vuide, qui ſera entre deux pilaſtres: ceux qui ſeront aux coins en auront les deux tiers, afin que les angles du baſtiment ſoient forts & fermes; & quand ils auront à ſoûtenir une grande charge, commune aux grands baſtimens, alors on leur donnera de groſſeur la moitié du vuide: comme au theatre de Vicenze, & à l'amphitheatre de Capoüe; ou les deux tiers comme au theatre de Marcellus à Rome & au theatre d'Eugubie, qui apartient maintenant au Seigneur Louis de Gabrielli Gentilhomme de ceſte meſme

ville. Les anciens les ont faits quelquefois aussi gros, que tout le v
de, comme au theâtre de Veronne, à l'endroit qui n'est pas sur la mo
tagne. Quant aux bastimens des particuliers, ils ne se feront ni moins g
que du tiers, ni plus gros, que des deux tiers du vuide, & seront qu
rez.

Mais quand on tache de ménager la dépense, & de laisser plus de pl
à passer, on les fera plus gros par le front que par le flanc, & pour l'
nement de la façade, on mettra au mulieu du front desdits pilastr
des demies colomnes, ou d'autres pilastres, qui portent en haut la c
niche qui sera sur les arcs de la gallerie, & seront de la grosseur prop
tionée à leur hauteur selon châque ordre, comme on pourra voir a
desseins & chapitres suivans.

Pour bien entendre tout ceci, & afin qu'il ne soit pas besoin de repe
toûjours la mesme chose, il faut sçavoir, que pour partager & mesu
les ordres susdits, je n'ay voulu prendre aucune mesure certaine & d
terminée, c'est à dire particuliere à aucune ville, comme bras, pie
palme; sçachant que les mesures sont diverses, selon les villes & co
trées. Mais en imitant *Vitruve* qui divise l'ordre Dorique avec une m
sure tirée de la grosseur des colomnes qui est commune à tous, & par l
appellée module, je me serviray comme luy de cete mesure en tous
cinq ordres, & le module sera le diametre de la colomne prise par en b
& divisé en soixante parties, excepté au Dorique, auquel le modu
sera la moitié du diametre de la colomne, divisé en trente parties; pa
que cette division est plus commode pour les compartimens dudit o
dre, de sorte que châcun faisant le module plus grand ou plus petit sel
la qualité du bâtiment, se pourra servir des proportions & pourfils de
gnez convenablement à châque ordre.

De l'ordre Toscan.

Fig. II. III. IV. V.

L'Ordre Toscan, selon *Vitruve* & sur ce qui se voit en effet, est
plus simple & le plus uni de tous les ordres de l'Architecture; pa
qu'il tient de cette premiere antiquité & n'a aucun de tous les orneme
qui rendent les autres beaux & agreables. Il a eu son origine en Tosca
la plus noble partie d'Italie, de laquelle il garde encore le nom. Les c
lomnes avec la base & le chapiteau doivent auoir de longueur sept mo
les, en se rétreciſſant ou diminuant par en haut de la quatrieme partie
leur grosseur. Si on fait des ouvrages de cet ordre à colomnes simple

les espaces se pourront faire fort grands, parce que les architraves se font de bois; c'est pourquoy il est plus à l'usage des bâtimens qui se font à la campagne à cause de la commodité qu'il donne pour les chariots & autres instrumens rustiques, & qu'il est de peu de dépence. Mais si on fait des portes ou galeries avec arcades, on y gardera les mesures mises au dessein suivant, (No. III.) auquel l'on voit les pierres disposées & enchaînées, comme il me semble qu'elles doivent estre quand l'ouvrage est de pierre, ce que i'ay aussi remarqué en faisant les desseins des autres quatre ordres, ayant tiré cette maniere de disposer & lier ainsi les pierres de quantité d'arcs anciens, comme il se verra en mon livre des arcs, en quoy j'ay esté fort exact & soigneux.

Explication de la Figure No. II.

A Architrave de bois.

B Poutres qui font la gouttiere.

Les piedestaux qui se feront sous les colomnes de cet ordre auront de hauteur un module & se feront simples. La hauteur de la base de la colomne est de la moitié de sa grosseur prise par le bas: cette hauteur se divise en deux parties égales, l'une est pour l'orle, ourlet ou plinte, lequel se fait avec le compas: l'autre se partage en quatre parties, dont l'une est pour le listeau, qui s'appelle autrement reiglet & ceinture, & se peut faire encore un peu plus petit, (en cet ordre seul il fait partie de la base, & en tous les autres partie de la colomne) & les autres trois parties sont pour le tore ou baston. Cette base a de saillie la sixieme partie du diametre de la colomne. Le chapiteau a aussi de hauteur la moitié de la grosseur de la colomne par le bas, & se divise en trois parties egales; de l'une se fait l'abaque ou listeau, qui s'appelle vulgairement *dado* ou quarré à cause de sa forme; l'autre partie est à l'ovolo, ou oeuf; & la troisieme se divise en sept, de l'une se fait le listeau, sous l'ovolo ou oeuf, & les six demeurent pour le gorgerin, colier ou frise; L'astragale est aussi haut deux fois que le listeau sous l'ovolo ou œuf, & son centre se fait sur la ligne, qui tombe à plomb du listeau susdit; & sur la méme ligne tombe la saillie de la cimaise, qui est aussi grosse que le listeau. La saillie de ce chapiteau répond sur le vif de la colomne en bas, son architrave se fait de bois aussi haut que large, & la largeur n'excede pas le vif de la colomne par en haut. Les poutres qui font la goutiere ont de saillie le quart de la longueur des colomnes. Voila les mesures de l'ordre Toscan, comme *Vitruve* les enseigne.

Explication de la Figure No. IV.

A. Abaque, listeau, ou quarré.
B. Ovolo, ou, oeuf.
C. Collier, gorgerin, ou frise du chapiteau.
D. Astragale.
E. Le vif de la colomne par en haut.
F. Le vif de la colomne par en bas.
G. Reiglet, ou ceinture.
H. Bâton, ou tore.
I. Orle, ourlet ou plinte.
K. Piedestal.

Mais si on fait les architraves de pierre, on observera tout ce qui à esté dit ci dessus des entrecolomnes. On voit quelques bastimens anciens, qui se peuvent dire estre faits de cet ordre, parce qu'ils ont en partie les mémes mesures, comme l'arene de Veronne; l'arene & le theatre de Paole, & beaucoup d'autres, desquels j'ay pris les pourfils, non seulement de la base, du chapiteau, de l'architrave, de la frise, & de la corniche, mises en la derniere pâge de ce chapitre, mais aussi des impostes & des voutes. Je mettray les desseins de tous ces edifices en mon livre de l'antiquité.

Explication de la Figure No. V.

A. Gueule droite.
B. Couronne ou goutiere.
C. Goutiere & gueule droite.
D. Scotie.
E. Frise.
F. Architrave.
G. Cimaise ou moulure.
H. Abaque.
I. Gueule droite du chapiteau.
K. Collier, gorgerin, ou frise du chapiteau.
L. Astragale, ou rondeau avec la ceinture.
M. Vif de la colomne sous le chapiteau.
N. Vif dela colomne par en bas.
O. Reiglet ou ceinture de la colomne.
P. Bâton & gueule.
Q. Orle, ourlet, ou plinte de la base.

De l'ordre Dorique.

Fig. VI. VII. VIII. IX. X. XI.

L'Ordre Dorique a eu son origine & son nom des Doriens, peuple de Grece, qui habiterent en Asie. Les colomnes, si elles se font simples

simples sans pilastres, doivent avoir de longueur sept modules & demy, ou huit; les entre colomnes sont d'un peu moins que les trois diametres de la colomne; & cette maniere de bâtiment à colomne est appelleé par *Vitruve* Diastylos, c'est à dire, qui a les entrecolomnes les plus ouvertes & larges de toutes. Mais si elles s'appuyent à des pilastres elles auront de hauteur avec la base & le chapiteau dix sept modules & un tiers.

Notez que comme j'ay dit ci-dessus, le module en cet ordre seul, est le demi diametre de la colomne divisée en trente parties, & en tous les autres ordres, c'est le diametre entier divisé en soixante parties.

Chez les anciéns on ne voit point de piedestaux à cet ordre, mais bien chez les modernes; neantmoins quand on en veut mettre ici, il faut que l'abaque ou dado soit un quarré parfait, duquel se prendra la mesure de ses ornemens, parce qu'il se divisera en quatre parties egales, dont la base avec la plinte en fera deux & la cimaise une, à laquelle doit estre attachée l'orle de la base de la colomne. On voit aussi de ces sortes de piedestaux en l'ordre Corinthien, comme à Veronne, en l'arc, qu'on appelle des lions. J'ay mis plusieurs manieres de pourfils qui se peuvent accommoder au piedestal de cet ordre, qui sont toutes belles, & tirées des anciéns, ayant esté exactement mesurées. Cet ordre n'a point de base qui lui soit propre, ce qui est cause qu'en beaucoup d'edifices on voit les colomnes sans base, comme à Rome au theatre de Marcellus; & au temple de la Pieté qui est proche de ce theatre; comme aussi au theatre de Vicence, & en beauconp d'autres lieux: Mais quelque fois on y met la base Attique laquelle augmente de beaucoup sa beauté, & en voicy la mesure:

Elle a de hauteur la moitié du diametre de la colomne, & se divise en trois parties égales; de l'une se fait la plinte ou socq; les deux autres se divisent en quatre, de l'une desquelles se fait le bâton de dessus; & les autres qui restent se divisent en deux, dont l'une est pour le bâton de dessous & l'autre pour la scotie avec ses listeaux, parce qu'elle se divise encore en six parties, de l'une desquelles se faira le listeau de dessus, de l'autre celuy de dessous, & des quatre qui restent la scotie.

La saillie est de la sixieme partie du diametre de la colomne; la ceinture se fait de la moitié du bâton de dessus. Si on la separe de la base, sa saillie fait la troisiéme partie de toute la saillie de la base.

Mais si la base fait partie de la colomne sans estre divisée, elles seront d'une piece; la ceinture sera delée comme l'on voit au troisiéme dessein de cet ordre, où il y a aussi deux manieres d'impostes des arcs.

Expli-

Explication de la Figure No. VIII.

A. Vif de la colomne.
B. Reiglet ou ceinture.
C. Báton de deſſus.
D. Scotie avec les liſteaux.
E. Báton de deſſous.
F Plinte ou zoc.
G. Cimaiſe.
H. Abaque, dado, ou quarré du piedeſtal.
I. Baſe.
K. Impoſtes des arcs.

Le chapiteau doit avoir de hauteur la moitié du diametre de la colomne par en bas, & ſe diviſe en trois parties: celle de deſſus ſera diviſée en cinq, trois ſeront pour l'abaque, & les deux autres pour la cimaiſe, laquelle ſe diviſe encore en trois, de l'une ſe fait le liſteau, & des deux autres la gueule. La ſeconde partie principale dudit chapiteau ſe diviſe en trois parties égales, de l'une deſquelles ſe font les anneaux ou petits quarrez, qui ſont trois égaux, les deux autres reſtent pour l'ovolo ou oeuf, lequel a de ſaillie les deux tiers de ſa hauteur: la troiſiéme partie principale dudit chapiteau eſt pour le collier, gorgerin ou friſe: toute la ſaillie eſt de la cinquiéme partie du diametre de la colomne; l'aſtragale ou rondeau eſt auſſi haut, que les trois anneaux, & a ſa ſaillie en dehors au vif de la colomne par le bas; Le reiglet ou ceinture eſt auſſi haut, que la moitié du rondeau.

Sur le chapiteau ſe fait l'architrave, lequel doit eſtre auſſi haut, que la moitié de la groſſeur de la colomne, c'eſt à dire un module; Il ſe diviſe en ſept parties, d'une ſe fait la bandelette, & autant luy donne-t-on de ſaillie; puis le tout ſe diviſe en ſix parties, l'une deſquelles eſt pour les gouttes ou clochettes, qui doivent eſtre ſix en nombre, & pour le liſteau, qui eſt ſous ladite bandelette, lequel fait le tiers deſdites gouttes ou clochettes; de la bandelette en bas, le reſte ſe diviſe en ſept parties, dont les trois ſont pour la premiere bande ou feuillure, & quatre pour la ſeconde. La friſe a un module & demi de hauteur; le triglife eſt large d'un module, ſon chapiteau eſt de la ſixieme partie d'un module. Le triglife ſe diviſe en ſix parties; il y en a deux pour deux canules ou rayons du milieu, une pour deux demi-canules ou rayons aux deux extremitez, & les autres trois ſont les eſpaces, qui ſont entre les dites canules ou rayons. La metope, c'eſt à dire, l'eſpace qui eſt entre deux triglifes, doit eſtre auſſy large qu'elle eſt haute.

La corniche doit eſtre haute d'un module & d'un ſixiéme; & ſe diviſe en cinq parties & demie; on en prend deux pour la ſcotie & pour l'ovolo ou oeuf; la ſcotie eſt moindre que l'ovo on oeuf, de la grandeur de ſon liſteau,

liſteau, les autres trois & demie ſe prennent pour la couronne ou goutiere & pour les gueules tant la renverſée que la droite.

Ladite goutiere ou couronne doit avoir quatre parties de ſaillie des ſix du module; & en ſon plat-fond ou planure qui regarde en bas, & qui a ſa ſaillie en dehors, elle a du long ſur les triglifes ſix gouttes ou clochettes, & du large trois avec ſes liſteaux, & ſur les metopes quelques roſes; Les gouttes ou clothettes ſont rondes & répondent à celles qui ſont ſous la bandelette, leſquelles ſe font en forme de campanes ou timpan.

La gueule ſera plus groſſe que la goutiere ou couronne de la huitieme partie; elle ſe diviſe en huit parties, deux ſont pour l'orle, & ſix reſtent pour la gueule, qui a les ſept parties & demie de ſallie.

De ſorte que l'architrave, la friſe & la corniche ſont hautes d'un quart de toute la hauteur de la colomne; & ce ſont là les meſures de la corniche ſelon Vitruve; laquelle je n'ai pas ſuivi trop exactement, l'ayant un peu changée en ſes parties, la faiſant un peu plus grande.

Explication de la Figure N°. X.

A. Gueule droite.
B. Gueule renverſée.
C. Couronne ou goutiere.
D. Ovolo ou œuf.
E. Scotie.
F. Chapiteau du triglife.
G. Triglife.
H. Metope.
I. Bande ou bandelette.
K. Gouttes ou clochettes.
L. Premiere feuillure.
M. Seconde feuillure.

Parties du chapiteau.

N. Cimaiſe.
O. Abaque.
P. Ovolo ou œuf.
Q. Petites moulures ou petits degrez.
R. Collier ou gorgerin.
S. Aſtragale.
T. Reiglet ou ceinture.
V. Vif de la colomne.
X. Plan du chapiteau.
Y. Plat-fond, ou lambris de la goutiere.

De l'ordre Ionique.

Fig. XII. XIII. XIV. XV. XVI. XVII. XVIII. XIX.

L'Ordre Ionique a eu son origine en Ionie province de l'Asie, & nous lisons que le Temple de Diane d'Ephese fut construit selon cet ordre. Les colomnes avec le chapiteau & la base ont neuf modules de longueur, un module faisant le diametre de la colomne par en bas. L'architrave, la frise, & la corniche font la cinquiéme partie de la hauteur de la colomne, au dessein N°. XII. qui est à simples colomnes; les entrecolomnes sont de deux diametres & un quart, & c'est la plus belle & la plus commode maniere d'entrecolomnes, appellée par Vitruve Eustylos; comme qui diroit belle colomne. Au dessein suivant (N°. XIII.) qui est par arcades & pilastres, la troisiéme partie du vuide en fait la largeur; & l'ouverture des arcades en haut est du double de la dite largeur.

Si on met un piedestal aux colomnes Ioniques comme on en marque au dessein des arcs, (N°. XIV.) il aura de hauteur la moitié de la largeur de l'ouverture de l'arc, & se divisera en sept parties & demie; de deux on fera la base, de la troisiéme la cimaise, & les quatre & demie restans seront pour l'abaque, ou la planure du milieu.

La base sera grosse de la moitié du module, & se divisera en trois parties, la premiere est pour la plinte ou Zocq; la saillie a la quatriéme partie de ladite grosseur, & par consequent la huitiesme d'un module; les deux autres parties de ladite base se divisent en sept: de trois se fait le baston, l'ouverture & les autres quatre se divisent encore en deux, dont l'une est pour la scotie de dessus & l'autre pour celle de dessous, qui doit avoir plus de saillie que l'autre.

Il faut que les astragales ayent la huitiéme partie de la scotie; le reiglet ou ceinture de la colomne est de la troisiéme partie du baston de la base. Mais si la base se fait conjointement avec partie de la colomne, ladite ceinture sera plus déliée comme je l'ai dit en l'ordre Dorique. Ladite ceinture a de saillie la moitié de la saillie susdite: voila les mesures de la base Ionique selon Vitruve.

Mais parce qu'on voit en beaucoup d'edifices anciens des bases antiques sous les colomnes de cet ordre qui me plaisent fort sur le piedestal, j'ai dessiné l'attique avec un bâtonnet sous la ceinture, n'ayant pas laissé de faire le dessein de celle qu'enseigne Vitruve.

Les desseins L. sont deux pourfils differents pour faire les impostes des arcs, dont les mesures sont marquées par des nombres, qui signifient les

les parties du module, comme il a esté fait en tous les autres desseins; ces impostes sont plus hautes que la moitié de la grosseur du pilastre qui porte l'arc.

Explication de la Figure N°. XV.

A. Le vif de la colomne.
B. Le rondeau avec la ceinture qui sont membres de la colomne.
C. Bâton ou tore du haut.
D. Scotie.
E. Bâton ou tore du bas.
F. Orle attachée à la cimaise du piedestal.
G. Cimaise de deux sortes.
H. Abaque ou dado.
I. Base de deux sortes.
K. Orle de la base.
L. Impoſte des arcs.

Pour faire le chapiteau on divise le pied de la colomne en dixhuit parties, & dix neuf de ces parties font la longueur & largeur de l'abaque; & la moitié fait la hauteur du chapiteau avec les volutes, de sorte qu'il a neuf parties & demie de haut; une & demie est pour l'abaque avec sa cimaise, les autres huit sont pour la volute, qui se fait de cette sorte: une de ces dixneuf parties se prend de l'extremité de la cimaise; tirant en dedans du point de cette partie on laisse tomber une ligne à plomb, qui divise la volute par le milieu, & cette ligne s'appelle cathete, & là où en cette ligne est le point qui separe les quatre parties & demie superieures d'avec les trois autres & demie inferieures, là se fait le centre de l'œil de la volute, le diametre duquel est une des huit parties, & du point susdit se tire une ligne, laquelle croisant en angles droits ladite cathete vient à diviser la volute en quatre parties; puis dans l'œil d'icelle se forme un petit quarré, la grandeur est le demi diametre de l'œil susdit, & en y tirant les lignes diagonales se font les points, dans lesquels en faisant la volute on doit tenir immobile le pied du compas; & il y a treize centres en contant celuy de l'œil de la volute; & quant à l'ordre qu'il y faut tenir on le void par les nombres marquez au dessein. L'astragale de la colomne est au droit de l'œil de la volute. Les volutes se font aussi grosses au milieu, que la saillie de l'ovolo ou œuf, lequel s'avance autant au delà de l'abaque, que contient l'œil de la volute.

La canelure de la volute va au pair du vif de la colomne; l'astragale de la colomne tourne par dessous la volute & se void toûjours, comme il appert en la plante de la colomne & il est naturel, qu'une chose tendre, comme est la volute, donne place à une, qui est dure comme l'astragale & que la volute s'esloigne toûjours de luy egalement. On a accoustumé de faire aux angles des ouvrages à colomnes ou portiques de l'ordre Ioni-

que des chapiteaux, qui ayent la volute non seulement au front, mais encore en cette partie, laquelle (le chapiteau se faisant, comme on a coustume de le faire) en feroit le flanc: de sorte qu'ils ont le frontispice de deux costez, & alors s'appellent chapiteaux angulaires: dont je montreray la maniere de les faire en mon livre des temples.

Explication de la Fig. N°. XVII.

A. Abaque.
B. Canal ou creux de la volute.
C. Ovolo ou œuf.
D. Rondeau sous l'ovolo, ou œuf.
E. Ceinture, ou reiglet.
F. Vif de la colomne.
G. Ligne dite cathete.

A la plante du chapiteau de la colomne sont les mesmes membres contremarquez de mesmes lettres.

S. L'œil de la volute en grande forme.

Membres de la base selon Vitruve.

K. Vif de la colomne.
L. Ceinture ou reiglet.
M. Bâton ou tore.
N. Premiere scotie.
O. Rondeaux.
P. Seconde scotie.
Q. Orle ou ourlet.
R. Saillie.

L'Architrave, la frise, & la corniche font, comme j'ay dit, la cinquiesme partie de la hauteur de la colomne, & le tout se divise en douze parties; l'architrave en fait quatre; la frise trois & la corniche cinq. L'Architrave se divise en cinq parties: de l'une se fait la cimaise; & le reste se divise en douze: trois se prennent pour la premiere face ou bande, & pour son astragale; quatre pour la seconde & pour son astragale; & cinq pour la troisiesme face ou bande.

La corniche se divise en sept parties, & trois quarts; il y en a deux pour la scotie & l'ovolo ou œuf; deux pour le modillon & les trois autres parties & trois quarts pour la couronne & gueule; & a autant de saillie en dehors, qu'elle est grosse. J'ay dessiné le front, le flanc & la plante du chapiteau, & l'architrave, la frise, la corniche avec les sculptures qui y conviennent.

Ex-

Explication de la Fig. No. XVIII.

A. Gueule droite.
B. Gueule renversée.
C. Goutiere ou couronne.
D. Cimaise des modillons.
E. Modillons.
F. Ovolo ou œuf.
G. Scotie.
H. Frise.
I. Cimaise de l'architrave.
K. L. M font la premiere, seconde & troisiéme face, bande, ou feuillure.

Membres du chapiteau.

N. Abaque.
O. Creux ou fonds de la volute.
P. Ovolo, ou œuf.
Q. Rondeau de la colomne ou bien astragale.
R. Vif de la colomne.

Le plat fonds ou le lambris de la corniche entre deux modillons, est là où sont les roses.

De l'ordre Corinthien.

Fig. XX. XXI. XXII. XXIII. XXIV. XXV.

L'Ordre Corinthien qui est le plus poly & le plus plaisant de tous ceux dont nous parlons ici, a esté inventé à Corinthe, ville fort renommée du Peloponese, que nous appellons aujourd'huy la Morée.

Les colomnes Corinthiennes sont semblables aux Joniques, & ont neuf modules & demy de longueur en y comprenant la base & le chapiteau si on les fait cannelées: il y faut mettre vingt & 4. cannelures, qui soyent profondes de la moitié de leur largeur. L'espace qui est entre deux cannelures sera du tiers de la largeur d'une cannelure. L'Architrave, la frise, & la corniche font la cinquiesme partie de la hauteur de la colomne.

Au dessein No. XX. qui est à simples colomnes, les espaces ou entrecolomnes sont de deux diametres comme est le portique de Sainte Marie Rotonde à Rome. Cette maniere de colomnes est appellée par Vitruve Systylos, comme qui diroit à colomnes un peu plus ouvertes, & dans le

dessein N°. XXI. qui est à arcades, les pilastres font les deux cinquiémes parties de l'ouverture de l'arcade, & l'arcade a d'ouverture en hauteur deux fois & demie sa largeur en comprenant l'espaisseur de l'arc mesme.

Sous les colomnes Corinthiennes on fera un piedestal aussi haut que le quart de la hauteur de la colomne, qui se divisera en huit parties; on en prendra une pour la cimaise; deux pour la base & cinq resteront pour l'abaque. La base se divisera en trois parties; deux desquelles seront pour le plinthe, & l'autre pour la corniche. Pour cette colomne on se sert de la base Attique, mais differente de celle, qui se met en l'ordre Dorique en ce que la saillie est de la cinquiesme partie du diametre de la colomne au lieu qu'au Dorique elle est de la sixiéme du diametre. On la peut encore en quelque façon diversifier comme il paroist en ce dessein, auquel on a de plus marqué l'imposte des arcs; laquelle est haute de la moitié plus, que n'est gros le membre, c'est à dire le pilastre, qui porte l'arc.

Explication de la Fig. N°. XXII.

A. Vif de la colomne.
B. Ceinture ou reiglet & rondeau de la colomne.
C. Bâton ou tore d'enhaut.
D. Scotie avec les astragales.
E. Báton ou tore d'enbas.
F. Orle de la base attaché à la cimaise du piedestal.
G. Cimaise &
H. Abaque, tous deux du piedestal.
I. Couronne ou goutiere.
K. Orle ou ourlet de la base.

L'Imposte des arcs est à costé des colomnes.

IL faut que la hauteur du chapiteau Corinthien égale la grosseur de la colomne par le bas & la sixiesme partie de plus, laquelle se prend pour l'abaque, & le reste se divise en trois parties egales; dont la premiere se prend pour la premiere feuille; la seconde pour la deuxiéme & la troisiesme se divise encore en deux; de la partie la plus proche de l'abaque se font les tiges avec le feuillage qui semble en sortir & en étre soutenu. C'est pourquoy il faut que le fust de la colomne d'où elles sortent soit gros, & les feuilles en leurs enveloppemens iront peu à peu en diminuant. En cela nous suivrons l'exemple des plantes, qui sont plus grosses où elles commencent à sortir de terre, que là où elles finissent. Le timpan, c'est à dire, le vif du chapiteau sous le feuillage se fait au niveau avec le fond des canelures des colomnes.

Pour

Pour faire une saillie convenable à l'Abaque, soit fait le quarré (N°. XIV.) ABCD. dont châque costé soit d'un module & demy, on tirera des lignes diagonales d'un angle à l'autre, & elles s'entrecouperont au point E, qui est le milieu & le centre dudit quarré, où on mettra le pied immobile du compas, & vers châque angle on marquera un module: puis à l'endroit où se trouveront les points FGHI, on tirera des lignes qui s'entrecouperont á angles droits, avec lesdites diagonales, & qui toucheront les costez du quarré LMNO, & ce seront là les bornes de la saillie; & selon la longueur desdites lignes on fera la largeur des cornes de l'abaque.

Le courbement ou apetissement se fera prenant la distance d'une corne à l'autre, qui est du point L au point N, puis desdits poincts on tirera des proportions de cercle, à l'intersection desquelles au point P sera tenu immobile un des pieds du compas, & de l'autre mobile sera marqué la ligne courbe, qui fait le renfoncement ou courbement de l'astragale ou rondeau de la colomne, & l'on fera que les langues des feuilles la touchent, ou bien qu'elles avancent un peu en dehors, & c'est là leur saillie. La rose doit avoir de largeur le quart du diametre de la colomne par le pied.

L'architrave, la frise & la corniche comme j'ay dit sont de la cinquiéme partie de la hauteur de la colomne, & le tout se divise en douze parties comme en l'Ionique, avec cette difference neantmoins, que la corniche se divise en huit parties & demie, de l'une se fait l'entablement, de l'autre la dentille ou dentelle, de la troisiéme l'ovolo ou œuf, de la quatriéme & cinquiéme le modillon, & des trois & demye restans la couronne & la gueule. La saillie de la corniche en égale la hauteur. Les coffres ou places des roses, qui sont entre les modillons, doivent estre quarrez, & les modillons de la moitié aussi grosses que le champ desdites roses. Les membres de cet ordre n'ont pas esté contremarquez avec des lettres comme ceux des ordres cy dessus, parce que ceux cy se peuvent aisement connoistre par les autres.

De l'Ordre Composite ou Composé.

Fig. XXVI. XXVII. XXVIII. XXIX. XXX. XXXI. XXXII.

L'Ordre composite, qui s'appelle aussy Latin, parce qu'il est de l'invention des anciens Romains, est ainsi nommé, parce qu'il participe aux deux ordres susdits: le plus beau & le plus regulier estant celuy qui est composé de l'Ionique & du Corinthien. Il se fait plus egayé que le Corinthien, & peut luy estre fait semblable en toutes ses parties excepté au chapiteau. Ses colomnes doivent avoir dix modules de longueur.

Au

Au dessein à colomnes simples (N°. XXVI.) les entre-colomnes sont d'un diametre & demy, & cette maniere est appellée par Vitruve Pycnostylos, comme qui diroit à colomnes serrées & en grand nombre. Et au dessein à arcades (N. XXVII.) les pilastres ont la moitié de l'ouverture de l'arc; & les arcs jusques sous la voute ont deux quadres & demy de hauteur; c'est à dire deux fois & demy l'ouverture ou diametre.

Et dautant que, comme j'ay dit ci-dessus, cet ordre se doit faire plus égayé que le Corinthien, son piedestal est du tiers de la hauteur de la colomne, & se divise en huit parties & demie. De l'une se fait la cimaise de cette base, & des cinq & demie se fait l'abaque. La base du piedestal se divise en trois parties, les deux sont pour la plinte ou zocq, & une pour ses bâtons avec sa gueule. La base de la colomne se peut faire Attique comme au Corinthien, & se peut faire aussi composée de l'Attique & Ionique, comme il se void au dessein (N. XXVIII.) Le pourfil de l'imposte des arcs est à costé de la planure du piedestal, & a autant de hauteur que le membre a de grosseur.

Le chapiteau Composite a les mesmes mesures, que le Corinthien. Mais il en differe en ce qui est de la volute, de l'ovolo ou œuf & du fuseau, qui sont membres attribuez à l'Ionique: & la maniere de le faire est telle: de l'abaque en bas on divise le chapiteau en trois parties comme au Corinthien: La premiere est pour la premiere feuille, & la seconde pour la deuxiéme, & la troisiéme pour la volute, laquelle se fait en la mesme maniere & avec les mesmes points, avec lesquels j'ay dit que se fait l'Ionique; elle occupe tant de l'abaque, qu'il semble qu'elle naisse hors de l'ovolo ou œuf, auprés de la fleur, qui se met au milieu du courbement dudit abaque, & est aussi grosse de front, que l'emoussement qui se fait sur les cornes d'iceluy, ou un peu plus. L'ovolo ou œuf a de grosseur les trois cinquiémes parties de l'abaque: sa partie inferieure commence au niveau avec la partie inferieure de l'œil de la volute. Il luy faut les trois quarts de sa hauteur, pour la saillie qui vient au niveau avec le courbement de l'abaque, ou un peu plus en dehors.

Le fuseau est du tiers de la hauteur de l'ovolo ou œuf, & a de saillie un peu plus de la moitié de la grosseur, il tourne autour du chapiteau sous la volute, & se void toûjours. Le petit degré ou molure, qui va sous le fuseau, & fait l'orle du timpan du chapiteau, est de la moitié dudit fuseau. Le vif du timpan respond au niveau au fond des canelures de la colomne.

J'en ay veu un de cette sorte à Rome, dont j'ay tiré les mesures susdites; par ce qu'il m'a semblé fort beau & bien entendu.

On void encore des chapiteaux d'autres sortes, qui se peuvent appeller composites, dont je parleray ci-aprés & mettray les figures.

L'Ar-

L'Architrave, la frise, & la corniche font la cinquiéme partie de la hauteur de la colomne: & de ce que j'ay dit cy dessus des autres quatre ordres, & par les nombres mis au dessein (N. XXXI. & XXXII.) on connoist leurs compartimens & mesures.

Des piedestaux.

JUsques icy j'ay dit tout ce qui m'a paru necessaire des murs simples & de leurs ornemens; & en particulier des piedestaux, qui se peuvent attribuer à châque ordre. Mais parce qu'il me semble, que les anciens n'ont eu aucune consideration de faire un piedestal de certaine grandeur, pour un ordre plustost que pour un autre, & que neantmoins ce membre en augmente de beaucoup l'ornement & la beauté, quand il est fait avec raison & à proportion des autres parties, j'en parlerai ici, afin qu'on en ait une certaine connoissance, & que l'Architecte s'en puisse servir selon les occasions. Il faut donc sçavoir qu'ils les ont faits quelquefois quarrez, c'est à dire aussi longs que larges, comme en l'arc des lions à Veronne, & j'ay attribué cette maniere à l'ordre Dorique, parce qu'il requiert de la fermeté. Et quelquefois ils les ont fait prenant la mesure du jour des vuides & espaces, comme en l'arc de Tite à Sainte Marie la neuve à Rome, & en celuy de Trajan sur le port d'Ancone; où le piedestal a de hauteur la moitié de l'ouverture de l'arc: & j'ay mis cette sorte de piedestaux en l'ordre Ionique. D'autrefois ils ont pris la mesure de la hauteur de la colomne, comme on void à Suze en un arc fait à l'honneur d'Auguste, & en l'arc de Pole ville de Dalmatie, & à l'amphiteatre de Rome en l'ordre Ionique & Corinthien: dans tous ces edifices le piedestal est du quart de la hauteur des colomnes, comme j'ay mis en l'ordre Corinthien. A Veronne en l'arc du vieux chasteau, qui est tres beau, le piedestal est du tiers de la hauteur de la colomne: comme je l'ay mis en l'ordre composite. Et ce sont là les plus belles formes de piedestaux, & qui ont la meilleure proportion aux autres parties. Vitruve au sixiéme livre parlant des theatres, fait mention de l'appuy, qui est la hauteur des colomnes mises pour l'ornement de la scene.

Quant aux piedestaux qui excedent le tiers de la colomne, il s'en void à Rome en l'arc de Constantin; où les piedestaux sont des deux parties & demie de la hauteur de la colomne. Et presqu'en tous les piedestaux anciens on peut voir qu'on a observé de faire la base deux fois plus grosse que la cimaize.

Des Abus.

AYant parlé des ornemens de l'architecture, ſçavoir des cinq ordres, & enſeigné comment ſe doivent faire & mettre les pourfils de chacune de leurs parties, ſelon ce que j'ay trouvé avoir eſté obſervé par les anciens; il ne me ſemble pas hors de propos, d'avertir ici le Lecteur de beaucoup d'abus, qui ayans eſté introduits par les Barbares ſe pratiquent encore aujourd'hui, afin que les amateurs de cet art les puiſſent eviter en leurs ouvrages & les reconnoiſtre en ceux des autres. Je dis donc que l'Architecture, eſtant comme tous les autres arts Imitatrice de la Nature, ne peut ſouffrir aucune choſe, qui ſoit contraire & eſloignée de ce que la Nature requiert.

De là vient que ces anciens Architectes qui ont commencé à faire de pierre les baſtimens, qui ſe faiſoient auparavant de bois, ont ordonné, que les colomnes fuſſent moins groſſes par le haut que par le bas: prenans exemple ſur les arbres qui ſont plus menus à la cime que par le tronc & prés des racines; il eſt meſme fort convenable que les choſes ſur leſquelles on met quelque grande charge aillent en groſſiſſant. Ils ont mis ſous les colomnes des baſes, leſquelles avec leurs tores, bâtons & ſcoties ſemblent ſe groſſir, à cauſe du poids & la charge qu'ils ſouſtiennent. De méme ils ont introduit aux corniches les triglifes, modillons, & dentelles, pour repreſenter les teſtes des poûtres, qui ſe mettent aux planchers & qui ſouſtiennent les couvertures: la meſme choſe ſe connoiſtra en châque autre partie ſi on y prend garde. C'eſt pourquoi on doit blâmer la maniere de baſtir, qui s'eſloignant, de ce que la nature enſeigne, & de la ſimplicité qui paroiſt en tout ce qu'elle produit, ſemble ſe former une autre nature; & quitte la veritable, belle & meilleure maniere de baſtir. Pour la méme raiſon on ne doit pas mettre des cartons ou cartouches, (qui ſont certains envelopemens, qui rendent un aſpect deſagreable à ceux qui s'y connoiſſent, apportent pluſtoſt de la confuſion que du plaiſir à ceux qui n'y entendent rien, & enfin ne produiſent aucun autre effet que d'augmenter la deſpenſe de ceux qui font baſtir,) au lieu de colomnes & pilaſtres pour ſoûtenir quelque poids: ſur tout on ne fera point ſortir des corniches aucune de ces cartouches, parce qu'eſtant beſoin, que toutes les parties de la corniche ſoient pour quelque effet, & faſſent quaſi paroiſtre ce qui ſe verroit ſi l'ouvrage eſtoit de bois; & outre cela eſtant à propos, que pour ſoûtenir un fardeau on employe une choſe dure, forte & propre à reſiſter au poids, il n'y a point de doute que ces Cartouches ne ſoient entierement ſuperfluës; parce qu'il

qu'il eſt impoſſible, qu'aucun bois ou poûtre [illegible] l'effet qu'ils repreſentent; & les repreſentans mols & tendres, je ne ſçay avec quelle raiſon on les peut mettre au deſſous d'une choſe dure & peſante. Mais ce qui à mon avis, eſt fort important de ſçavoir, eſt l'abus de faire les frontiſpices des portes, des feneſtres & des galeries briſez au milieu; parce qu'eſtans faits pour ſe couvrir de la pluye, qui tombe des toits & couvertures, je ne ſçay rien de plus contraire à la raiſon, que de briſer & ouvrir cette partie, que les anciens, inſtruits par la neceſſité meſme, ont fait unie & fermée au milieu, pour temoigner qu'elle doit ſervir à deffendre de la pluye, neige & greſle. Et bien que la diverſité & nouveauté des choſes ſoit toûjours plaiſante, neantmoins ni l'une ni l'autre ne doivent choquer les regles de l'art ni de la raiſon. De là vient qu'on void bien les anciens uſer de varietez, mais non pourtant jamais ſe departir des regles generales & neceſſaires de l'art, comme l'on verra en mes livres des antiquitez. Il y a auſſi un autre abus, qui n'eſt pas petit, en ce qu'on fait les ſaillies, les corniches & les autres ornemens trop en dehors, car quand elles excedent ce qui leur eſt raiſonnablement convenable, elles font peur à ceux qui ſont au deſſous, menaçant toûjours de tomber: outre que, ſi elles ſont en lieu fermé elles le rendent eſtroit & de mauvaiſe grace. On ne doit pas moi[illegible] eviter de faire des corniches, [illegible]ui n'ayent point de proportion aux colo[illegible]nes, que ſi on met de grandes corniches ſur de petites colomnes, ou [illegible] petites corniches ſur de gran[illegible] colomnes, perſonne ne peut douter que de tels bâtimens ne faſſent un a[illegible]t fort deſagreable. Outre cela on doit eviter autant qu'il ſe peut de feind[illegible]es colomnes briſées, & de les envelopper d'anneaux ou de guirlandes, qui ſemblent les tenir unies & fermes, parce que les colomnes paroiſſant entieres & fortes, ſemblent faire tant mieux l'effect pour lequel elles ſont miſes, qui eſt de rendre l'ouvrage qui eſt au deſſus ferme & ſtable. Je pourrois remarquer beaucoup d'autres abus ſemblables, comme de quelques membres, qui ſe font aux corniches ſans proportion avec les autres, leſquels ſe peuvent connoître aiſement par ce que j'ay dit cy-deſſus.

DIVERS
traictez
d'Architec.
ture, pour
l'Art de
bien bastir.
Par le S.r
LE MVET.
A AMSTERDAM
Chez Henry
Wetstein 1682

Avertissement.

Ayant remarqué au traité suivant que l'Auteur y donnoit en plusieurs endroits des mesures fort differentes de celles dont on se sert presentement en France, j'ay cru que ce seroit une peine assez inutile que de le traduire mot à mot; c'est pourquoi je me suis contenté de donner les regles de ce qui est en usage parmi nous, & de ne le suivre que lorsqu'il revient à nos mesures, comme je l'ay observé fort exactement. C'est de quoy j'ay bien voulu avertir le Lecteur, afin qu'il ne soit pas surpris, si en verifiant ma traduction sur le texte de l'Auteur, il n'y trouve par tout une entiere conformité; N'ayant eu d'autre but, que l'utilité de ceux de la profession, & d'instruire fidelement de nostre maniere de bâtir.

Des Galeries, Entrées, Sales, Antichambres, Chambres, & de leurs proportions.

LEs Galeries se font ordinairement sur les aisles ou costez, & à la face de devant. Elles servent à beaucoup de commoditez, comme à se promener, à manger, & autres divertissemens: & se font plus grandes ou plus petites selon que la grandeur & commodité du bastiment le requierent. Mais d'ordinaire elles n'ont pas moins de 16, 18 & 20. pieds de largeur, & aux grands bâtimens jusques à 24, & de longueur au moins cinq, six, sept, ou huict fois au plus leur largeur.

Exemple. Fig. N°. I.

Soit la galerie A A, dont la largeur soit A B, on luy donnera en longueur cinq fois sa largeur jusqu'au nombre marqué 5; ou six fois sa largeur jusqu'au nombre 7; ou finalement huit fois jusques au nombre 8; qui sont les plus grandes longueurs qu'on donne aux galeries.

Outre cela toute maison construite selon les regles doit avoir au milieu

& au

& au plus bel endroit quelque place, à laquelle respondent & aboutissent toutes les autres pieces du logis ; laquelle place vulgairement s'appelle entrée, vestibule, ou passage, si elle est en bas ; & sale, si elle est en haut. Elle est dans la maison comme un lieu public, car elle sert de couvert à ceux qui attendent que le maistre sorte, pour le saluer & traiter d'affaire avec luy ; & telles places sont les premiers endroits des logis, qui se presentent à ceux qui y veulent entrer.

Les sales servent à faire des festes, nopces & banquets ; à jouer des comedies, & à prendre d'autres semblables plaisirs & rejouissances. C'est pourquoy ces lieux doivent estre plus grands que les autres, & d'une forme qui ait grande amplitude & capacité afin que beaucoup de personnes puissent commodement tenir, & voir ce qui s'y fait.

De la proportion que doivent avoir les sales.

Quant à moy je n'ay pas accoustumé de donner moins de longueur aux sales que deux fois leur largeur, ou deux fois avec une quatriesme ou troisiesme partie de ladite largeur de plus ; & aux grand bastimens on leur pourra donner de longueur jusques à trois fois leur largeur, en quoy elles seront d'autant plus belles & commodes.

Exemple. Fig. No. II.

Soit la salle A A. dont la largeur soit A B. ayant 24 pieds en œuvre ; on luy donnera en longueur deux fois sa largeur, jusqu'au nombre marqué 2 : c'est à sçavoir 48 pieds de long sur 24 pieds de large. Ou deux fois sa largeur, & le quart de la dite largeur de plus, jusques au nombre marqué $2\frac{1}{4}$ sçavoir cinquante quatre pieds de long sur 24 de large. Ou deux fois sa largeur & le tiers d'icelle de plus, jusqu'au nombre marqué $2\frac{1}{3}$ sçavoir 56 pieds de long sur 24 de large. Ou finalement aux grands bâtimens, la salle aura au plus en longueur trois fois sa largeur jusqu'au nombre marqué 3, sçavoir 72 pieds de long sur lesdits 24 pieds de large.

Les antichambres & chambres doivent estre partagées, de sorte qu'il y en ait à chaque costé de l'entrée & de la salle ; & il faut prendre garde, que celles du costé droit respondent & soient egales à celles du costé gauche, afin que le bâtiment soit d'un costé comme de l'autre si cela se peut.

De la proportion que doivent avoir les antichambres.

Les antichambres pour estre bien proportionnées doivent avoir de longueur la ligne diagonale du quarré de leur largeur ; ou leur largeur & une moitié de plus que leurdite largeur.

Exemple de la premiere grandeur des antichambres. Fig. N°. III.

Soit le quarré A. B. C. D. dont châque costé soit de 24 pieds, & en soit tirée la ligne diagonale A. C. la mesme longueur qu'aura ladite diagonale, il la faut donner à ladite antichambre, depuis A. jusques à B. E. & depuis D. jusqu'à F ; ainsi l'antichambre aura 34 pieds de long sur 24 de large.

Exemple de la deuxiesme grandeur des antichambres. Fig. N°. IV.

Soit pareillement le quarré A. B. C. D. duquel chaque costé soit de 24 pieds, comme cy dessus, adjoustez aux costez A. B, D. C, la moitié de leur longueur, sçavoir 12 pieds depuis C. jusqu'à G. vous donnerez à l'antichambre 36 pieds de long sur 24 de large.

De *la proportion que doivent avoir les chambres.*

Quant aux chambres, il s'en peut faire de cinq sortes & proportions. Car ou elles seront quarrées ; ou elles auront de longueur leur largeur, avec une huitiesme, ou septiesme, ou sixiesme & mesme une cinquiesme partie de plus, que leur dite largeur.

Exemple de la premiere grandeur des chambres. Fig N°. V.

Soit fait un quarré parfait A. B. C. D. duquel les quatre costez & les quatre angles soient egaux entr'eux, ce sera la grandeur de la chambre.

Exemple de la deuxiesme grandeur des chambres. Fig. N°. VI.

Soit le quarré A. B. C. D. dont châque costé soit de 24 pieds, divisez un desdits costez en 8 parties egales, dont châcune sera de trois pieds, adjoustez

adjoustez une desdittes parties audit costé A. B. pour le tirer jusqu'à E. & autant au costé D. C. pour le tirer jusqu'à F. vous ferez la chambre de vingt-sept pieds de long sur 24 de large.

Exemple de la troisiesme grandeur des chambres. Fig. N°. VII.

Soit le quarré A. B. C. D. comme dessus de 24 pieds par châcun de ses costez, divisez le costé A. B. en sept parties egales, & y adjoustez une desdites parties, la tirant jusqu'à E. & le costé D. C. jusqu'à F; ladite chambre aura vingt-sept pieds cinq pouces une ligne & demie de long, sur vingt quatre pieds de large.

Exemple de la quatriesme grandeur des chambres. Fig. N°. VIII.

Soit comme dessus le quarré A. B. C. D. ayant en châcun de ses costez 24 pieds; divisez un des costez comme A. B. en six parties egales, adjoustez y une desdites parties, tirant ledit costé jusqu'à E: & D. C. jusqu'à F. vous ferez la chambre de 28 pieds de long sur 24 de large.

Exemple de la cinquiesme & derniere grandeur des chambres. Fig. N°. IX.

Soit fait encore, comme dessus, le quarré A. B. C. D. dont châque costé soit de 24 pieds: divisez un des costez en cinq parties egales, adjoustez une desdites parties, tirant le costé A. B. jusqu'à E: & D. C. jusqu'à F. vous donnerez à la chambre 28. pieds 9. pouces 7. lignes de long sur 24 pieds de large.

Des aires & superficies des departemens, planchers & platfonds.

APrés avoir veu les formes des galeries, sales, & antichambres; il est à propos de parler des aires ou superficies des departemens, planchers & platfonds.

Les aires ou superficies seront de quarreaux de terre cuitte, ou de pierre dure, ou de marbre, ou d'ais de menuiserie & parquetage; & se peuvent faire de diverses sortes & diverses couleurs, par la diversité qui se trouve aux matieres, & ainsi elles seront fort belles & agreables à l'œil. Rarement on en fait de marbre, ou autre pierre dure dans les chambres, où l'on

l'on couche ; parce qu'elles seroient trop froides en hyver, mais il est bon d'en faire dans les galeries & vestibules.

On prendra garde que les sales, antichambres & chambres, qui seront jointes ensemble ou qui se suivront, ayent toutes, l'aire ou superficie egale; de sorte que mesme les seuils des portes ne soient pas plus hauts, que le reste.

Les planchers se font aussy diversement, par ce qu'il y en a plusieurs qui prennent plaisir à les faire de beaux soliveaux & bien travaillez qui se mettent entre la distance qu'il y a d'une poûtre à l'autre. Or il faut prendre garde, que ces soliveaux soient eloignez l'un de l'autre, de leur grosseur ; & de cette façon les planchers seront beaucoup plus forts & agreables à l'œil : mais si on y garde plus ou moins de distance, ils ne feront pas un si bel effect à la veuë.

D'autres veulent des compartimens de plâtre ou de bois, qu'ils enrichissent de peintures, & dorures : & ainsi on les embellit selon les diverses inventions dont on se veut servir. C'est pourquoy on ne peut donner en cela de regle certaine & determinée.

De la hauteur des sales, antichambres, & chambres.

Les hauteurs des sales, antichambres, & chambres se font en voûte, ou en plancher ; si on les fait en plancher on divisera la largeur en trois parties, & deux de ces parties seront pour la hauteur, que doit avoir l'estage depuis l'aire ou superficie jusques sous la solive.

Exemple de la premiere hauteur des sales, antichambres & chambres. Fig. No. X.

Soit pour la chambre dont vous voulez trouver la hauteur, la figure X. que nous poserons avoir de largeur 24. pieds en œuvre, qui seront divisez sur la ligne A. B. en trois parties egales aux points où sont marquez les nombres 1. 2. 3. estant châque partie de huit pieds, dont deux feront la hauteur de la chambre, sçavoir de 16. pieds de l'aire jusques sous la solive.

Et si on veut avoir une hauteur plus grande, il faudra diviser ladite largeur en sept parties, & des sept en prendre cinq qui donneront ladite hauteur.

Exemple

Exemple de la deuxiesme hauteur plus grande. Fig. N°. XI.

Soit la figure XI. de pareille largeur, que la precedente, sçavoir de vingt quatre pieds, en œuvre; qui seront divisez sur la ligne A. B. en sept parties egales; prenez en cinq pour faire la hauteur de l'estage A. C. & B. D. ladite hauteur sera de 17 pieds 2. pouces, depuis l'aire jusques sous la solive.

Ou bien divisez ladite hauteur en quatre parties; & trois de ces parties donneront pareillement une hauteur plus grande.

Exemple de la troisiesme hauteur plus grande. Fig. N°. XII.

Soit la figure XII. de pareille largeur que les precedentes, sçavoir de vingt-quatre pieds en œuvre: qui seront divisez sur la ligne A. B. en quatre parties egales: trois desquelles vous prendrez pour la hauteur de l'étage: Ainsi il aura dixhuit pieds depuis l'aire jusques sous la solive.

De la proportion des chambres hautes du second estage.

Les chambres hautes du second estage auront une douziesme partie moins de hauteur, que les chambres basses.

Exemple de la hauteur du second estage, en la figure N°. X.

Soit comme il a esté dit en la figure marquée X. son premier estage de 16 pieds, de l'aire jusques sous la solive, divisant lesdits 16 pieds en douze parties egales, j'en prendray onze, qui feront 14. pieds 8. pouces, pour la hauteur du second estage, depuis l'aire jusques sous la solive.

Exemple de la hauteur du second estage de la figure N°. XI.

Soit comme il a esté dit en la figure XI. son premier estage de 17 pieds 2 pouces de hauteur de l'aire jusques sous la solive: divisant lesd. 17 pieds 2 pouces en douze parties egales; j'en prendray onze, qui feront 15 pieds 7 pouces, pour la hauteur du second estage de l'aire jusques sous la solive.

Exemple de la hauteur du second estage de la Fig. N°. XII.

Soit comme a esté dit en la figure marquée XII. son premier estage de 18. pieds de hauteur de l'aire jusques sous la solive, divisant lesdits 18. pieds en douze parties egales; j'en prendray onze, qui seront seize pieds & demy pour la hauteur du second estage depuis l'aire jusques sous la solive.

De la proportion des sales, antichambres & chambres du premier estage, qui seront voutées.

Les sales, antichambres & chambres basses & du premier estage aux grands bâtiments, seront voutées, ainsi elles seront beaucoup plus belles, & moins sujettes au feu.

Leur hauteur se fera en divisant la largeur en six parties, & de ces six parties on en prendra cinq, qui donneront la hauteur, que doit avoir l'estage, depuis l'aire ou superficie, jusques sous la clef de la voute.

Exemple de la premiere hauteur des sales, antichambres & chambres qui seront voutées.

Soit la figure marquée XIII. de 24 pieds de largeur plus ou moins, qui seront divisez en 6 parties egales; prenez en cinq, qui feront 20 pieds pour la hauteur de l'aire jusques sous la clef de la voute.

Et si on veut une hauteur plus grande, on divisera ladite largeur en huit parties, & sept de ces parties seront pour ladite hauteur.

Exemple de la deuxiesme hauteur plus grande.

Soit la figure XIV. ayant pareille largeur, que la precedente de 24 pieds eu œuvre; les divisant en huit parties egales, prenez en 7 qui feront 21 pieds pour la hauteur de l'aire, jusques sous la clef de la voute.

Et finalement si on divise ladite largeur en 12. on en prendra onze, pour ladite hauteur, qui sera encor plus grande.

Exemple de la troisiesme hauteur plus grande.

Soit la figure XV. de vingt-quatre pieds de largeur en œuvre, comme les precedentes; divisant lesdits 24 pieds en 12 parties egales; j'en prendray onze, qui feront 22. pieds de hauteur depuis l'aire jusques sous la clef de la voute.

De la proportion des chambres hautes du second estage.

Les chambres hautes du second estage auront une sixiesme partie moins de hauteur, que les chambres basses.

Exemple de la hauteur du second estage de la figure marquée XIII.

Soit comme il a esté dit en la figure marquée XIII. son premier estage de 20 pieds de hauteur, de l'aire jusques sous la clef de la voute, divisant lesdits vingt pieds en six parties egales, j'en prendray cinq qui seront 16 pieds

16 pieds 8 pouces de hauteur du second estage, de l'aire jusques sous la solive.

Exemple de la hauteur du second estage de la figure marquée XIV.

Soit comme il a esté dit en la figure marquée XIV. la hauteur du premier estage de vingt & un pieds de l'aire jusques sous la clef de la voute, divisant lesdits 21 pieds en 6 parties egales, j'en prendray 5 qui feront 17 pieds 6 pouces, pour la hauteur du second estage, de l'aire jusques sous la solive.

Exemple de la hauteur du second estage de la figure marquée XV.

Soit comme il a esté dit en la figure marquée XV. la hauteur de son premier estage de vingt & deux pieds, de l'aire jusques sous la clef de la voute: divisant lesdits vingt & deux pieds en 6 parties egales; j'en prendray 5 qui feront 18 pieds quatre pouces, pour la hauteur du second estage, de l'aire jusques sous la clef de la voute.

De la proportion du troisiesme estage.

Voulant faire, au dessus du second estage un Attique ou troisiesme estage, le second sera toujours divisé en 12 parties egales, neuf desquelles donneront la hauteur, que doit avoir le troisiesme, depuis l'aire jusques sous la solive.

Pour ce qui est de la construction des chambres, il faut avoir esgard tant à la place du lict, qui est ordinairement de six à sept pieds en quarré, qu'à la ruelle, comme aussi à la situation de la cheminée: laquelle pour cette consideration ne doit pas estre située justement au milieu, mais distante de quelque deux ou deux pieds & demy, afin de donner place au lict; & par ce moyen l'inegalité est peu reconnoissable, si ce n'est aux bastimens de largeur, au moins de vingt quatre pieds en œuvre: Et en ce cas elle se pourra mettre justement dans le milieu.

De la hauteur des Galleries.

LEs galleries basses auront la mesme hauteur, que les salles, antichambres & chambres du premier estage, afin d'y pouvoir entrer de plain pied: ce qui s'entend lors que lesdites galleries basses sont fermées à mesme hauteur d'appuy que lesdites salles, antichambres & chambres, dont l'aire ordinairement doit estre plus eslevée, que le rez de chaussée de la cour, de quelque deux pieds au moins, ou de trois ou quatre pieds. Et on y monte par des marches qui ne doivent pas avoir plus de six pouces

de hauteur, ni moins de quatre pouces, & de largeur un pied, & au plus quinze à seize pouces.

Mais voulant faire les galleries basses entierement ouvertes, de sorte que l'on y entre de la cour, en ce cas on en pourra tenir l'aire plus basse, que celles des departemens, & suffira, que ladite aire soit d'un pied plus haute, que le rez de chaussée de la cour: ce qui causera en ce faisant une grande beauté, d'autant que par ce moyen on les approchera davantage à la belle proportion, qu'elles doivent avoir en leur hauteur, depuis l'aire ou superficie, jusques sous la clef de la voute, & pour y entrer on y montera par des marches, qui seront entre les ouvertures des arcades.

De la juste proportion que doivent avoir les Galleries hautes.

Les Galleries hautes se font, ou en plancher quarré ou en ceintre; si en plancher quarré, elles auront de hauteur leur largeur.

Les Galleries, qui seront ceintrées auront en hauteur leur largeur avec une cinquiesme, quatriesme, ou troisiesme partie de plus, que leur dite largeur.

Des mesures des portes, & des fenestres.

On ne sçauroit donner de mesures certaines & determinées, des hauteurs & largeurs, des portes principales des bastimens, ni des portes & fenestres des chambres; dautant que pour faire les portes principales, l'Architecte se doit regler à la grandeur du bastiment, à la qualité du maistre; & aux choses qu'on y doit faire passer. Neantmoins nous ne laisserons pas d'en donner les mesures suivantes.

De la proportion des portes principales.

Les portes principales des entrées, par où doivent passer carrosses, chariots, & autres tels instrumens, n'auront pas moins de sept & demy, ou huit à neuf pieds; & aux grands bastimens jusques à dix ou douze pieds de largeur.

Leur hauteur sera d'une largeur & demie pour le moins, & si on les veut faire bien proportionnées on leur donnera de hauteur le double de leur largeur.

De la proportion des portes du dedans du logis.

Les portes du dedans du logis au moindre bastiment, ne doivent pas avoir moins de deux pieds & demy de large, & cinq pieds & demy de haut.

haut. Celles de trois à quatre pieds de large, auront en hauteur le double de leur largeur, & aux grands bastimens on leur pourra donner jusqu'à cinq ou six pieds de largeur, & de hauteur le double; & quelquefois une cinquiesme, ou quatriesme partie moins de ladite largeur.

Les Anciens avoient accoustumé de faire leurs portes plus estroittes par le haut que par le bas, comme on void en une Eglise qui est à Tivoli, ce que Vitruve nous enseigne, & faisoient cela peutestre, pour leur donner plus de force.

De la proportion des fenestres.

Les fenestres auront d'ouverture quatre, quatre & demy, ou cinq pieds; & aux grands bastimens jusques à six, entre les deux tableaux ou pieds droits.

Leur hauteur sera au moins le double de leur largeur; & pour les faire belles & bien proportionnées, une quatriesme, ou troisiesme, ou demie partie de plus que ladite largeur.

Et selon la grandeur de celles ci je fais toutes celles des autres chambres de mesme estage; mais celles du second estage doivent estre moins hautes que celles de dessous, de la douziesme partie; Et si on en fait encore au dessus des secondes, on doit les faire plus basses de la quatriesme partie, que celles qui sont prochainement au dessous.

De la proportion des appuis des fenestres.

Les appuis des fenestres auront, depuis deux pieds huit pouces, jusques à trois pieds au plus de hauteur.

Les meneaux ou croisillons de fenestres auront quatre à cinq pouces d'espaisseur; Leurs feuillures seront d'un pouce & demy ou deux pouces au plus; afin de conserver plus de force au derriere d'iceux, & que les membrures & chassis de bois qui portent les volets de menuiserie puissent avoir une force convenable.

Les pieds droits des fenestres seront fort embrasez & refeuillez de deux pouces & demy à trois pouces pour le moins; afin que la menuiserie ait plus de force & qu'elle puisse joindre contre les murs. Quand il y a peu d'espaisseur au mur, les volets des fenestres doivent desborder de l'embrasure, de la moitié ou du tiers seulement; lors il est à propos de briser lesdits volets; afin qu'ils ne donnent point d'empeschement dans la chambre & n'ostent pas la clarté.

Observation qu'il faut garder en faisant les portes & fenestres.

IL faut prendre garde, en faisant les fenestres, de ne leur donner ni plus ni moins de jour, qu'il leur est necessaire, & ne les faire ni plus ni moins larges qu'il est besoin : C'est pourquoy il faut avoir esgard à la grandeur des lieux, qui en doivent recevoir le jour ; estant certain & evident qu'une grande chambre a besoin de plus de clarté, qu'une petite, & que si on fait les fenestres plus petites qu'il ne faut, les lieux seront obscurs & sombres. Et parce que dans les maisons on fait de grandes chambres, de moyennes & de petites ; Il faut bien prendre garde, que toutes les fenestres soient egales entre elles en leur ordre & estages ; que celles de la main droite respondent à celles de la main gauche ; & que celles de dessus soient justement au droit de celles de dessous ; & semblablement, que les portes soient justement les unes au dessus des autres ; afinque le vuide se rencontre sur le vuide, & le plein sur le plein ; & de plus que les portes se rencontrent, de sorteque l'on puisse voir d'un bout du logis à l'autre, ce qui est fort agreable ; outre qu'il a bonne grace, donne de la fraischeur en esté, & apporte encore d'autres commoditez.

On a de coustume pour plus grande fermeté, de faire des arriere-voulsures au derriere des bandeaux des portes, & croisées, avec des arcs par dessus, pour servir de descharge, & empescher, que les portes & croisées ne soient aggravées du trop grand poids ; ce qui est de grande utilité pour la durée du bastiment.

Il faut esloigner les fenestres des coins & angles du bastiment d'une distance raisonnable, parceque cette partie là ne doit pas estre ouverte & affoiblie qui doit soûtenir & lier tout le reste du bastiment.

De la juste proportion que doivent avoir de grosseur & saillie les pilastres des portes & fenestres.

Les pilastres des portes & fenestres ne doivent pas estre plus gros, que de la cinquiesme partie de leur ouverture, ni moins, que de la sixiesme.

La saillie des pilastres en general se trouvera en divisant leur grosseur en six parties, & une de ces parties sera pour la saillie, qu'ils doivent avoir. Reste à voir leurs ornements.

Des Ornemens des portes & fenestres.

La façon dont il faut faire les ornemens des portes principales des bastimens

mens, & des feneſtres, ſe peut aiſement connoiſtre, de ce qu'enſeigne Vitruve, chap. 6. du 4 Livre; en y ajouſtant tout ce que le Reverendiſſime Barbaro en dit & monſtre en ce lieu, & encore de ce que j'en ay dit cy deſſus, parlant de tous les cinq Ordres. C'eſt pourquoy, laiſſant cela à part, je mettray ſeulement quelques deſſeins des chambres, ſelon qu'elles ſe peuvent faire diverſement, & je monſtreray à marquer particulierement châque membre, qui ait grace, & autant de ſaillie qu'il eſt neceſſaire.

Les ornemens que l'on donne aux portes & aux feneſtres ſont l'Architrave, la Friſe, & la Corniche.

L'Architrave tourne à l'entour de la porte, & doit eſtre auſſi gros que le pilaſtre, lequel j'ay dit ne le devoir pas eſtre moins, que de la ſixieſme partie de la largeur de l'ouverture, ni plus que de la cinquieſme: or de l'Architrave prennent leur groſſeur la Friſe & la Corniche des deux inventions qui ſuivent.

Exemple. Fig. N°. XVI.

Soit la largeur de l'ouverture de la porte A. A. diviſée en ſix parties egales; une de ces parties ſera pour l'Architrave B. qui tournera à l'entour de la porte, & ſera diviſée en 4 parties: 3 deſquelles feront la hauteur de la Friſe C, & cinq celle de la Corniche D.

Les meſures de châque membre des ornemens ſe trouveront en cette ſorte; l'Architrave B. ſera diviſé en dix parties: 3 ſeront pour la premiere feuillure, ou bande E: 4 pour la ſeconde F; & les 3. qui reſtent ſe diviſeront en 5; trois ſeront pour la gueule renverſée G; & les deux autres pour l'orle H; qui a de ſaillie la quatrieſme partie de ſa groſſeur. La gueule renverſée G, a autant de ſaillie que de hauteur, & ſe marque de cette maniere; on tire une ligne droite, laquelle va finir au bout ſous l'orle H, & ſur la ſeconde feuillure F; elle ſe diviſe par la moitié, & on fait que châcune de ces moitiez eſt la baſe d'un triangle de deux coſtez egaux; & ſur l'angle oppoſé à la baſe ſe met le pied immobile du compas, & ſe tirent les lignes courbes qui font ladicte gueule renverſée G.

La Friſe eſt de trois parties de l'Architrave diviſée en quatre: & ſe deſſeigne d'une portion de cercle moindre, que le demy cercle, l'enflure de laquelle vient au droit de la cimaiſe de l'Architrave.

Les cinq parties qui ſe donnent à la Corniche, ſe partagent ainſi à ſes membres: une ſe donne à la Scotie avec ſon liſteau, qui eſt de la cinquieſme partie de ladite Scotie; la ſcotie a de ſaillie les deux tiers de ſa hauteur: pour la deſſeigner on forme un triangle de deux coſtez egaux, & à l'angle C. on fait le centre: & ainſi la ſcotie vient à eſtre la baſe du

triangle

triangle. Une autre desdites 5 parties est pour l'œuf, il a de saillie les deux tiers de sa hauteur ; & se desseigne faisant un triangle de deux costez egaux, & le centre se fait du point H. Les autres trois parties se reduisent en dixsept, il y en a huit pour la couronne ou goutiere, avec ses listeaux, desquels ceux de dessus font une des huit parties, & celuy qui est dessous, & qui fait le creux de la goutiere, fait une des six parties de l'œuf; les autres neuf sont pour la gueule droite & son orle, lequel est du tiers de ladite gueule. Pour la former en sorte qu'elle soit bien & ait de la grace, on tire la ligne droite A. B. & se divise en deux parties egales au point C. une de ces moitiez se divise en sept parties, dont les six se prennent au point D. puis on forme deux triangles A. E. C. & C. B. F. & sur les points E. & E. on met le pied immobile du compas & on tire les portions des cercles A. C. & C. B. lesquelles forment ladite gueule.

L'Architrave semblablement, en la seconde invention, se divise en quatre parties : & des trois se fait la Corniche. Puis l'Architrave se divise en trois parties, deux desquelles se rediviſent en sept ; desquelles sept, trois sont pour la premiere feuillure, & quatre pour la seconde. Et la troisiesme partie de l'Architrave se rediviſe en neuf : de deux se fait le rondeau : les autres sept se divisent en cinq, trois font la gueule renversée, & deux l'orle.

La hauteur de la Corniche se divise en cinq parties & trois quarts : une desquelles se rediviſe en six : des cinq se fait la gueule renversée au dessus de la Frise & de la sixiesme le listeau. La gueule renversée a autant de saillie que de hauteur : & de mesme aussi le listeau. La seconde partie de la hauteur de la Corniche est pour l'œuf, lequel a de saillie les trois quarts de sa hauteur. La moulure au dessus de l'œuf est de la sixiesme partie de l'œuf, & a autant de saillie. Les autres trois parties de la hauteur de ladite Corniche se divisent en dixsept, huit desquelles sont pour la goutiere : laquelle a de saillie, des trois parts de sa hauteur les quatre. Les autres neuf se divisent en quatre : trois sont pour la gueule, & une pour l'orle. Les trois quarts qui restent se divisent en cinq parties & demie : d'une se fait la moulure, & des quatre & demy la gueule renversée au dessus de la goutiere. La Corniche a autant de saillie qu'elle est grosse.

Membres de la Corniche, de la premiere invention.

I. Scotie.
K. Oeuf.
L. Goutiere.
N. Gueule.
O. Orle.

Membres

Membres de l'Architrave.

G. Premiere feuillure.
V. Seconde feuillure.
P. Gueule renverſée.
R. Orle.
S. Enflure de la Friſe.
T. Partie de la Friſe qui entre dans le mur.

Par le moyen de ces deux figures, on peut connoiſtre les membres de la ſeconde invention. De ces deux autres inventions l'Architrave de la premiere qui eſt marquée F. ſe diviſe ſemblablement en quatre parties : de trois & un quart ſe fait la hauteur de la Friſe, & de cinq celle de la Corniche. L'Architrave ſe diviſe en huit parties : cinq ſont pour le plain & uny & trois pour la cimaiſe; laquelle ſe rediviſe encore en huit parties, trois ſont pour la gueule renverſée, trois pour la ſcotie, & deux pour l'orle. La hauteur de la Corniche ſe diviſe en ſix parties : de deux ſe fait la gueule droite avec ſon orle, & d'une autre la gueule renverſée. Ladite gueule droite ſe rediviſe en neuf parties, de huit deſquelles ſe fait la gouttiere & la moulure. L'Aſtragal ou rondeau, au deſſus de la Friſe, eſt du tiers d'une deſdites ſix parties, & ce qui reſte entre la gouttiere & le rondeau ſe laiſſe pour la ſcotie.

En l'autre invention l'Architrave marqué H. ſe diviſe en quatre parties: & de trois & demie ſe fait la hauteur de la Friſe, & des cinq la hauteur de la Corniche. L'Architrave ſe diviſe en huit parties : il y en a cinq pour le plain & uny, & trois pour la cimaiſe; Laquelle ſe diviſe en ſept parties : d'une ſe fait l'Aſtragal; & le reſte ſe diviſe de nouveau en huit parties: trois deſquelles ſont pour la gueule renverſée, trois pour la ſcotie, & deux pour l'orle. La hauteur de la Corniche ſe diviſe en ſix parties & trois quarts; de trois ſe fait la gueule renverſée, le dentellé, & l'œuf. La gueule renverſée a de ſaillie autant qu'elle eſt g oſſe : Le dentellé de trois parties de ſa hauteur les deux; & l'œuf de quatre parties les trois; Des trois quarts ſe fait la gueule renverſée, entre la gueule droite & la gouttiere; & les trois autres parties ſe diviſent en dixſept; neuf font la gueule droite, & l'orle; & huit la gouttiere.

Cette Corniche a de ſaillie autant qu'elle a de groſſeur, ainſi que toutes les autres ſuſdites.

Demonſtration de quelques figures des Portes & Croiſées, ſelon les cinq ordres d'André Palladio.

Croiſées ſelon l'ordre Compoſite qui ſont dans la cour du Louvre, leſquelles font voir la beauté des proportions ci devant deſcrites.

Des cheminées des salles, chambres, cabinets & garderobes; & de leur proportion.

Les cheminées des salles doivent avoir en œuvre six à sept pieds, & aux grands bastimens jusques à huit entre les deux jambages; & sera bon de faire leurs tuyaux dans l'espaisseur du mur si faire se peut, sinon elles seront adossées contre, en lieu où elles puissent correspondre à celles des chambres, lesquelles ne s'escartent que bien peu du milieu, comme il a esté dit. Et s'il est possible, il faut faire en sorte que la cheminée soit veuë de front par celuy qui entrera dans la salle.

Leur hauteur sera de quatre, quatre & demy, à cinq pieds au plus jusque sous la platte bande du manteau. Leur saillie aura deux pieds & demy, ou trois pieds au plus, depuis le mur jusque sous le manteau. Les jambages auront de huit à douze pouces de largeur, & aux grands bastimens jusqu'à vingt quatre au plus, selon l'ordre d'Architecture dont on la veut enrichir.

Des cheminées des chambres, & de leurs proportions.

Les cheminées des chambres auront de largeur cinq & demy, ou six pieds; & aux grands bastimens jusqu'à sept, & seront placées comme j'ay dit ci dessus, à cause de la place du lict.

Leur hauteur sera de quatre pieds, ou de quatre & demi jusques sous le manteau, ou platte bande.

Leur saillie sera de deux pieds, ou de deux & demi, depuis le contrecœur jusqu'au devant des pié-droits ou jambages.

Des cheminées des cabinets & garderobes.

Les cheminées des cabinets & garderobes auront au moins quatre, quatre & demy, ou cinq pieds de large.

Leur hauteur sous le manteau sera pareille à celle-ci dessus de quatre pieds, ou quatre & demy, & pareillement leur saillie de deux pieds, ou deux pieds & demy du contrecœur.

Des tuyaux des cheminées.

Les tuyaux des cheminées seront esleyez jusques hors la couverture & par dessus le fais, de trois, quatre, à cinq pieds au plus; afin qu'ils portent la fumée en l'air. Il faut prendre garde à ne les faire ni trop estroits ni trop larges, parceque s'ils sont trop larges le vent entrant dedans rechas-

sera

sera la fumée en bas, & ne la laissera pas librement monter & sortir: & dans les tuyaux trop estroits la fumée n'ayant pas libre sortie s'engouffrera & retournera en arriere; c'est pourquoy on n'en fera point pour les chambres de plus estroits que de dix à onze pouces, ni de plus larges que de quinze, qui est la largeur ordinaire des tuyaux de cheminées des grandes cuisines, à cause du grand feu que l'on y fait.

Et pour leur longueur elle sera de quatre à cinq pieds au plus en œuvre, depuis où finit la hotte, jusques au haut du tuyau. Or ladite hotte va depuis le manteau jusqu'à l'endroit du plancher, ou clef de voute, toûjours en diminuant au dedans d'œuvre; jusqu'à ce que l'on parvienne aux mesures de largeur & longueur cy dessus prescrites & depuis là en montant jusqu'au bout du tuyau, il faut le conduire & faire le plus uni que faire se pourra, dautant qu'à faute de ce faire, on est souvent incommodé de la fumée.

Ce qu'il faut observer en faisant les cheminées, & de la façon que les Anciens s'en sont servis.

IL faut que les jambages & manteaux des cheminées sur lesquels se font les tuyaux, soient travaillez delicatement; parce que l'ouvrage à la rustique ne sied bien qu'en de tres grands bastimens, pour les raisons rapportées ci dessus.

Les Anciens pour eschaufer leurs chambres, se sont servis de ces moyens; ils faisoient les cheminées au milieu avec des colomnes ou corbeaux, qui portoient en haut les Architraves, sur lesquels estoient les tuyaux des cheminées: d'où sortoit la fumée, comme on en voyoit une à Baye pres de la Piscine de Neron; & une qui n'est pas loin de Civita vecchia. Et quand ils ne vouloient pas de cheminées, ils faisoient dans l'espaisseur du mur quelques trompes ou tuyaux, par où montoit la chaleur du feu, qui estoit dessous la chambre, & sortoit dehors par certaines bouches ou soûpiraux, qui estoient au haut de ces tuyaux.

Presque en la mesme maniere, Messieurs Trenti gentilshommes de Vicenze, rafraichissent en esté leurs chambres à Costoza leur maison des champs; parce qu'il y a en ce lieu là des montagnes, dans lesquelles se trouvent de fort grandes caves, qui estoient anciennement des carrieres, dont je croy qu'entend parler Vitruve au second livre, où il traite des pierres; dans lesquelles caves il s'engendre des vents extremement frais, que ces gentilshommes conduisent & font entrer dans leurs maisons par de certaines voutes soûsterraines, & par le moyen de certains tuyaux, semblables à ceux dont nous parlions ci dessus, les font couler dans tou-

tes les chambres ; ouvrant & bouchant lesdits tuyaux, comme il leur plaist, pour prendre plus ou moins de fraischeur, selon le temps & la saison. Et quoy que ce lieu soit merveilleux, quand ce ne seroit que pour cette grande commodité : neantmoins ce qui le rend encore plus admirable & plus digne d'estre veu, c'est la prison des vents, qui est une certaine chambre sous terre, faite par le tresexcellent Seigneur Trenti, & par luy nommée Eolie ; où plusieurs de ces tuyaux & conduits à vents se dechargent, pour laquelle, afinde la rendre belle & digne de ce nom qu'il luy a donné, il n'y a epargné ni soin ni depense.

De Escaliers, & de leurs diverses manieres, aussy du nombre & grandeur des marches ou degrez.

IL faut soigneusement prendre garde à bien poser les escaliers, parce qu'il n'y a pas peu de difficulté à trouver un lieu qui leur soit propre, afin qu'ils puissent bien faire leurs distributions, & qu'ils n'empeschent point le reste du bastiment. C'est pourquoy on les place ordinairement au coin du bastiment, ou sur les aisles, ou dans le milieu de la façade ; ce qui n'arrive que rarement, si ce n'est aux grandissimes bastimens, veu que beaucoup de pierres qui se devroient rencontrer de suite, seroient interrompües par le moyen de cet escalier, qui seroit dans le milieu ; si ce n'est que le logement fust double.

Il y a trois ouvertures à faire aux moindres escaliers ; la premiere est la porte par où on y entre, laquelle est d'autant mieux faite qu'elle a plus d'ouverture, & me plaist davantage, si elle est en lieu ou avant que de parvenir on voye la plus belle partie de la maison ; parce qu'encore que la maison soit petite, par ce moyen elle paroistra plus grande : neantmoins il faut que ladite porte paroisse & soit aisée à trouver.

La seconde ouverture est celle des fenestres, qui sont neceſſaires pour donner de la clarté sur les degrez ; & lors qu'il n'y en a qu'une il faut, qu'elle soit au milieu, tant que faire se peut, afin que tout l'escalier soit esclairé.

La troisiesme est l'ouverture, par laquelle on entre dans les appartemens d'enhaut, & qui doit conduire en des lieux amples, beaux, & enrichis.

Les escaliers seront bien faits s'ils sont amples, clairs, & aisez ; de sorte qu'ils semblent convier le monde à y monter.

Ils seront clairs, s'ils ont une vive lumiere, & qui se respande par tout également.

Ils seront amples, s'ils ne paroissent estroits & petits, eu esgard à la grandeur & qualité du bastiment ; Mais ils ne doivent jamais estre plus estroits de quatre pieds, afin que si deux personnes s'y rencontrent, elles puissent commodement se faire place l'une à l'autre. On leur peut donner jusques

à cinq,

à cinq, six, sept, ou sept pieds & demy, & aux grands bâstimens jusqu'a dix ou douze pieds de large pour châcun rampant, & les faut faire les plus commodes qu'il est possible.

De la hauteur & largeur des marches ou degrez.

Les marches ou degrez ne doivent pas avoir plus de six pouces de haut, & s'ils sont plus bas ce sera sur tout aux escaliers longs & continuez, ils en seront plus aisez, parce que le pied ne se lassera pas tant à monter, mais ils n'auront pas moins de quatre pouces de hauteur.

Leur largeur ne doit pas estre moindre que celle d'un pied; ni plus que de quinze à seize pouces.

Les Anciens observoient de faire le nombre des degrez non pair: afin qu'ayant commencé à monter du pied droit, on achevast du mesme pied; ce qu'ils prenoient en bon augure, & en faisoient un point de tres grande devotion entrant dans les Temples.

Des diverses manieres des escaliers.

Les escaliers se font droits ou à viz & limaçon: les droits se font estendus en deux branches, ou sont quarrez, qui tournent en quatre differentes branches. Et pour en faire de cette derniere sorte, toute la place se divise en quatre parties, dont il y en a deux pour les degrez, & deux pour le vuide; du milieu duquel, s'il est decouvert, l'escalier reçoit de la clarté. Ils se peuvent faire avec un mur au dedans; & lors dans les deux parties, qu'on prend pour les degrez, se doit comprendre & renfermer l'epaisseur du mur, qui fait la cage: ils se peuvent faire aussi sans mur au dedans. Ces deux sortes d'escaliers sont de l'invention du Seigneur Louis Cornaro gentilhomme d'un jugement tres exquis.

Les escaliers à viz & limaçon, se font ronds en aucuns lieux, & en d'autres se font en ovale; quelque fois avec la colomne au milieu, & d'autres fois vuides. Et tels escaliers à viz se font particulierement en des lieux estroits, parce qu'ils occupent moins de place que les escaliers droits, mais aussi sont-ils plus malaisez à monter. Ceux là ont bonne grace, qui sont vuides au milieu, parce qu'ils peuvent avoir du jour d'en haut & ceux qui sont au haut de l'escalier, voyent tous ceux qui montent, ou qui commencent à monter, & sont aussi veus de ceux, qui montent.

Ceux qui ont la colomne au milieu, ayans peu d'espace, se font en cette maniere: On divise le diametre en douze parties, dont les dix sont pour les degrez, & les deux autres sont pour la colomne au milieu; ou bien l'on divise ledit diametre en huit parties, dont les six sont pour les degrez, & les deux autres pour la colomne. Et s'il y a beaucoup d'espace, on divise le diametre en trois parties, dont on en prend deux pour les degrez, & une qui demeure pour la colomne: comme au dessein. A. ou autrement on divise le diametre en sept parties, desquelles on prend trois pour

la colomne du milieu,& quatre pour les degrez: & c'eſt juſtement de cette meſme maniere qu'eſt l'eſcalier de la colomne de Trajan à Rome. Et ſi on fait les degrez en tournant, comme au deſſein B. ils en ſeront beaucoup plus beaux & agreables; comme auſſy plus longs,que s'ils eſtoient droits. Mais aux eſcaliers vuides dans le milieu, le diametre ſe diviſe en quatre parties, deſquelles deux ſont pour les degrez & deux pour le milieu.

Outre ces manieres d'eſcaliers, qui ſont en uſage, il en a eſté trouvé un à limaçon, par le Seigneur Marc Anthoine Barbaro, gentilhomme Venitien, & perſonnage d'un excellent eſprit, lequel ſe pratique bien à propos aux lieux fort ſerrez; il n'a point de colomne au milieu, & ſes degrez allans en tournant en ſont beaucoup plus larges; on le diviſe en la maniere ci deſſus expliquée.

Ceux qui ſont en ovale ſe diviſent de la meſme façon, que les ronds; ils ſont fort beaux & agreables, en ce que toutes les feneſtres & les portes ſe trouvent à la teſte de l'ovale & au milieu, & ſont fort commodes. J'en ay fait un de cette meſme façon, vuide au milieu dans le Monaſtere de la Charité à Veniſe, qui reüſſit merveilleuſement bien.

A Eſcalier à limaçon, avec colomne au milieu.
B Eſcalier à limaçon, avec colomne & degrez tournans.
C Eſcalier à limaçon, vuide au milieu.
D Eſcalier à limaçon, vuide au milieu, avec degrez tournans.
E Eſcalier en ovale, avec colomne au milieu.
F Eſcalier en ovale, ſans colomne.
G Eſcalier droit, avec un mur au dedans.
H Eſcalier droit, ſans mur.

Il y a une autre belle maniere d'eſcalier,que fit faire le Roy François premier au Chaſteau de Chambor prés de Blois, & eſt fait de cette ſorte; il y a quatre eſcaliers,qui ont quatre entrées: ſçavoir châcun la ſienne,& montent l'un ſur l'autre; de ſorte qu'en le faiſant au milieu du baſtiment, les quatre peuvent ſervir à quatre appartemens, ſans que ceux qui habitent en l'un aillent par l'eſcalier de l'autre: & parce qu'il eſt vuide au milieu tous ſe voyent l'un l'autre monter & deſcendre, ſans ſe donner aucun empeſchement, & dautant que cette maniere eſt belle & nouvelle, je l'ay miſe icy, & marquée par lettres depuis le pied juſqu'au haut; afin qu'on voye, où châque eſcalier commence & où il acheve.

Il y avoit encore aux Portiques de Pompée à Rome, en allant à la place des Juifs, des eſcaliers à limaçon de tres belle invention; parce qu'eſtans poſez au milieu, de ſorte qu'ils ne pouvoient recevoir de clarté, que d'enhaut, ils eſtoient faits ſur des colomnes; afin que la clarté ſe reſpandiſt par tout egalement. A l'exemple deſquels Bramante, excellent Architecte de ſon temps,en fit un à Beluedere, & ſans degrez: ayant les quatre ordres d'Architecture, Dorique, Jonique, Corinthien, & Compoſé. Pour faire de

ces

ces escaliers, il faut diviser tout l'espace en quatre parties, dont on en prend deux pour le vuide du milieu, & un de châque costé pour les degrez & les colomnes.

On void beaucoup d'autres manieres d'escaliers dans les anciens edifices: comme de triangulaires; & de cette sorte sont ceux, par où à Rome l'on monte au clocher de Saincte Marie la Rotonde, qui sont vuides au milieu, & reçoivent jour d'en haut. Ceux encor qui sont à Sancto Apostolo en la mesme ville, par lesquels l'on monte à Monte-Cavallo, sont fort magnifiques, & sont doubles, dont beaucoup de personnes ont pris le modelle; ils conduisoient autrefois à un Temple situé à la cime de la montagne, comme fait voir mon livre des Temples: & de cette sorte la mesme est ce dernier dessein.

Il faut noter, qu'aux escaliers qui seront quarrez, ou quarré longs; lors qu'on sera contraint d'y mettre des marches d'angles en tournant, on n'en pourra pas faire plus de six au demy cercle, qui sont trois au quart de cercle; & ce, lors que l'escalier n'aura que six à sept pieds de large en œuvre, qui est la moindre grandeur dont il se puisse faire.

Aux escaliers de huit pieds de large, on mettra huit marches d'angle en tournant au demy cercle, qui sont quatre pour le quart de cercle.

Et aux escaliers de neuf à dix pieds de large, on mettra dix marches au demy cercle.

S'ils ont jusqu'à dixhuit pieds, plus ou moins, on pourra faire jusques à douze marches au demy cercle.

Il faut prendre garde, que le pallier de l'escalier, qui est l'espace entre le mur & les marches par où l'on monte, & qui donne distribution aux départemens, soit plus large, d'une quatriesme partie, au moins, que la longueur desdites marches.

Des couvertures.

APrés avoir levé les murailles jusqu'à leur hauteur, fait les voutes, mis les travées de châque estage, & fait enfin l'escalier & toutes les choses dont nous avons parlé ci dessus; il est de l'ordre naturel de parler de la couverture, laquelle embrassant châque partie du bastiment & pressant egalement les murs par le moyen de son poids, est comme un lien & perfection de tout l'ouvrage; outre qu'elle defend & garantit les personnes qui y habitent, de la pluye, de la neige, de l'ardeur du Soleil & de l'humidité de la nuit; elle est encore entierement necessaire à la conservation de l'Edifice.

Les premiers hommes, comme on lit dans Vitruve, firent les couvertures de leurs maisons plattes; mais s'appercevans qu'ils n'estoient pas à couvert de la pluye, contraints par la necessité, commencerent de les faire en faiste, c'est à dire en comble, au milieu.

Ces combles se doivent faire plus hauts ou plus bas, selon les regions où

se

se font les bastimens ; ce qui est cause qu'en Allemagne, à cause de la grande quantité des neiges, qui y tombent, les couvertures se font fort aiguës & droites, on les couvre aussy de lattes & de tuilles fort peu espaisses; parce que s'ils les faisoient autrement, elles seroient en peu de temps ruinées de la pesanteur des neiges. Mais pour nous, qui vivons en des regions temperées, nous devons faire des couvertures, qui soient & de belle forme, & telles que la pluye coule aisement dessus. C'est pourquoy ces couvertures seront, ou de tuille ou d'ardoise, qui sont les matieres les plus communes & usitées.

La tuille pour estre commodement soustenuë, n'a pas besoin, que le triangle de son comble ait pareil exaucement, que celuy de l'ardoise.

Les combles qui sont faits pour ardoise, doivent avoir plus d'exaucement, tant à cause du vent, qui enleveroit ladite ardoise, que pour le retour de l'eau qui la pourriroit. Or soit que vous fassiez vostre couverture de tuille ou d'ardoise, vous vous servirez indifferemment des manieres suivantes, n'y ayant de difference entre l'une & l'autre, que celle qu'apporte la construction des triangles de leurs combles. Et telles couvertures se font ou avec exaucement de l'entablement au dessus du dernier plancher, comme quand on pratique des chambres en galetas, ou sans exaucement; comme le tout se peut distinctement voir par les figures suivantes, & l'assemblage de chacune piece.

Proportion des combles à tuille.

Soit la largeur de l'edifice hors œuvre A A. qu'il faut diviser en huit parties egales par les poincts 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. & des huit parties en prendre sept, qui seront pour chacun des costez qui s'assemblent au faiste B.

Proportion des combles à ardoise.

Soit la largeur donnée de l'edifice hors œuvre A A. cette mesme largeur sera raportée à chaqu'un des costez qui s'assembleront au faiste B. & formeront un triangle equilateral, ayant les trois costez, & les trois angles egaux entr'eux.

Proportion des combles à ardoise, pour leur donner plus de roideur que le triangle equilateral.

Soit pareillement la largeur donnée de l'edifice hors œuvre A A. divisée en huit parties egales; les deux costez, qui s'assemblent au faiste B. en contiennent chacun neuf.

Proportion derniere de la plus grande roideur des combles à ardoise.

Soit la largeur de l'edifice hors œuvre A A. pareillement divisée en huit parties egales; les deux costez qui s'assemblent au faiste B. en contiendront chacun dix.

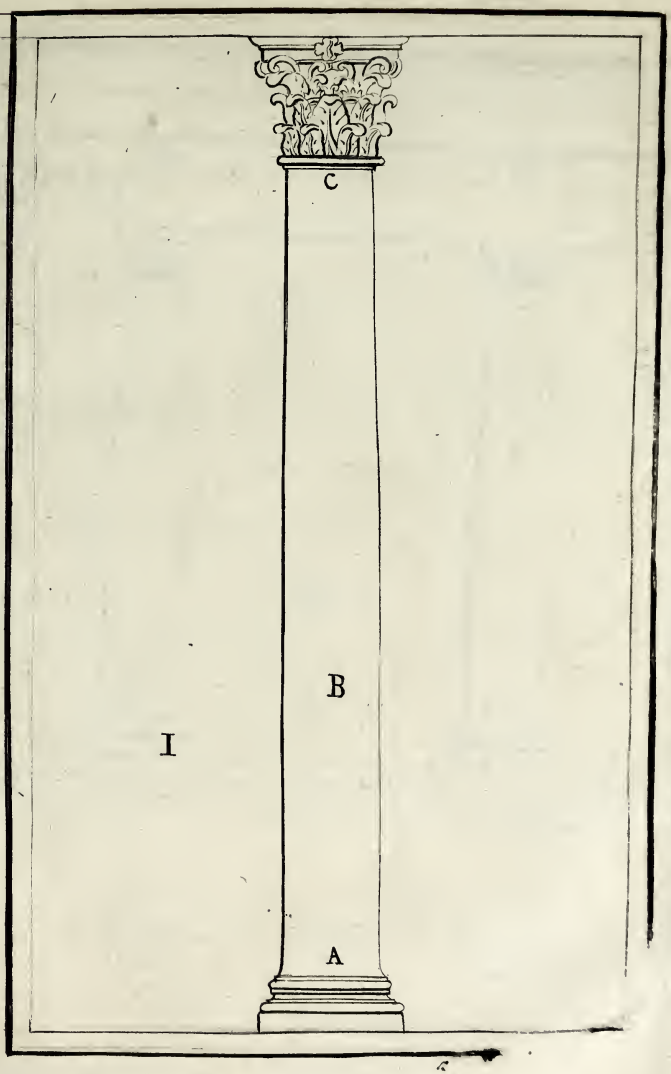

I

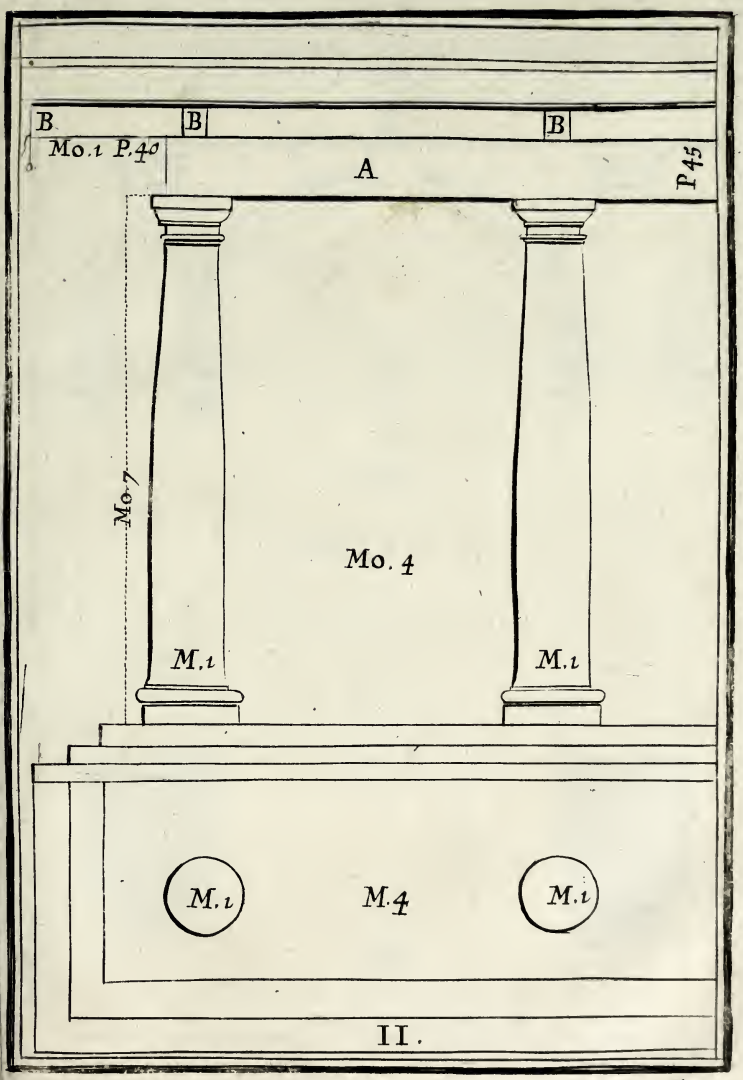
B
B
B
Mo.1 P.40
A
P.45
Mo.7
Mo. 4
M.1
M.1
M.1
M.4
M.1
II.

III.

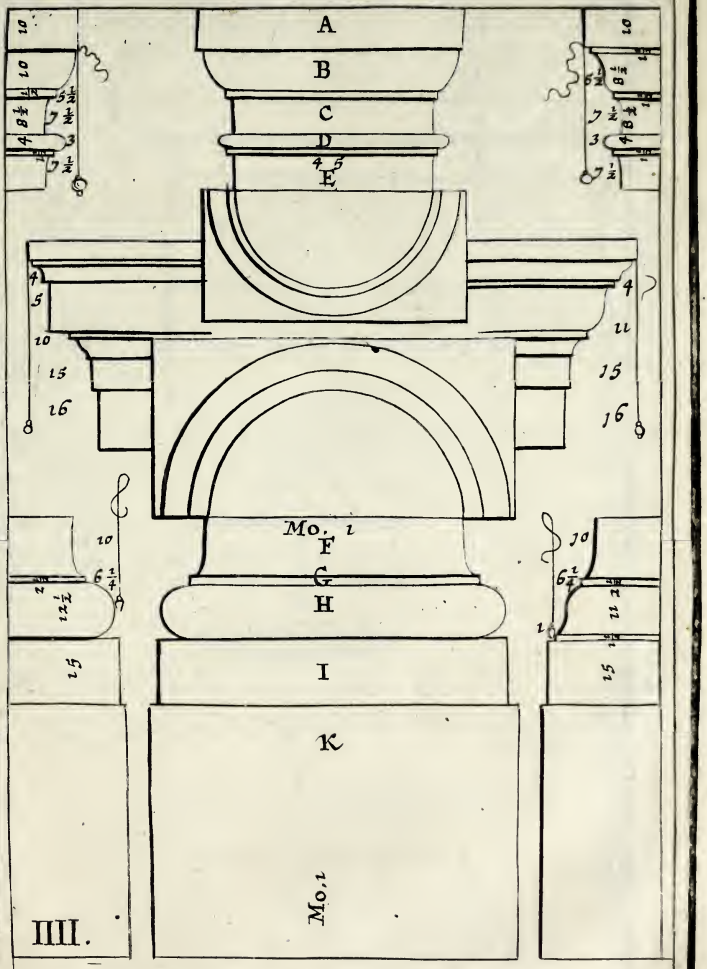
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
Mo. 1
Mo. 1
IIII.

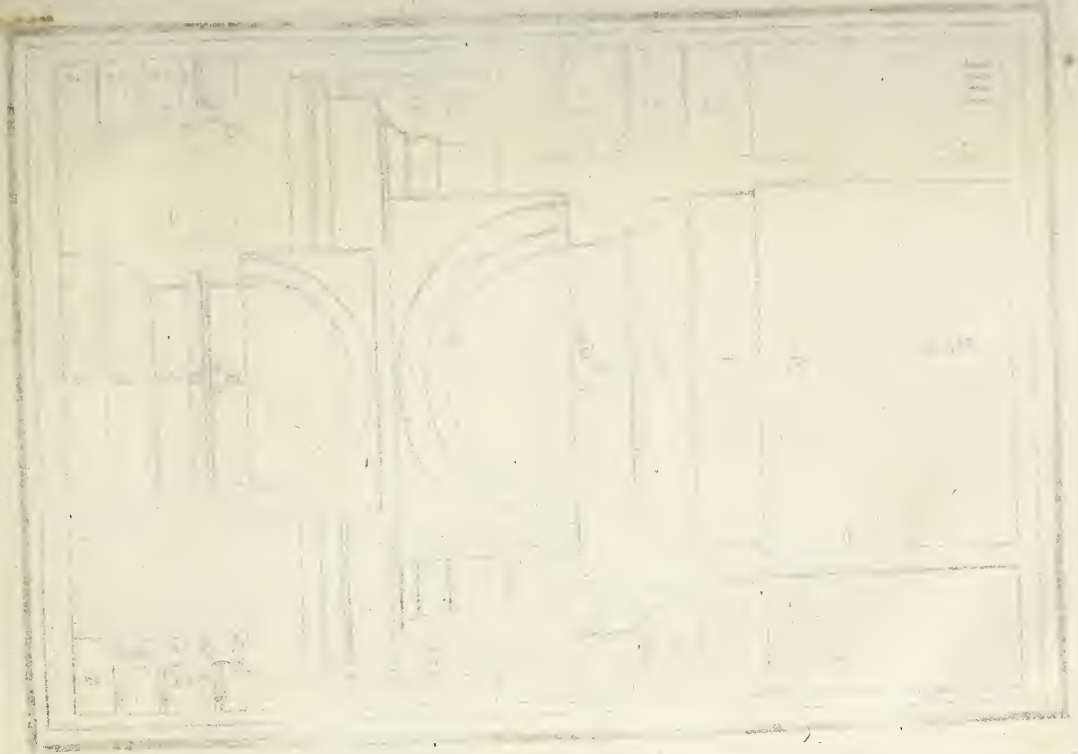

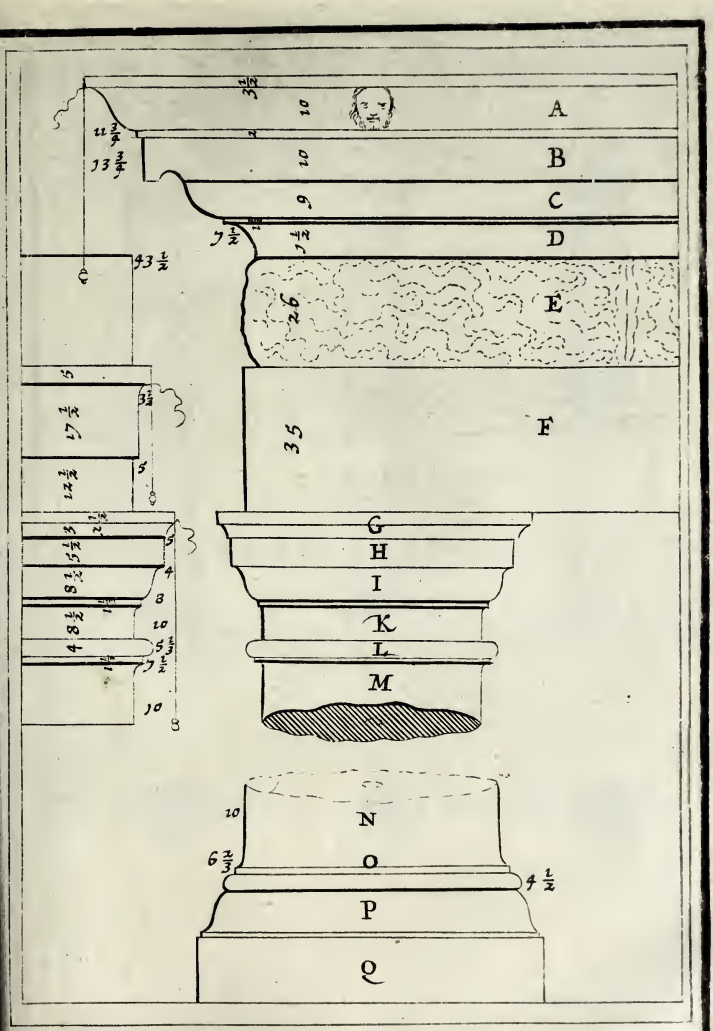

V.

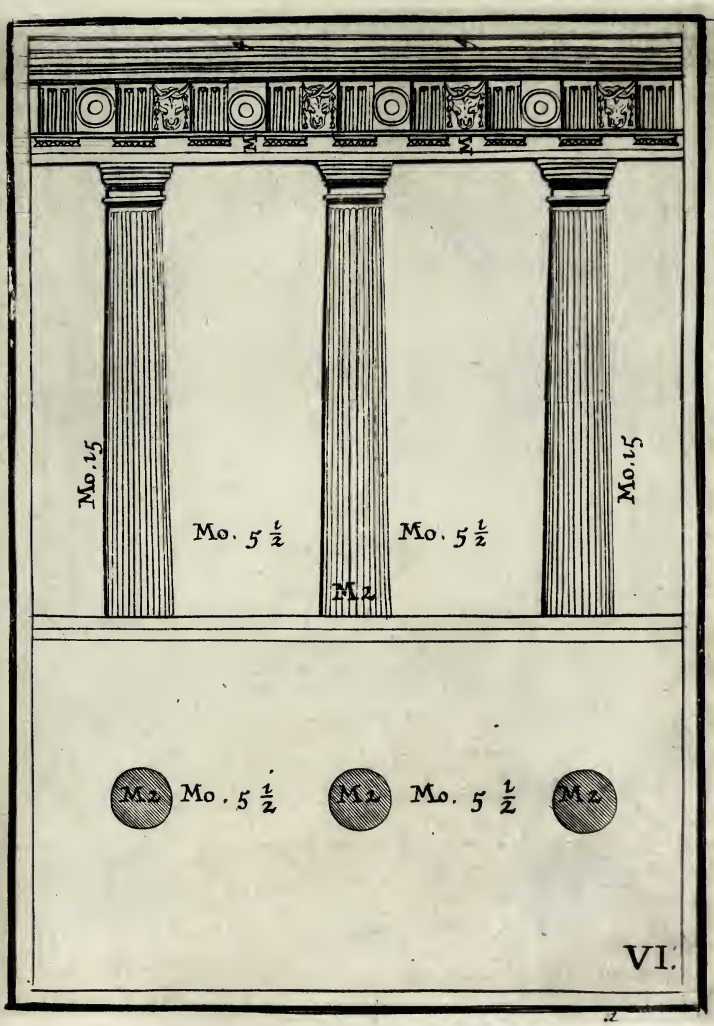

VI.

Il y a de hauteur Iusques
soubz la voute 20 Mo. ½
Du milieu d'vne des
Colomnes Iusques au milieu
de l'autre il y a 15 Modules
Mo. 17 ½
Mo. 17 ½
26
26
26
26
M 4 2/3
M 4 2/3

VII.

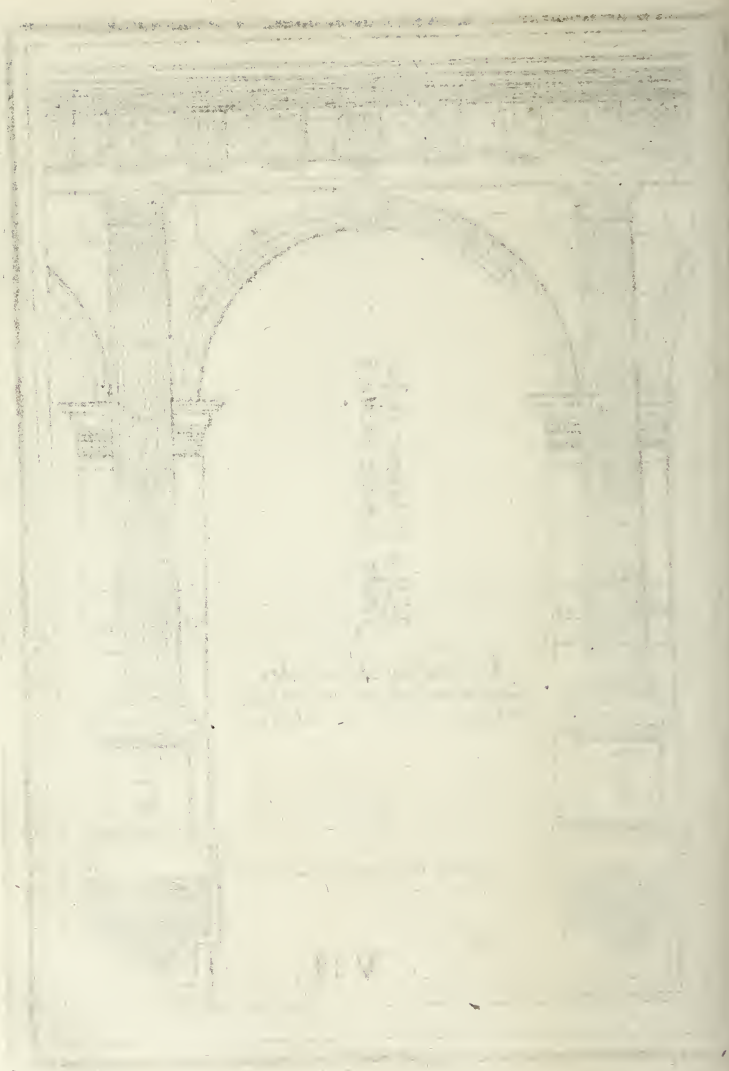

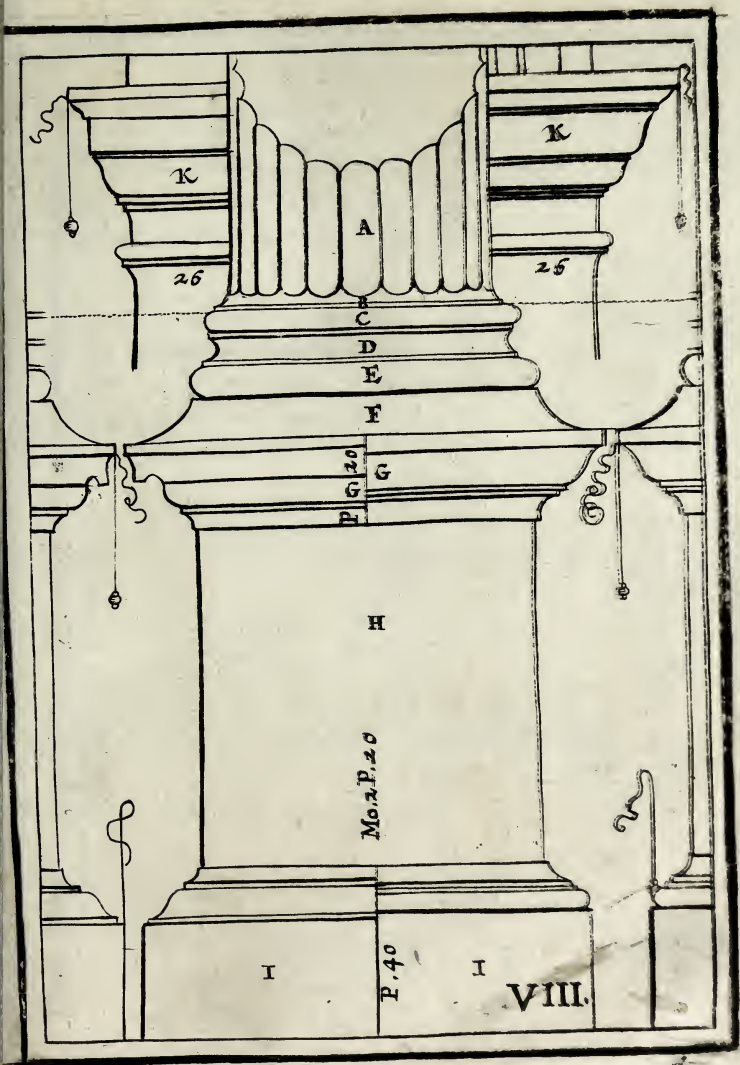
K
K
A
26
26
B
C
D
E
F
20
G
G
P
H
Mo.2.P.20
I
P.40
I
VIII.

6 1/2
9 1/2
2
5
2 1/2
IX

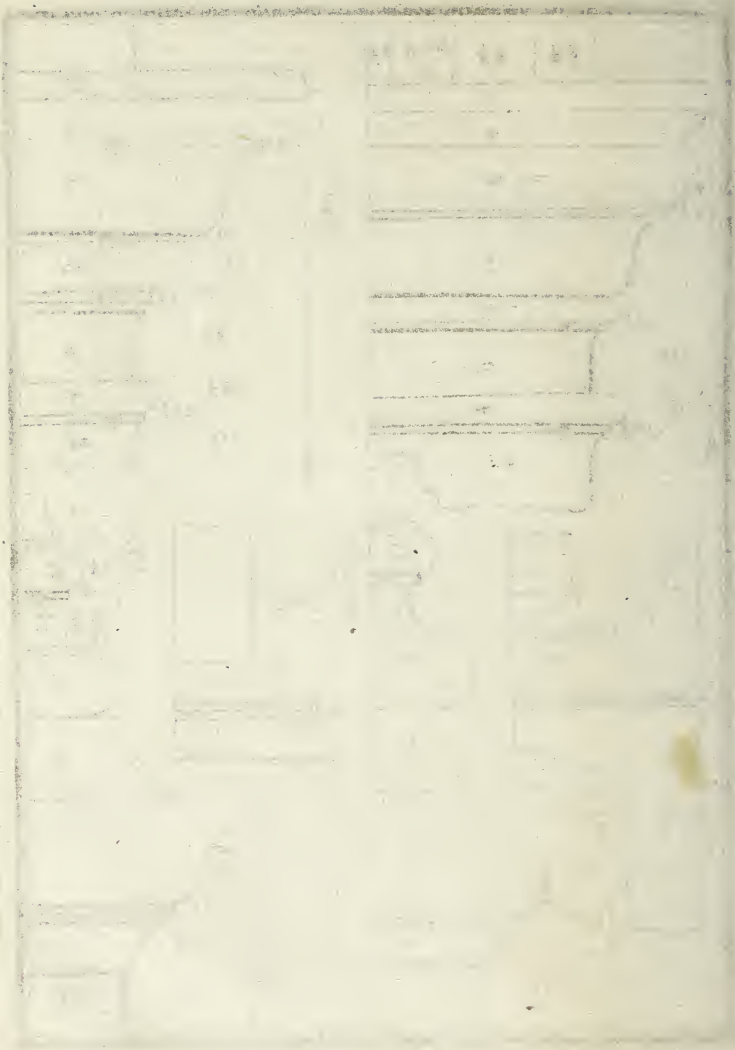

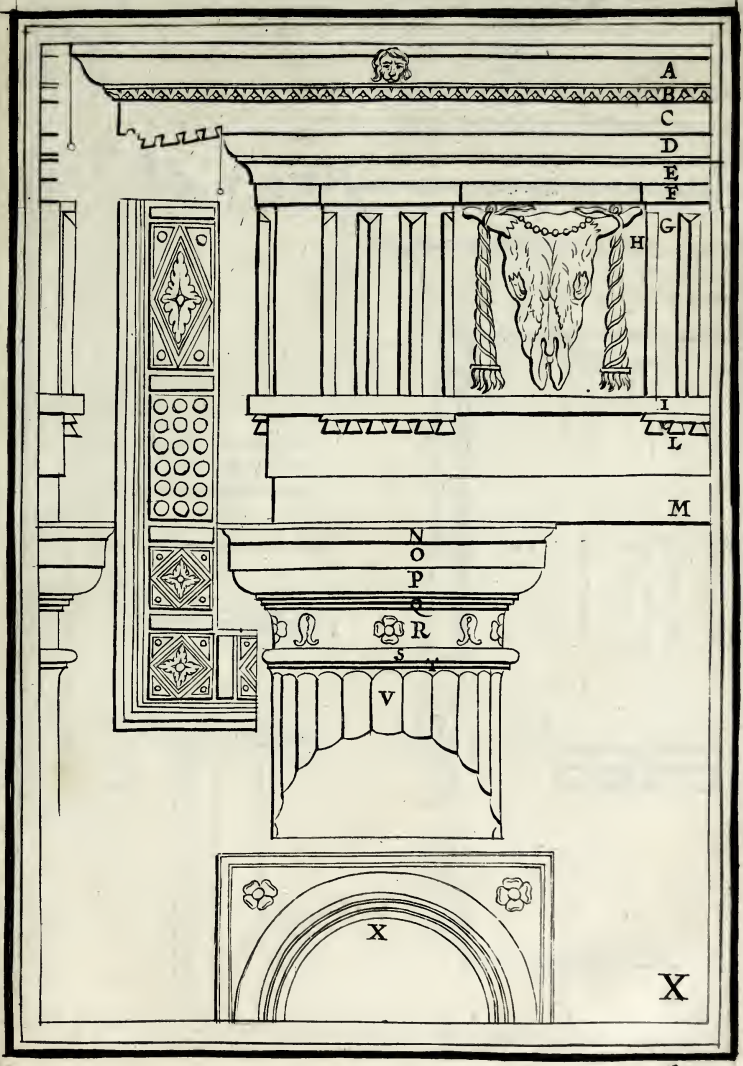
A
B
C
D
E
F
G
H
I
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
V
X
X

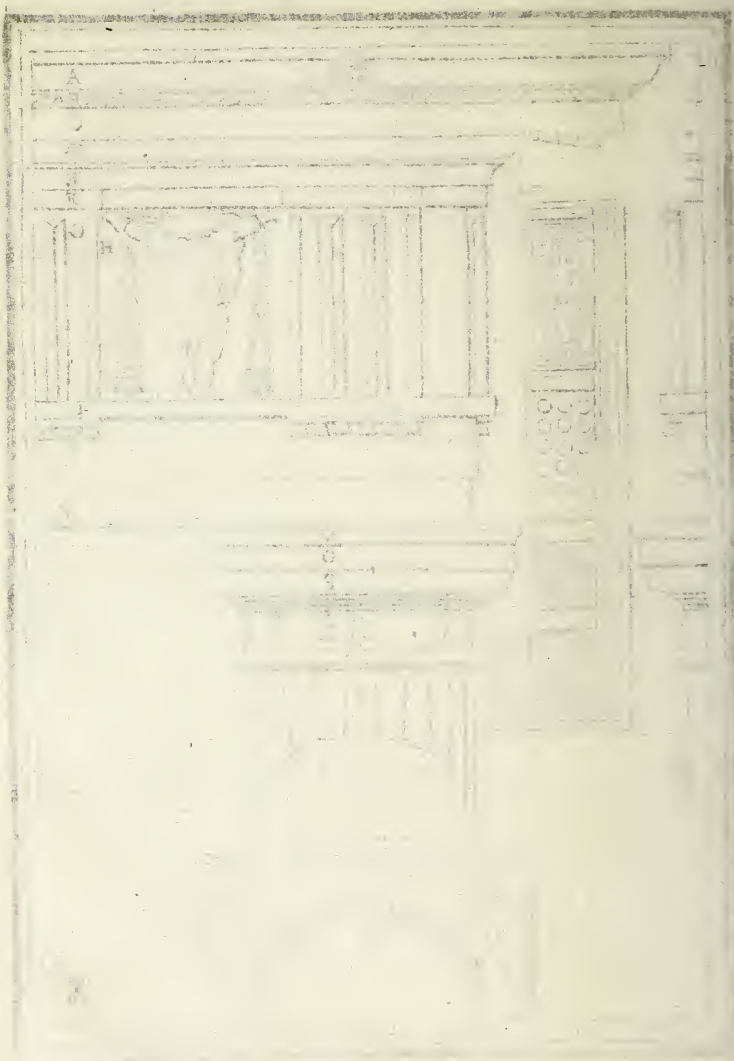

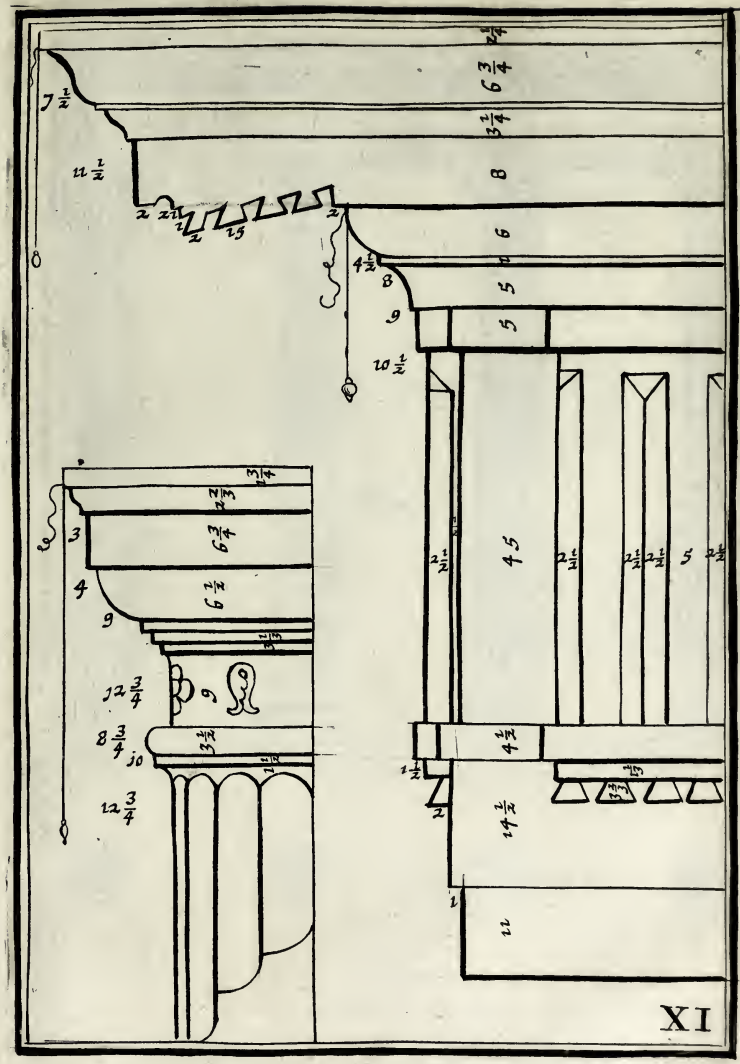
XI

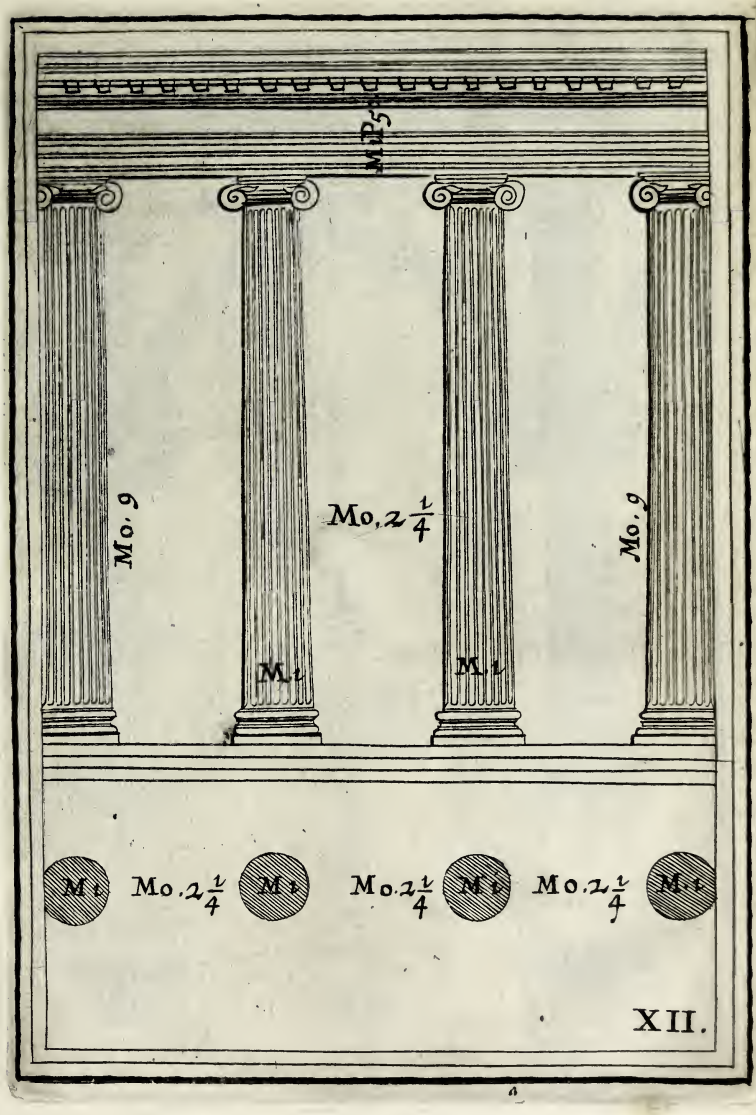

XII.

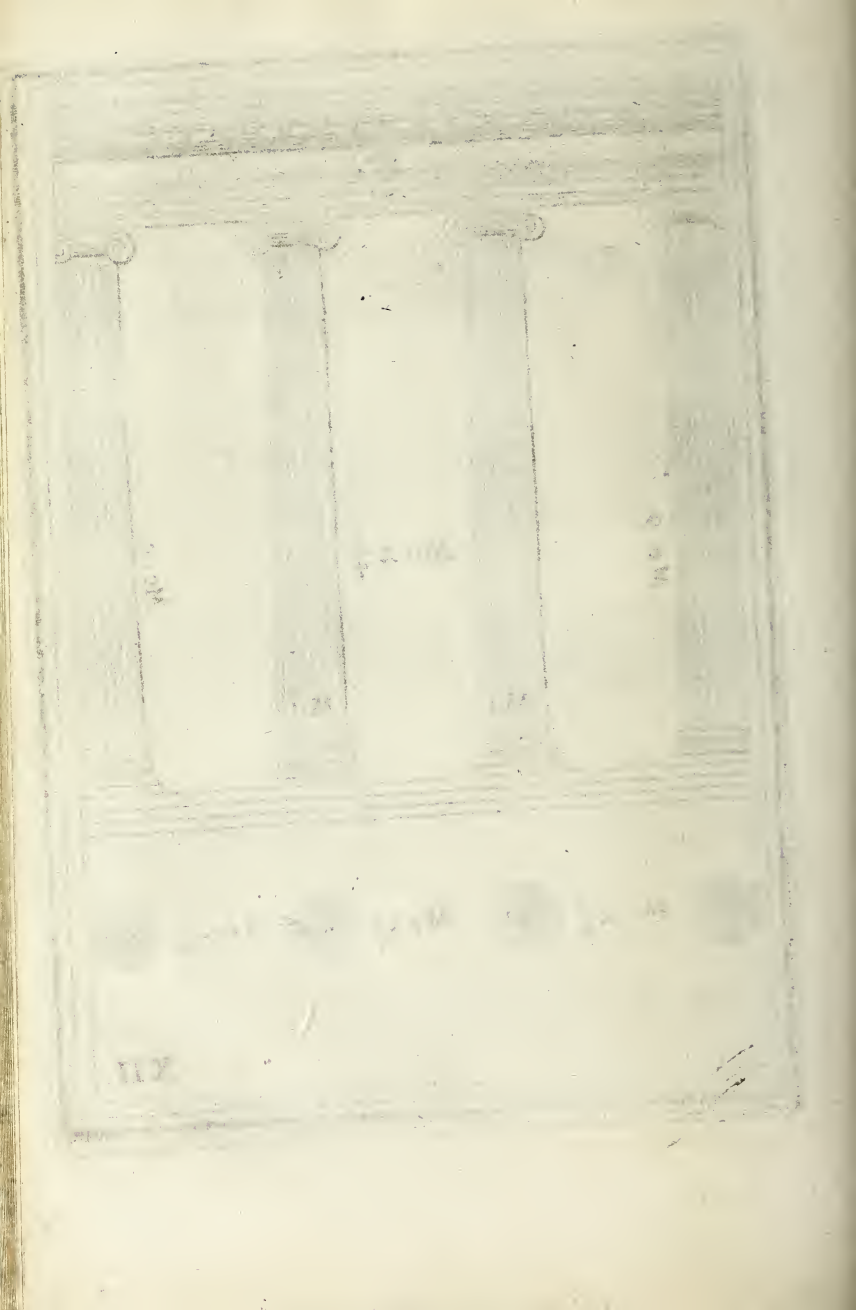

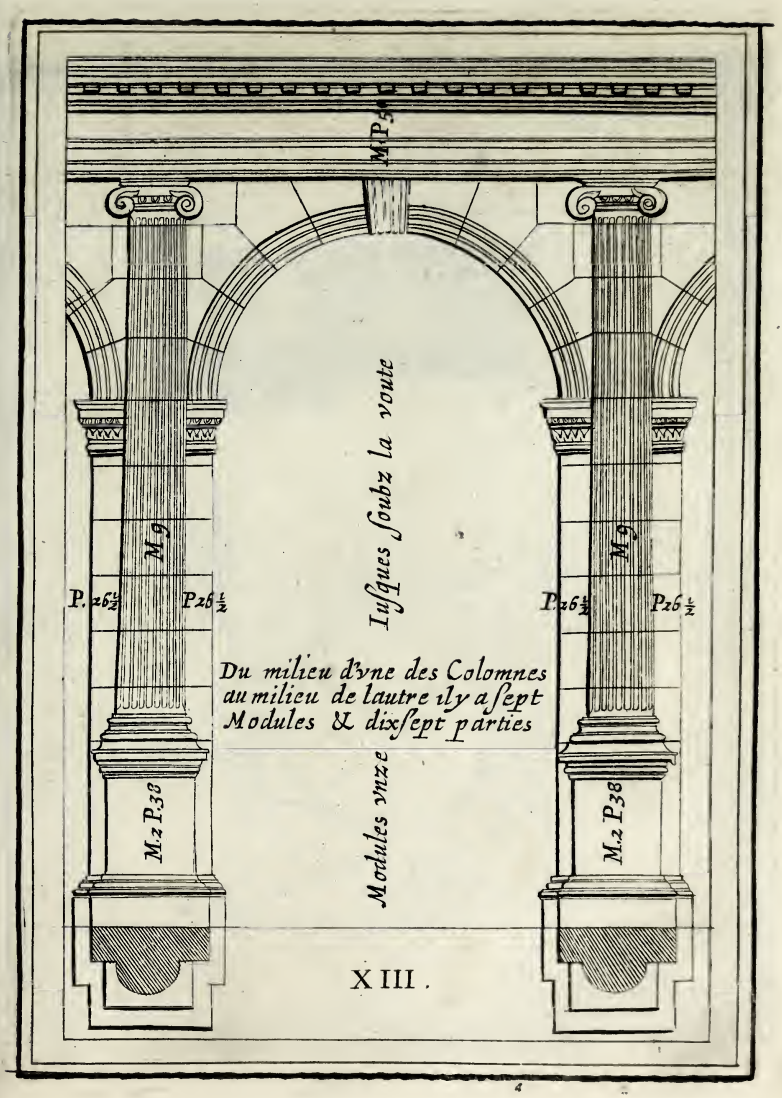
M.P.50
Iusques soubz la voute
M.9
M.9
P.26½
P26½
P.26½
P26½
Du milieu d'vne des Colomnes
au milieu de lautre il y a sept
Modules & dixsept parties
Modules vnze
M.2 P.38
M.2 P.38
XIII.

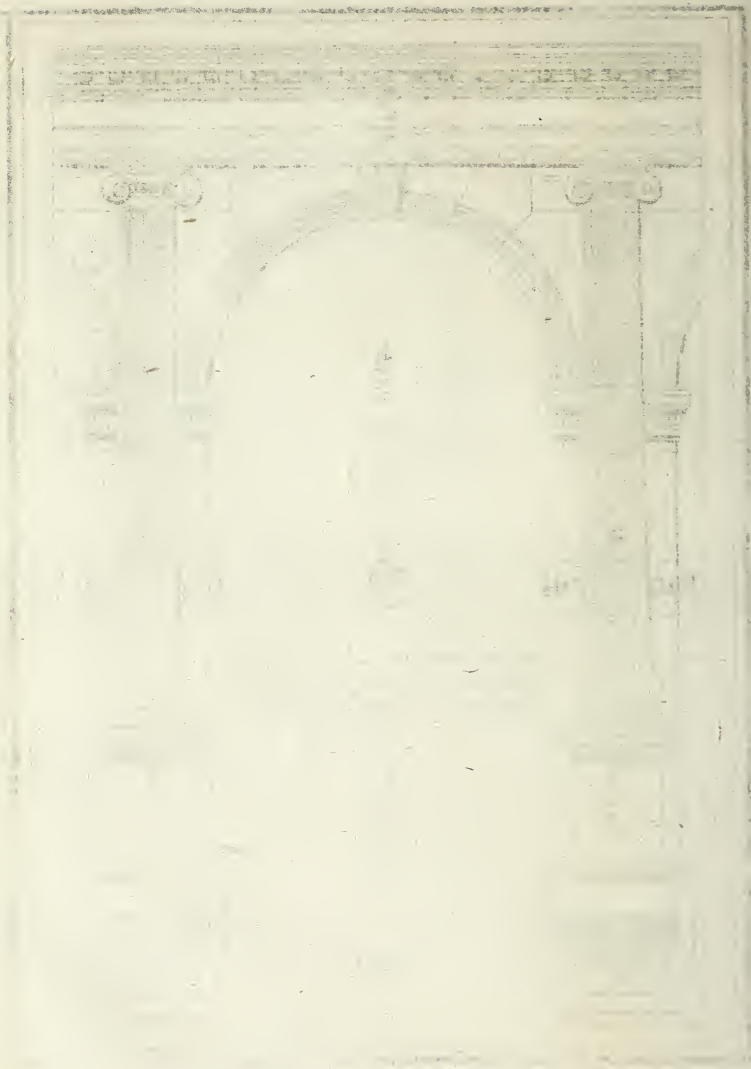

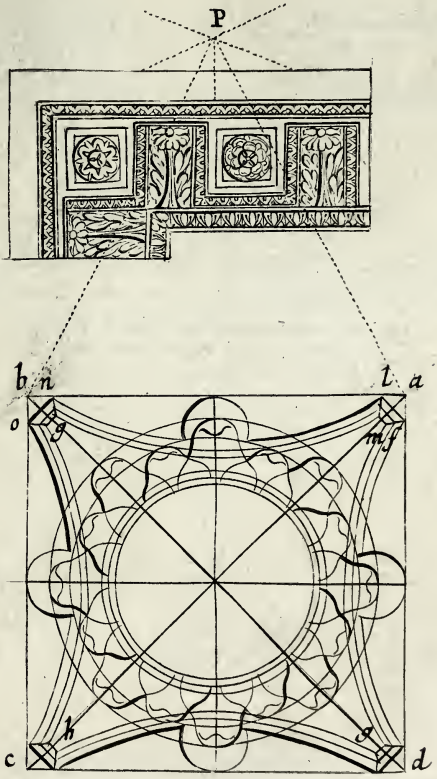

XIV.

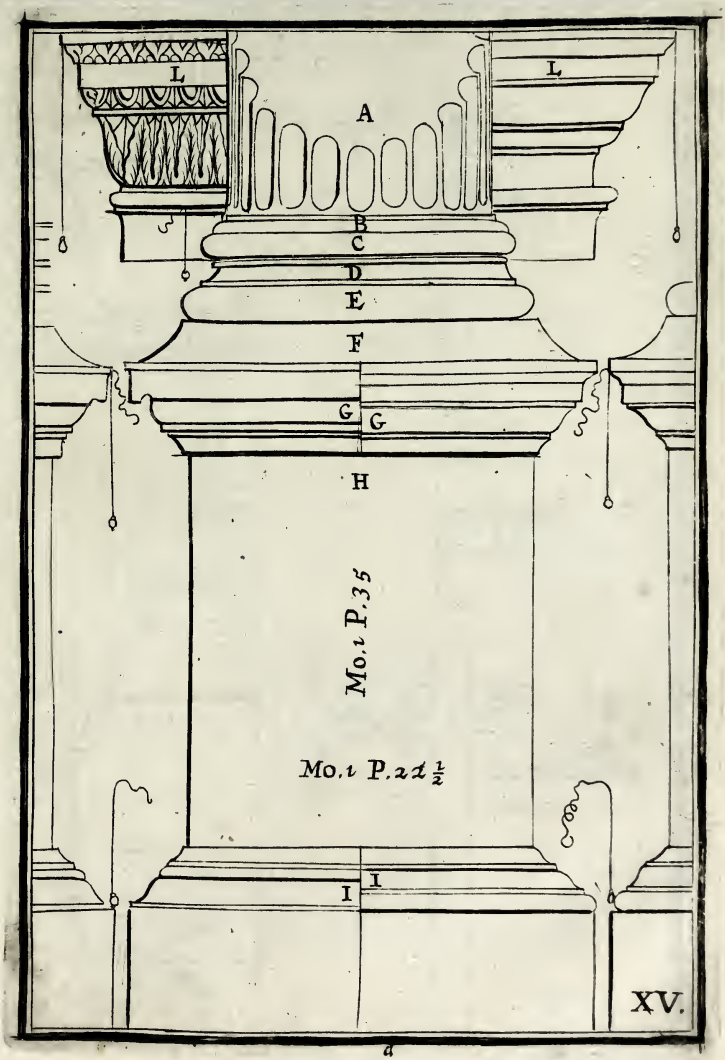
L
L
A
B
C
D
E
F
G
G
H
Mo.1 P.35
Mo.1 P.2 1/2
I
I
XV.

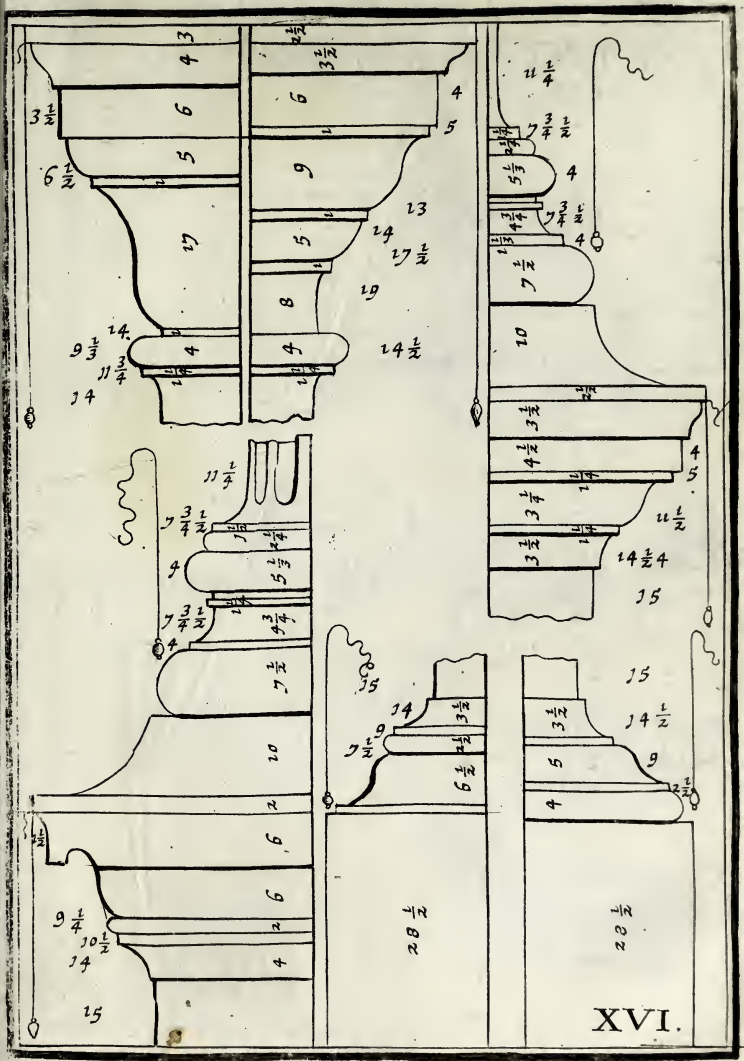

A

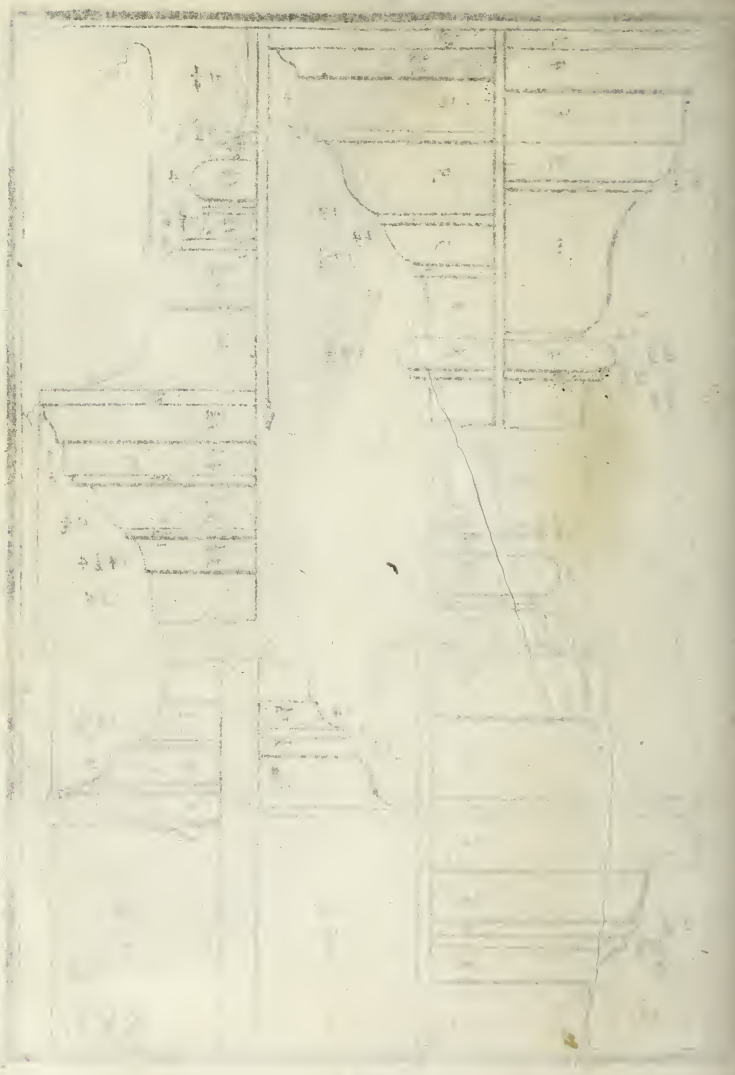

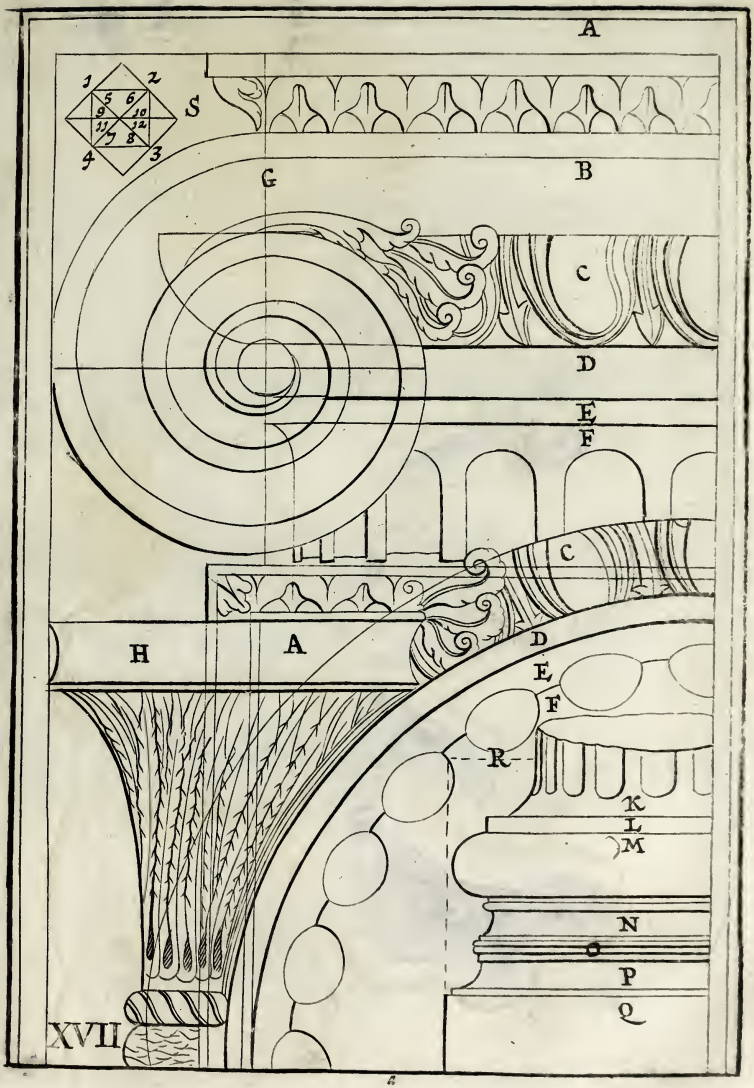
A
1
2
5
6
9
10
11
12
7
8
4
3
S
G
B
C
D
E
F
C
H
A
D
E
F
R
K
L
M
N
O
P
Q
XVII

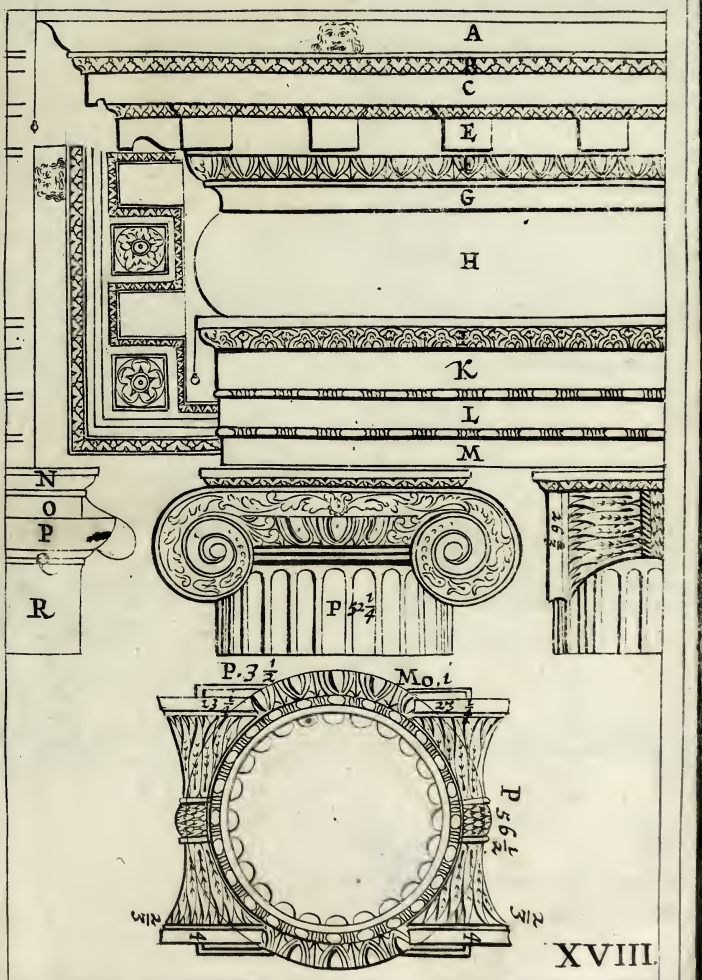
A
B
C
E
G
H
K
L
M
N
O
P
R
P. 52 1/4
P. 3 1/3
Mo. 1
P. 56 1/2
XVIII

8
12 1/2
17
20
15
10
7 1/2
21 1/2
7
3 1/2
1 1/4
8
6
5
27
4
5
4 3/4
10 1/2
1 1/2
8 1/3
1 1/2
6 1/2
1 1/2
5 2/3
1 1/3
2 1/3
1 1/3
5 1/3
7 1/2
2 1/3
1 1/3
6 1/2
XIX.

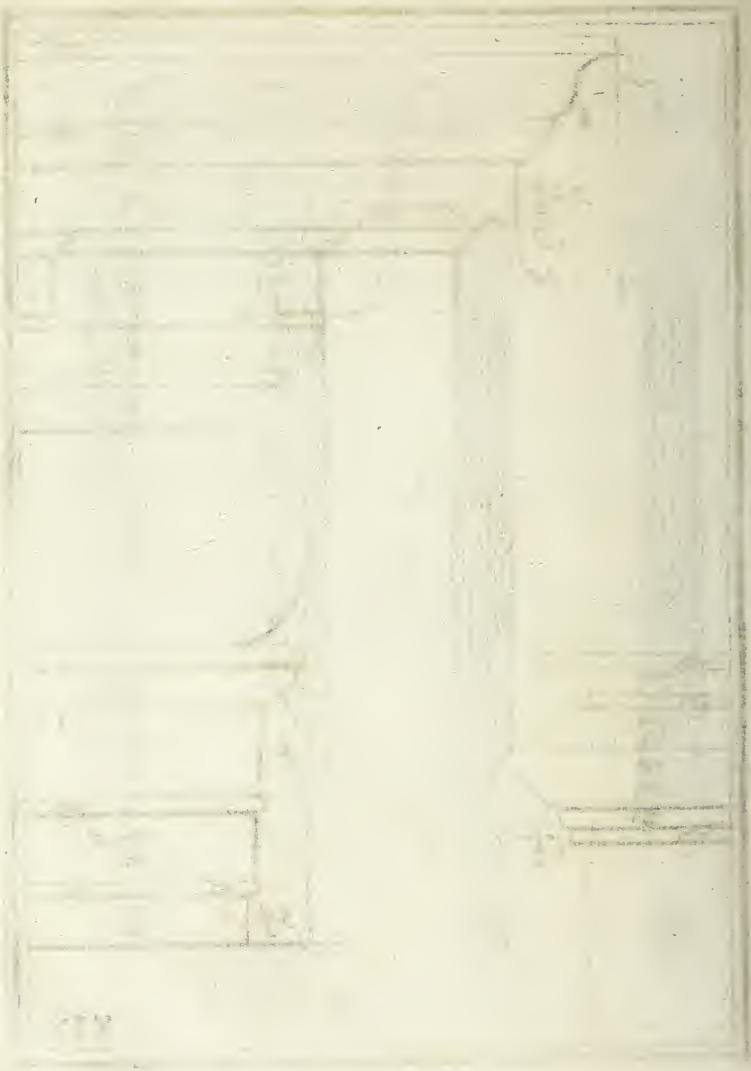

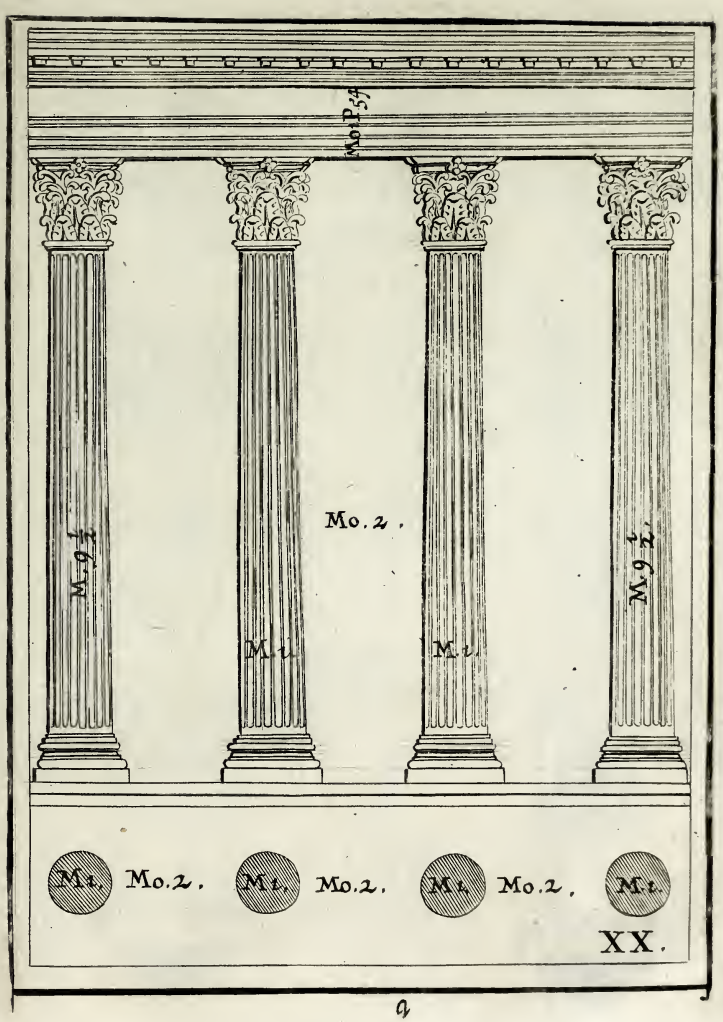
Mo. P. 54
Mo. 2.
M. 1.
M. 1.
M. 1.
M. 1.
Mo. 2.
Mo. 2.
Mo. 2.
M. 1.
M. 1.
M. 1.
M. 1.
XX.

M.P54
Parties dyc Iuſques ſoubz la voulte
Dumilieu d'une colomne au mi;
lieu de l'autre ily á ſyx modules
et demj
Modules vnze
XXI.

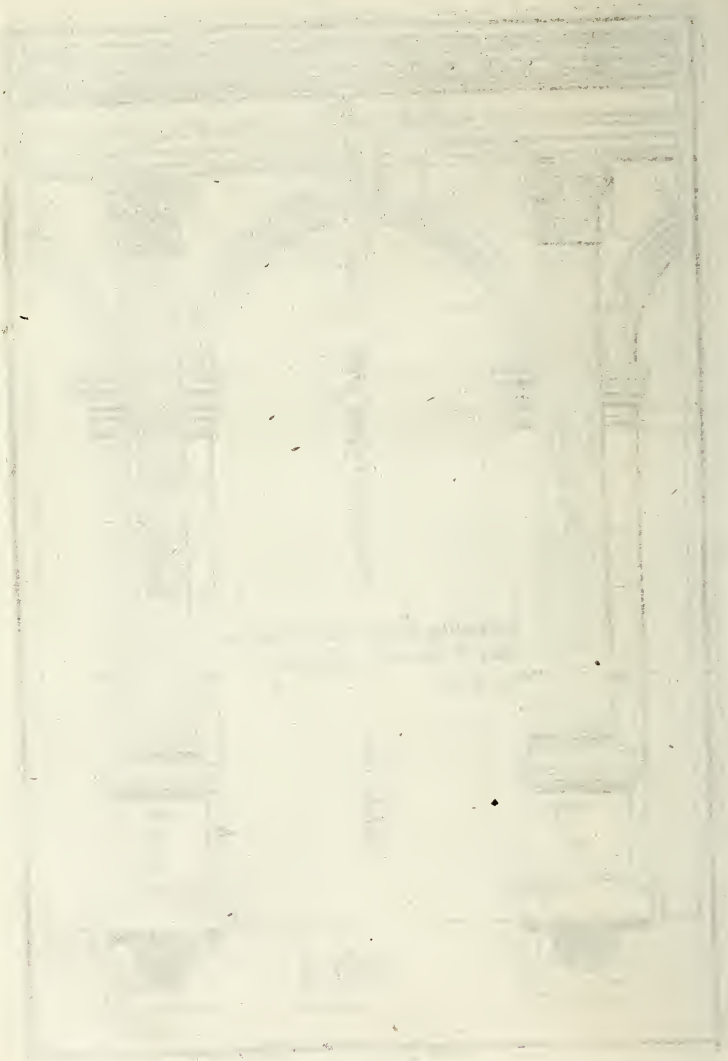

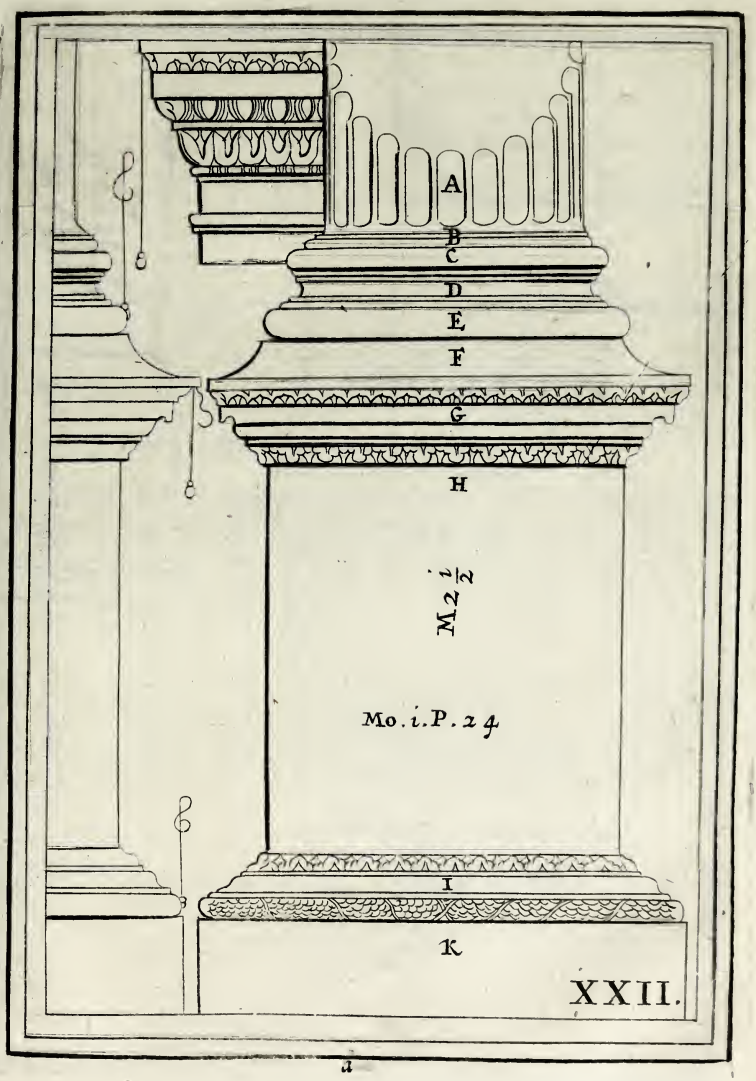

XXII.

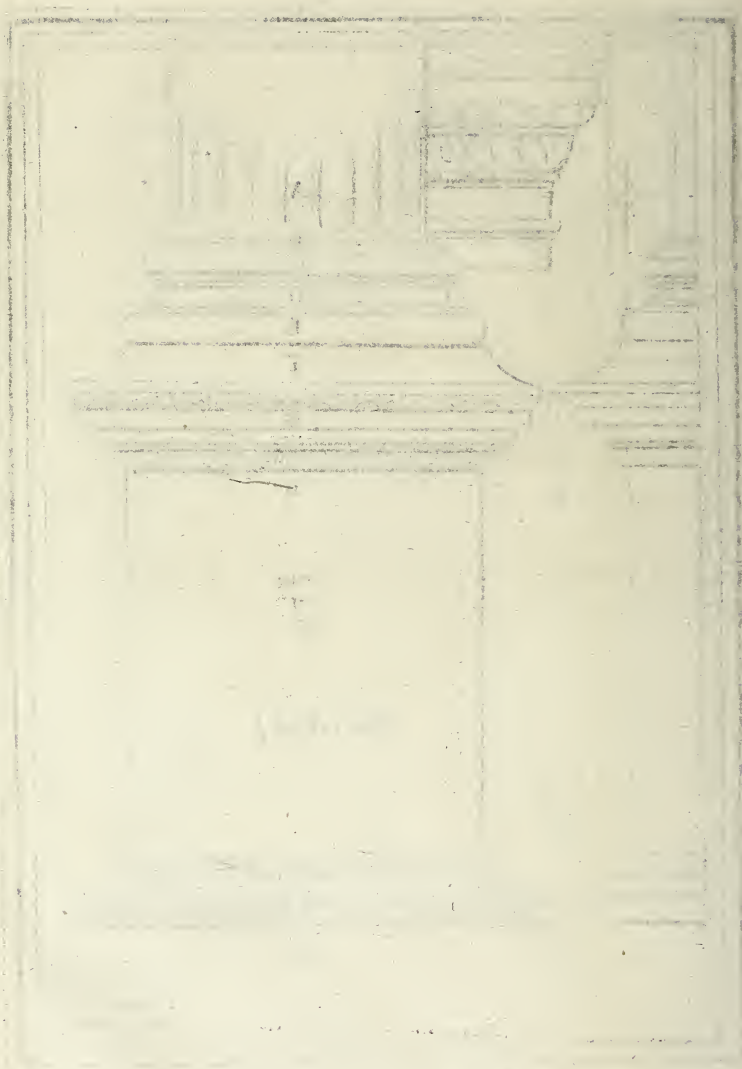

XXIII.

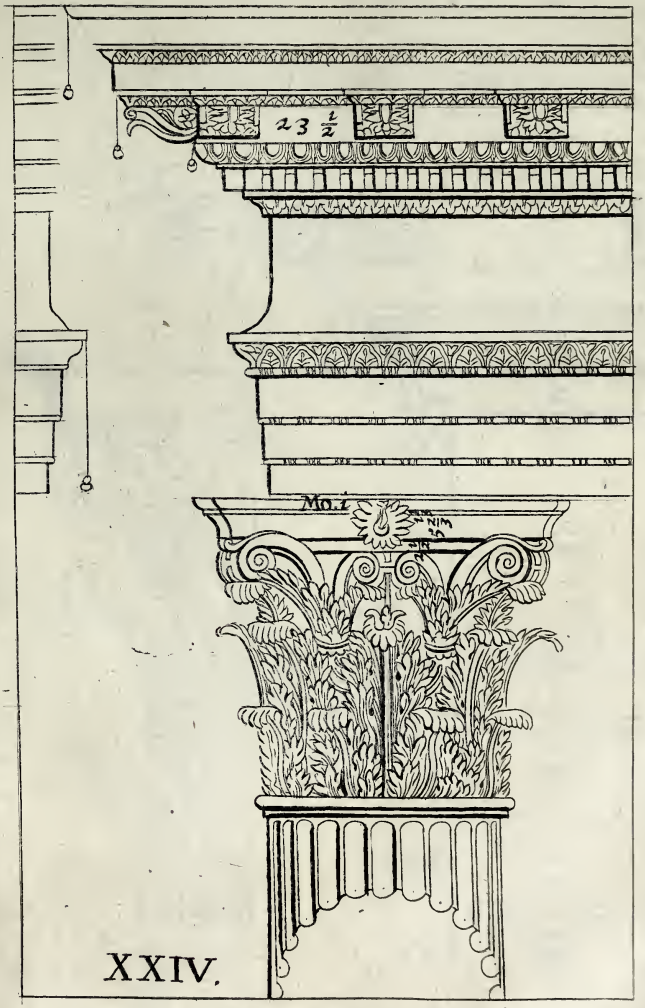

XXIV.

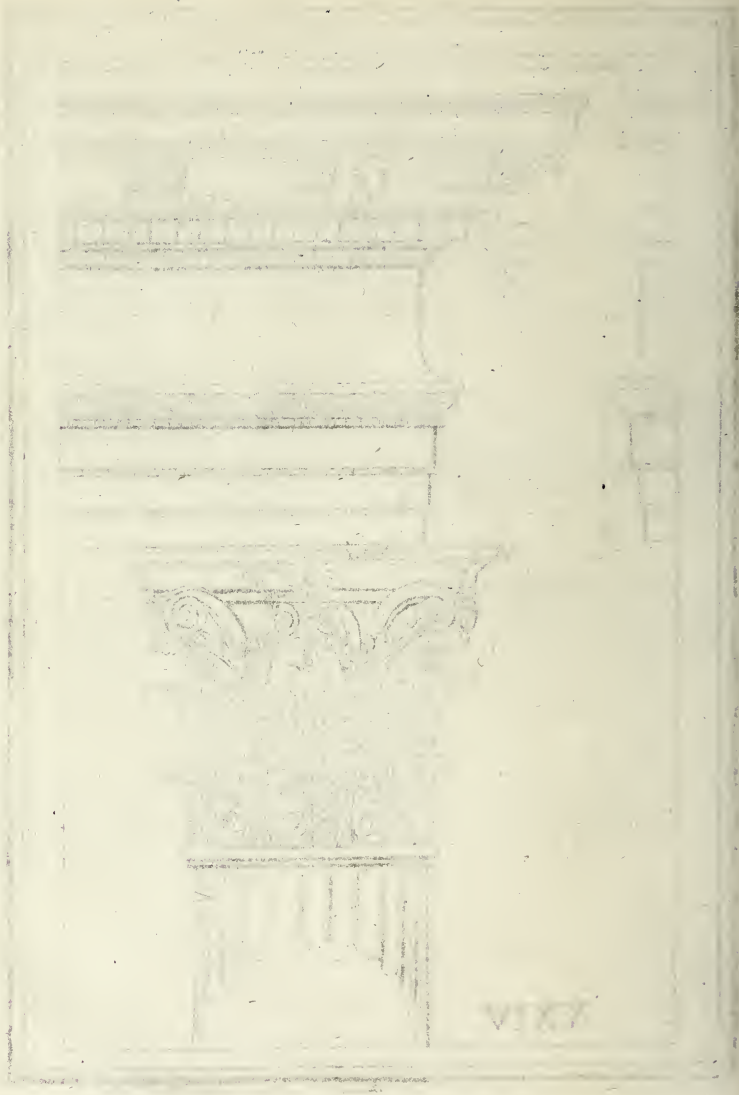
VIXV

XXV.

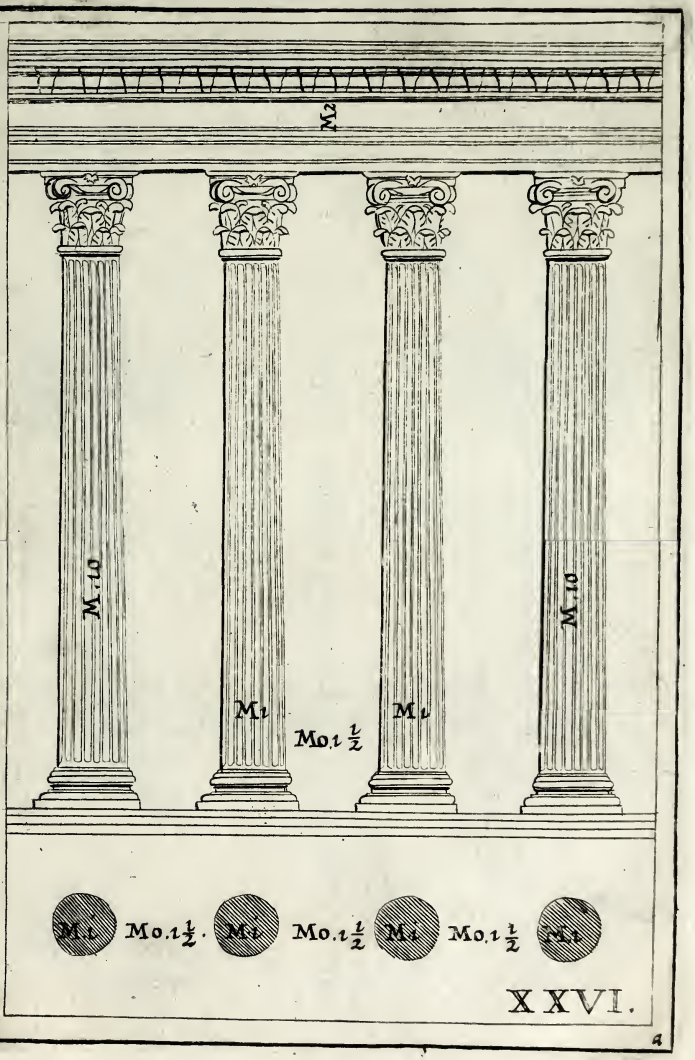

XXVI.

Modules 20 Iusques dessoubs la voute.
M. 10
M. 10
De demy Colonne Iusques a
demy colonnes Modu: 7 M. 15
M4 2
Modules 12.
M.3 M.20
M.3 M.20

XXVII.

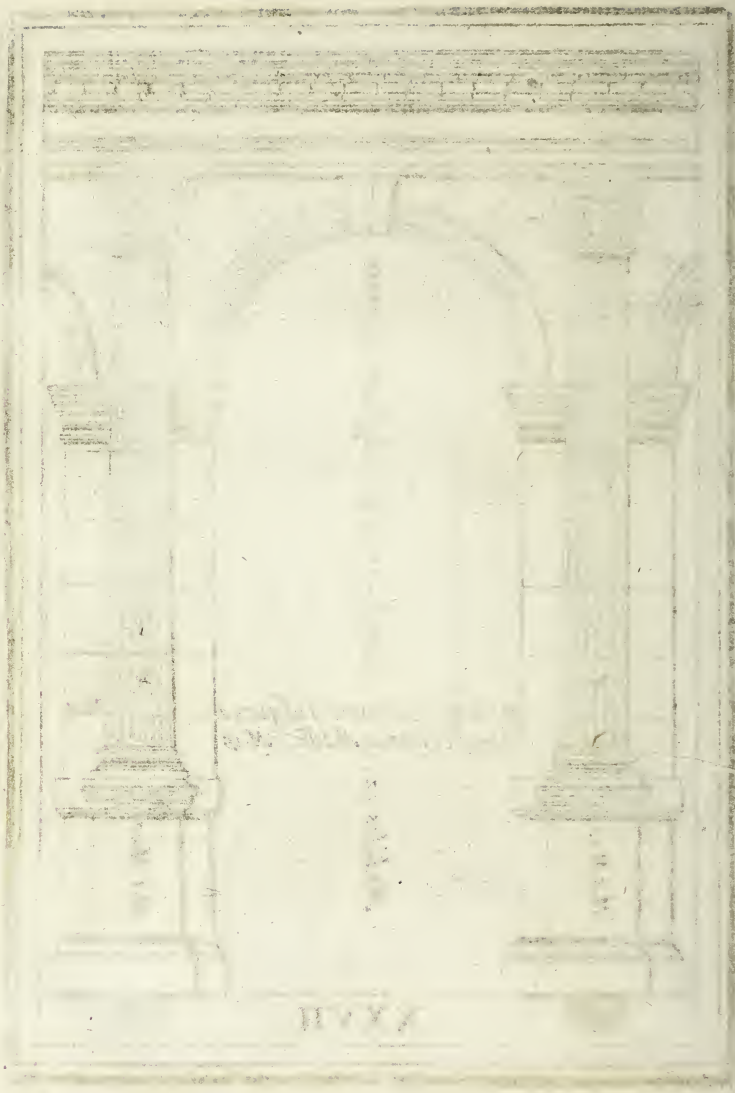

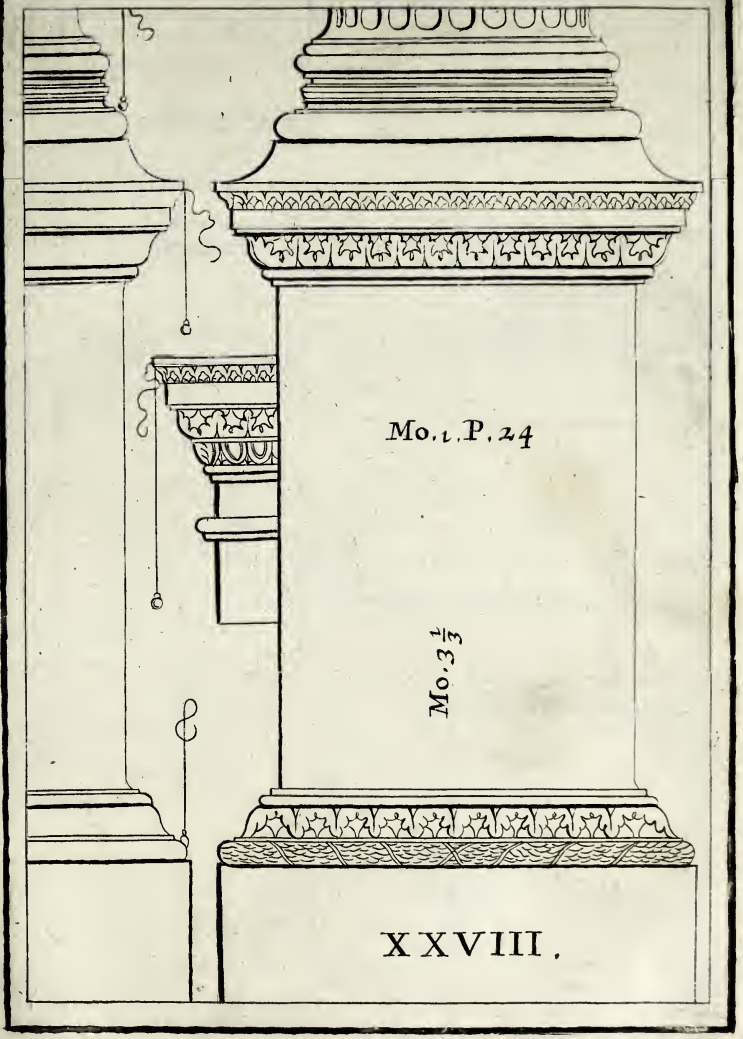

XXVIII.

XXIX.

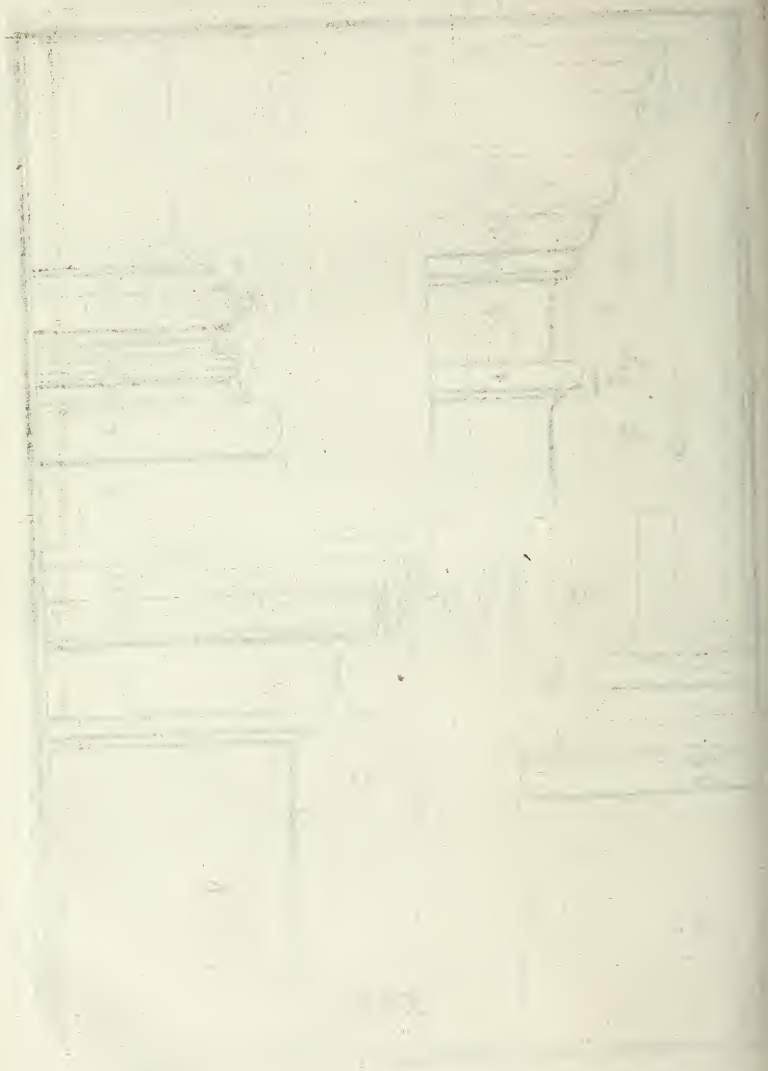

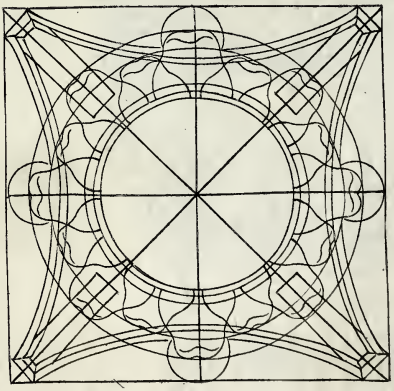

XXX.

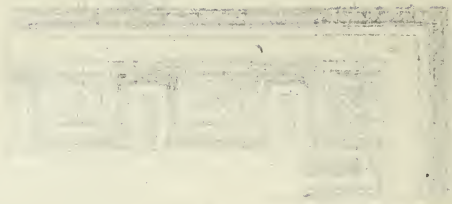

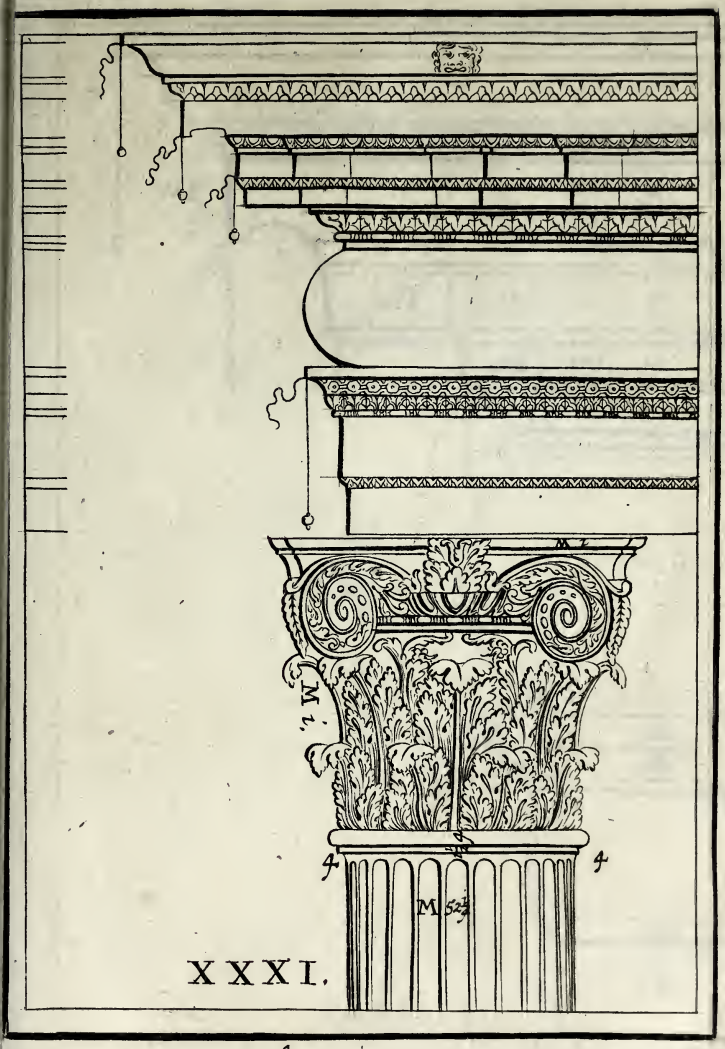

XXXI.

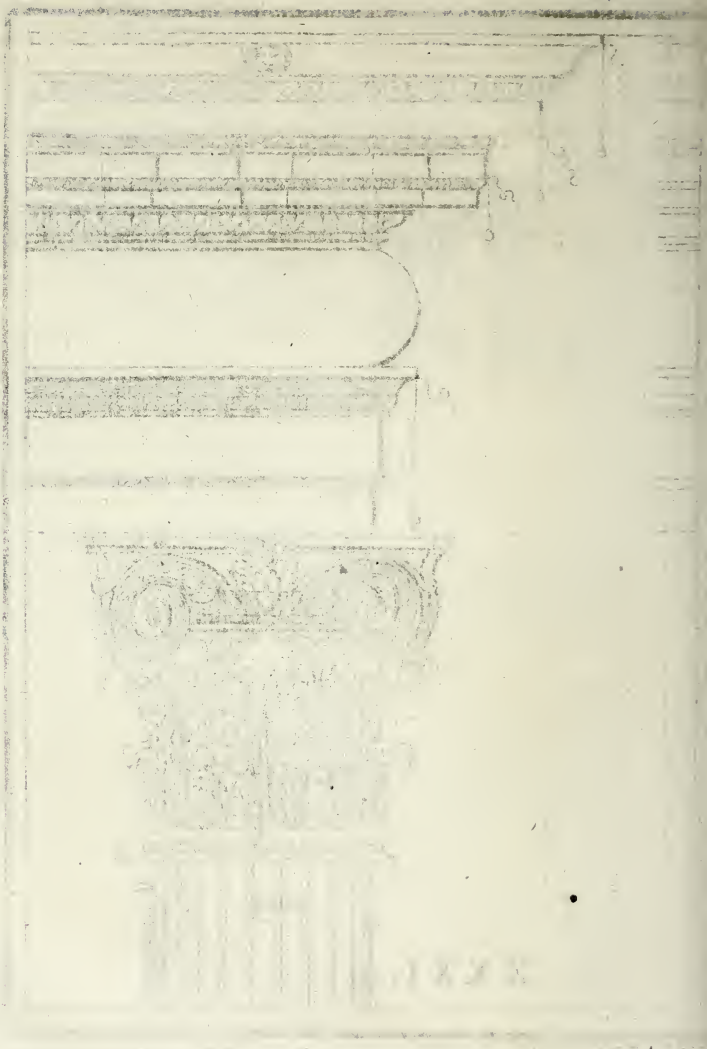

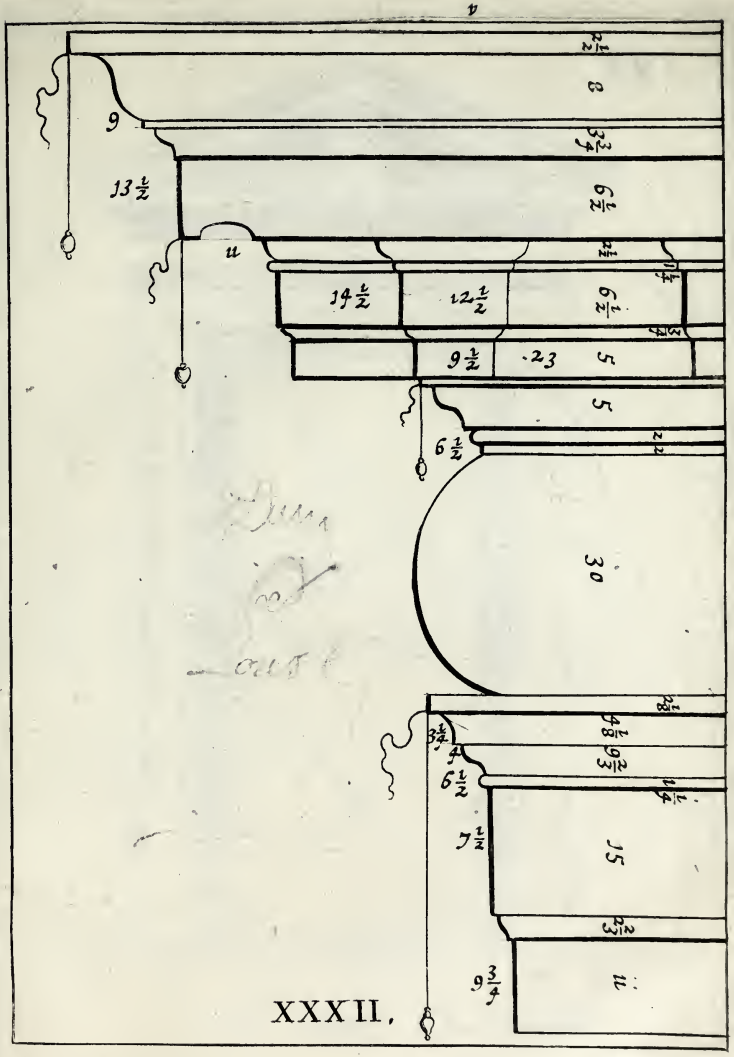

XXXII.

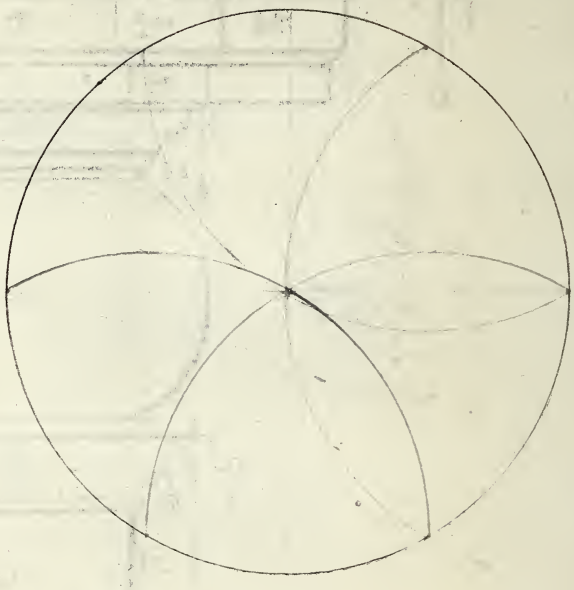

XVI.

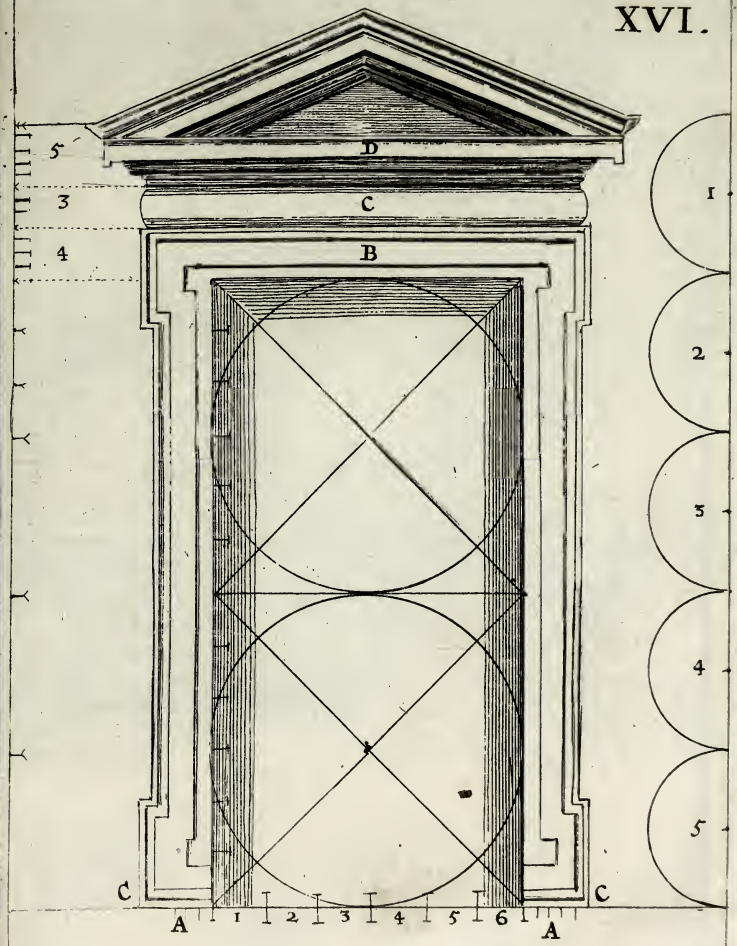

cette Porte va au fueillet.

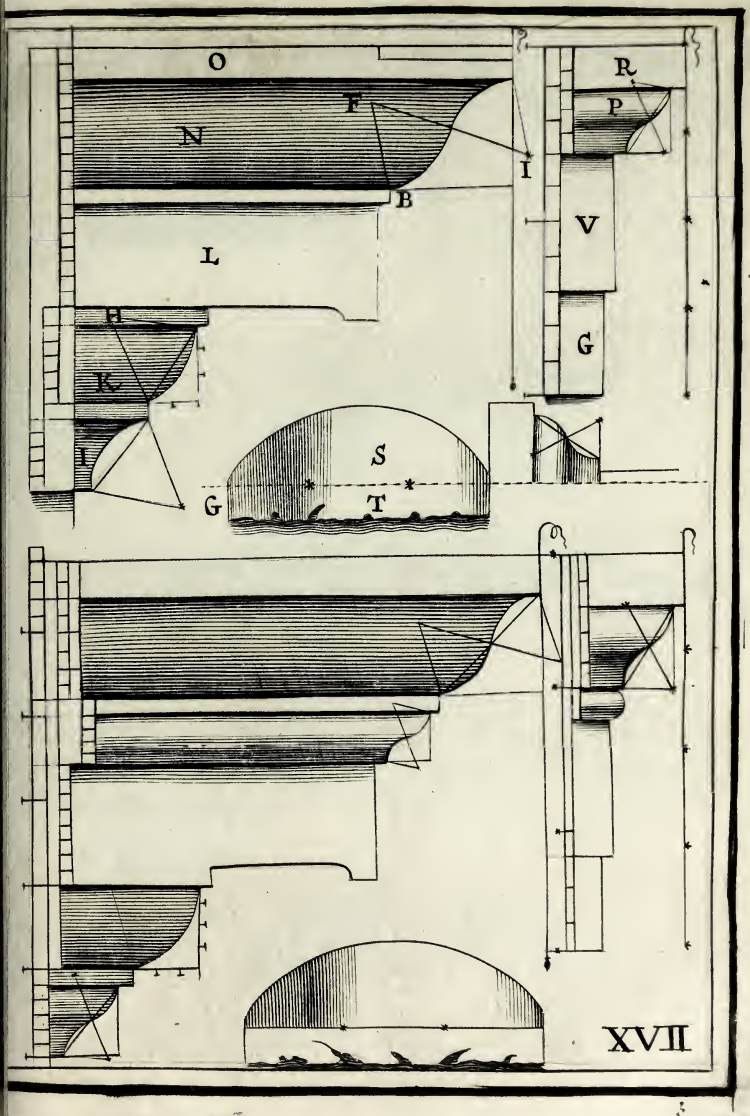
O
N
F
B
I
R
P
V
L
G
H
K
I
S
G
T
XVII

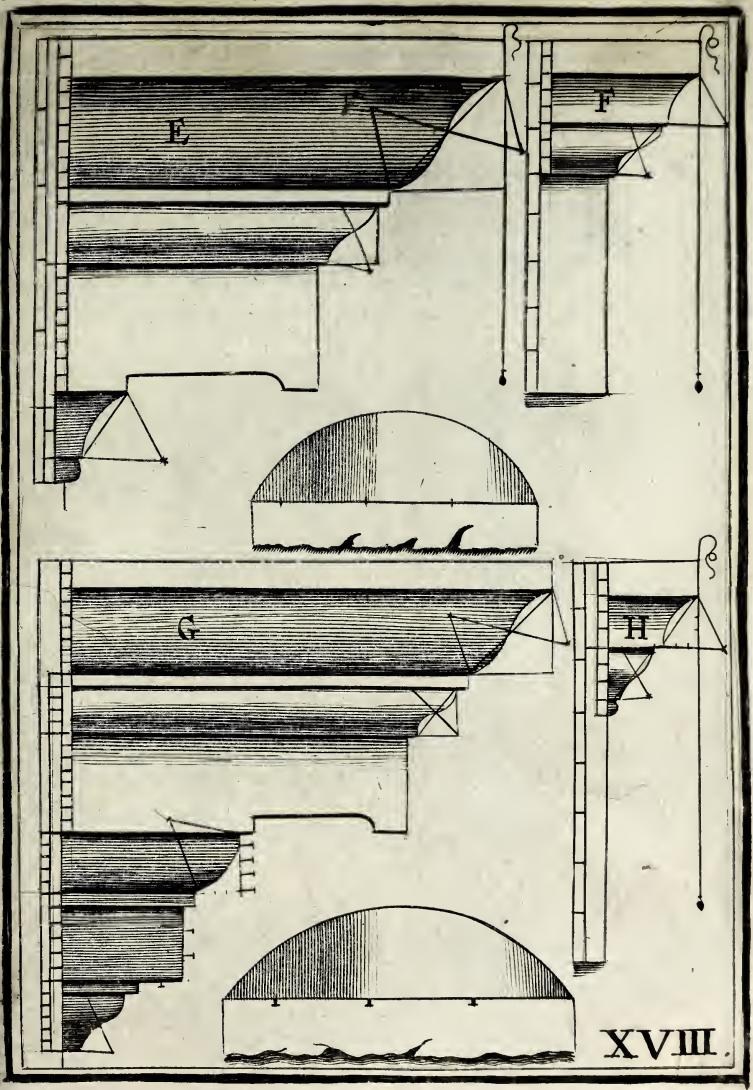
E
F
G
H
XVIII

a Montpellier le 13e juin
1784

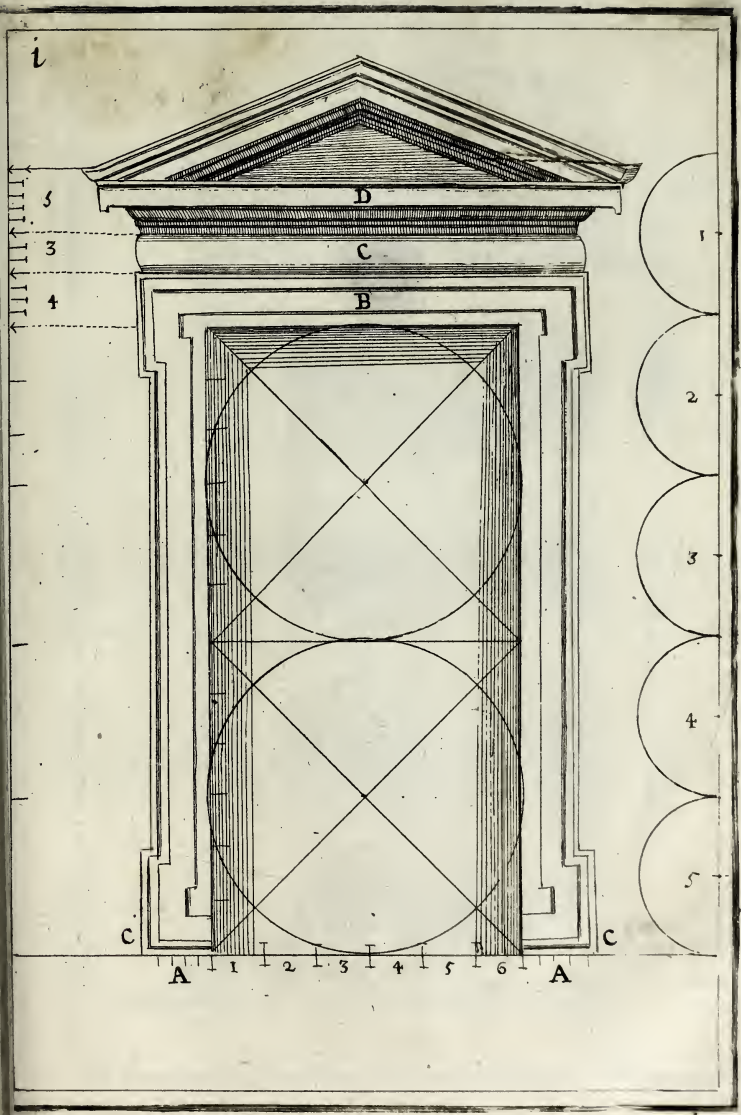
i
5
3
4
D
C
B
1
2
3
4
5
C
C
A
1
2
3
4
5
6
A

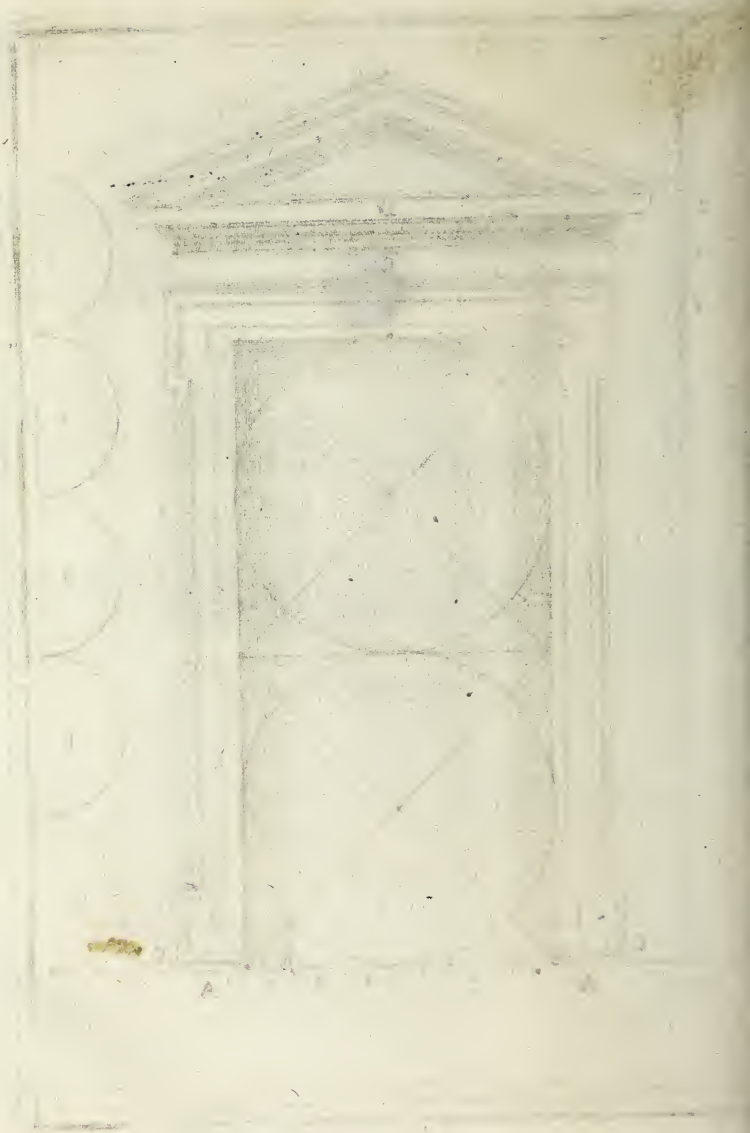

Porte et Croiſée ſelon L'ordre Toſcan. 2

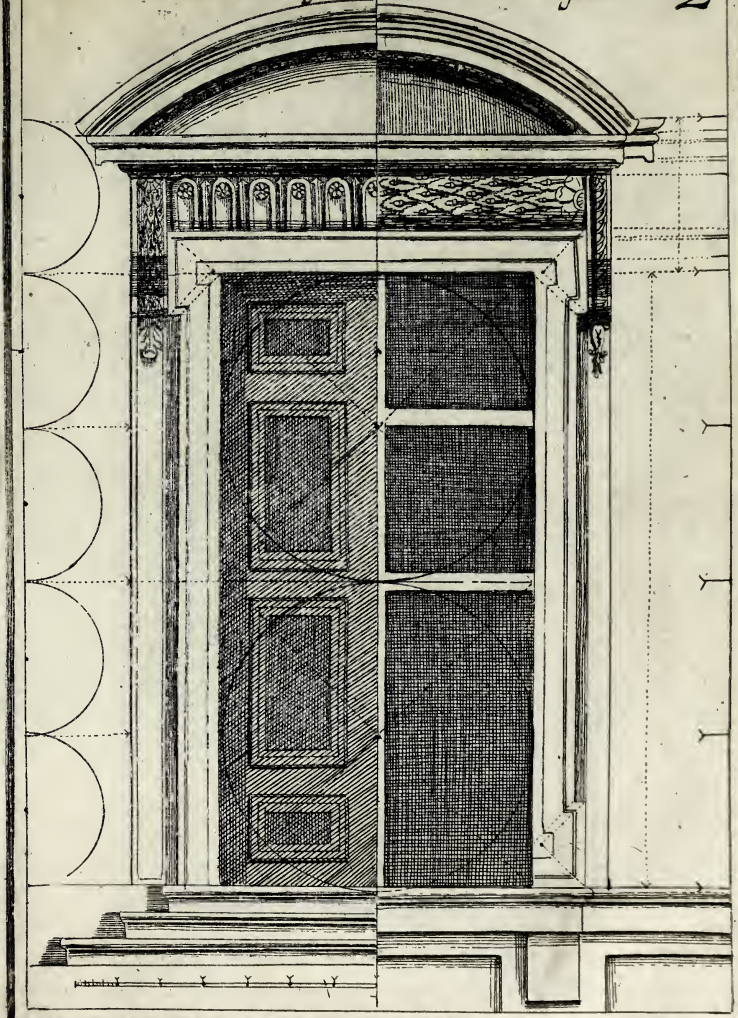

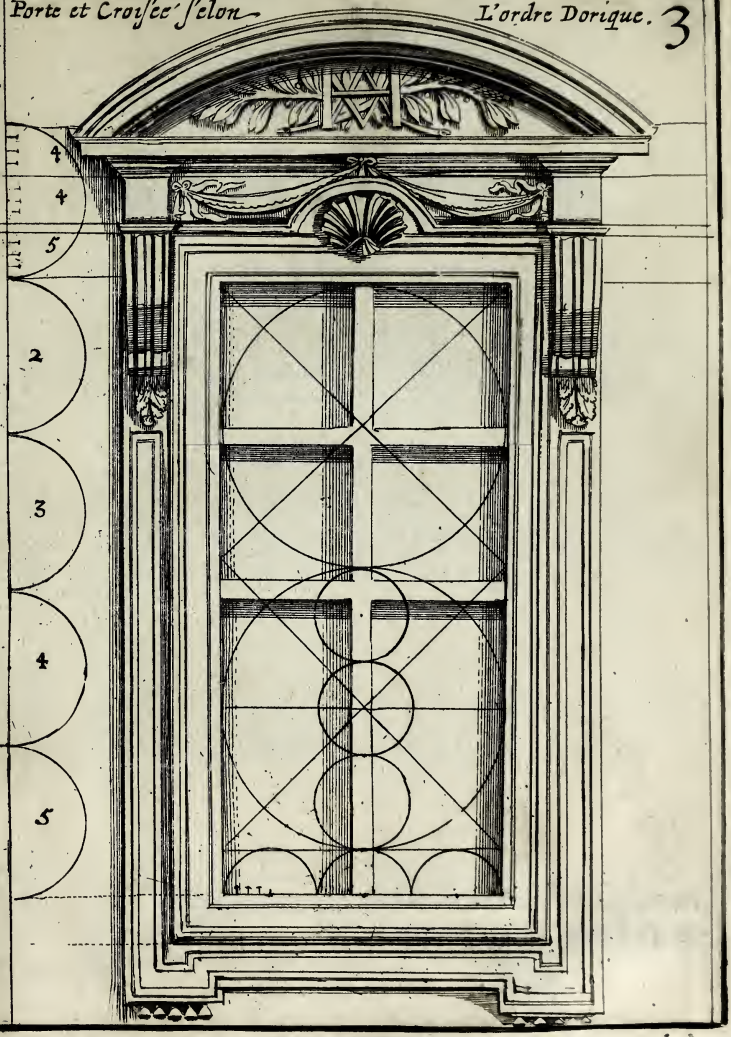
4
4
5
2
3
4
5

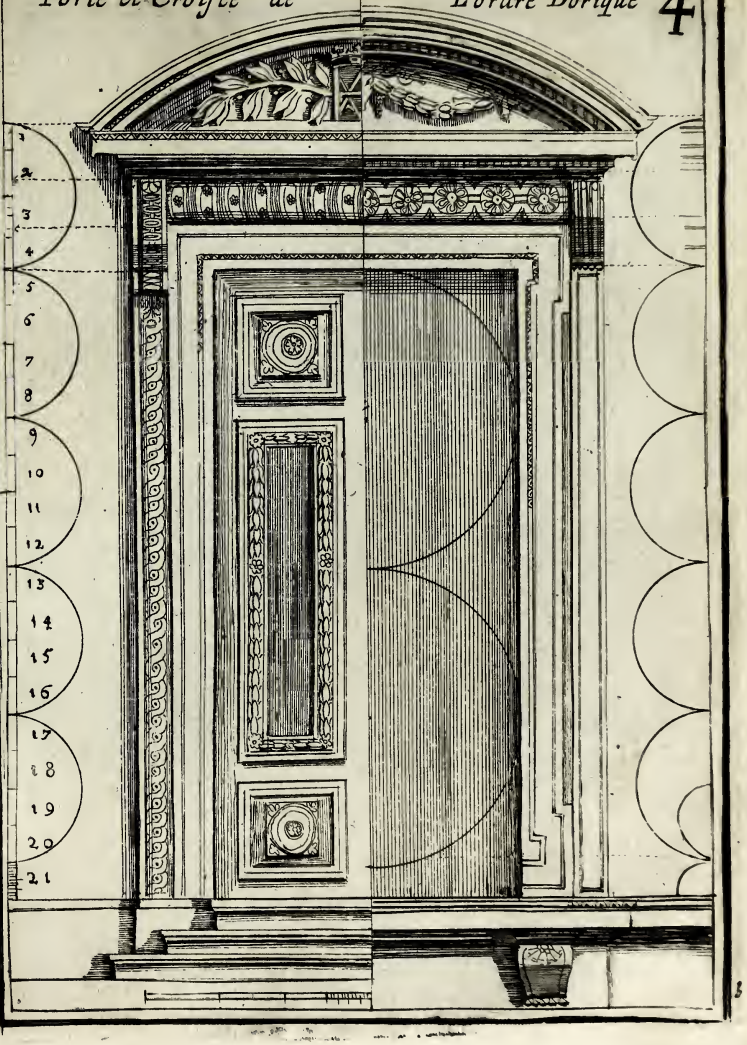
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

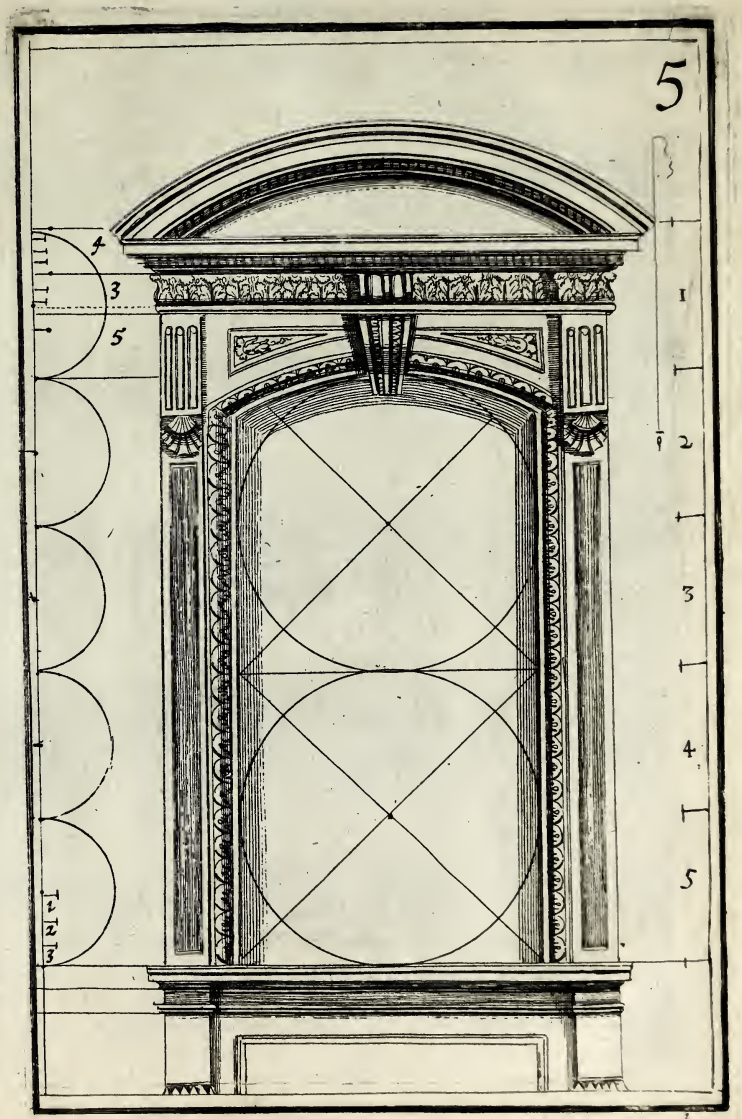
4
3
5
1
2
3
4
5

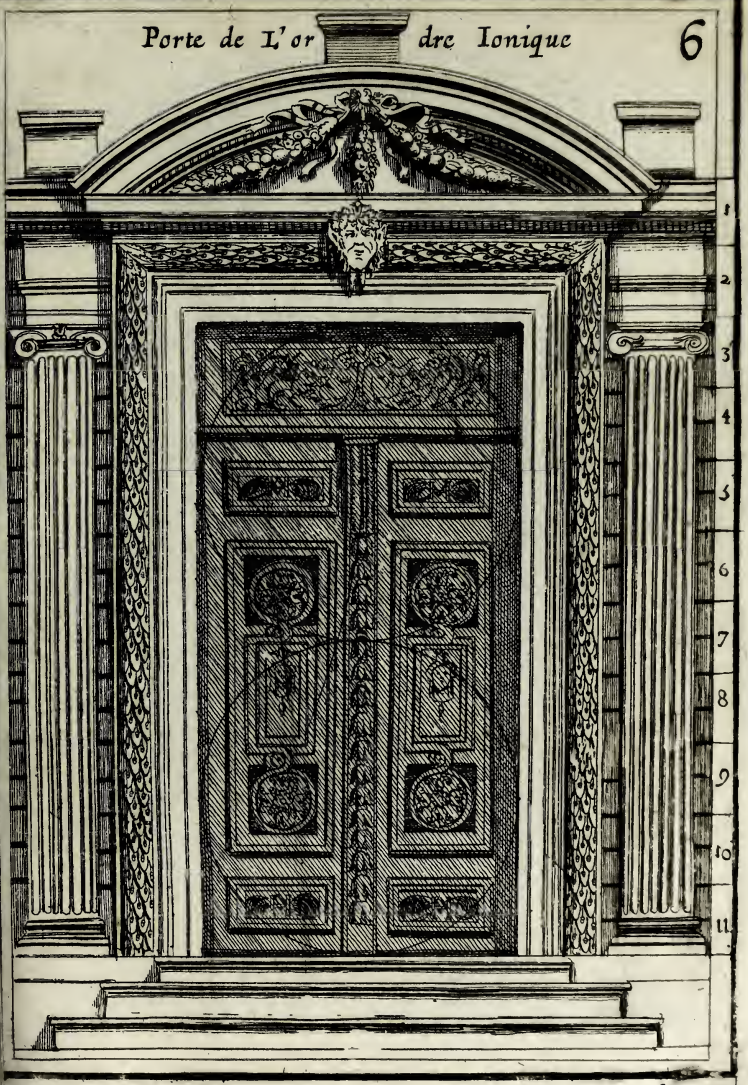
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

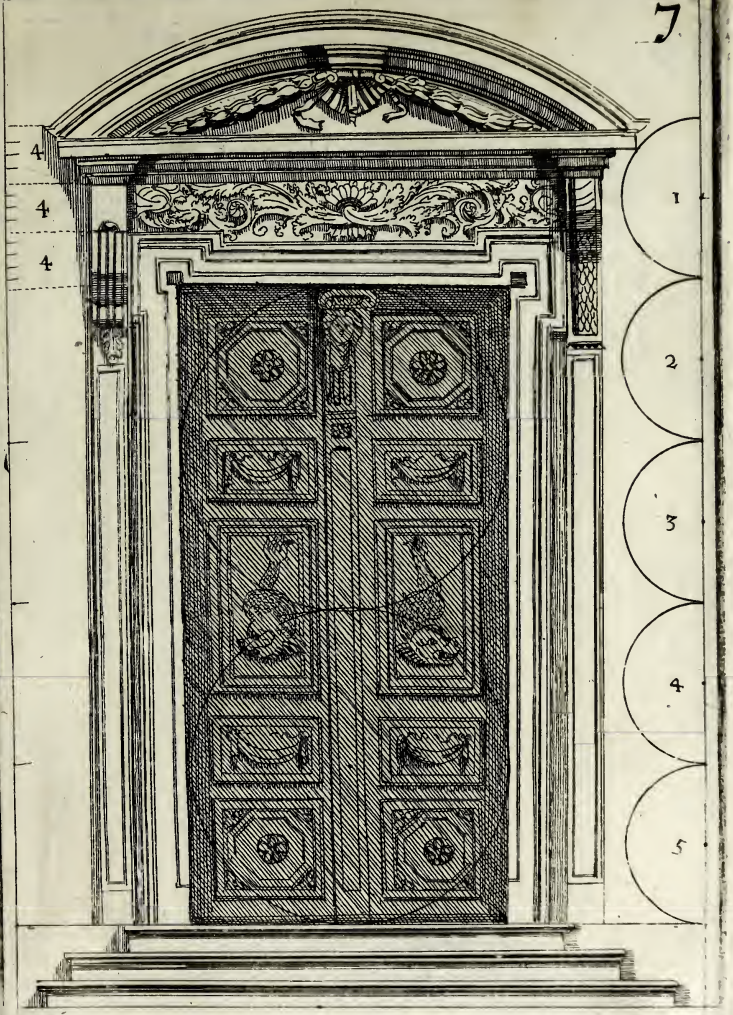

Porte de Perron

Porte de L' ordre Corinthiene

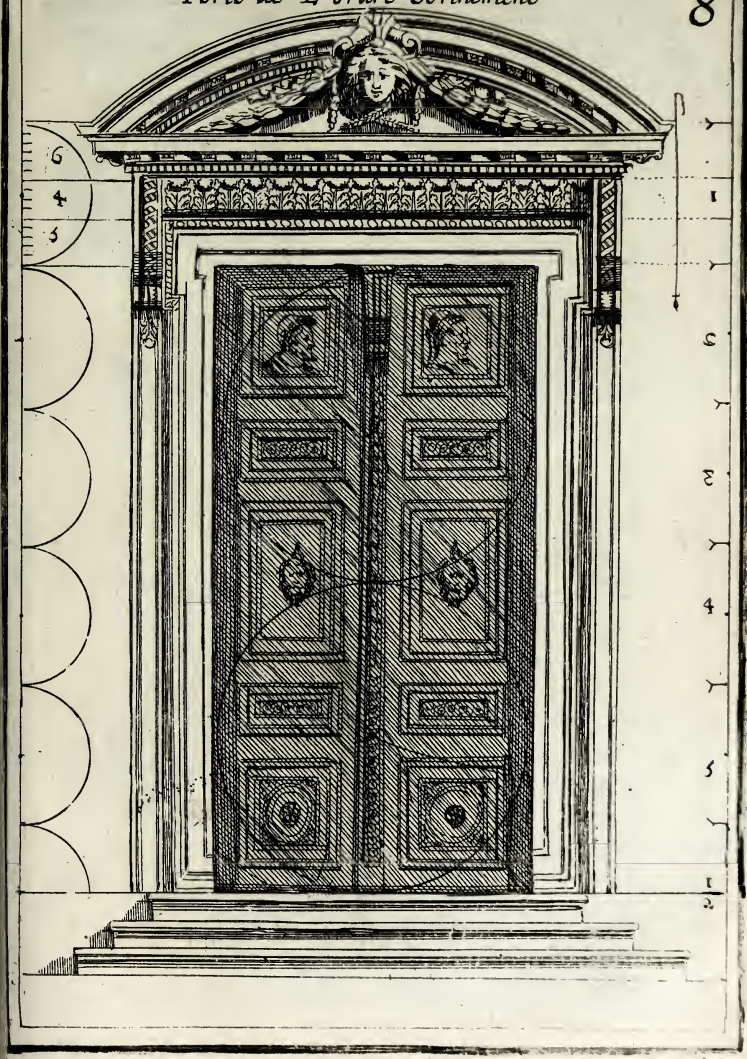

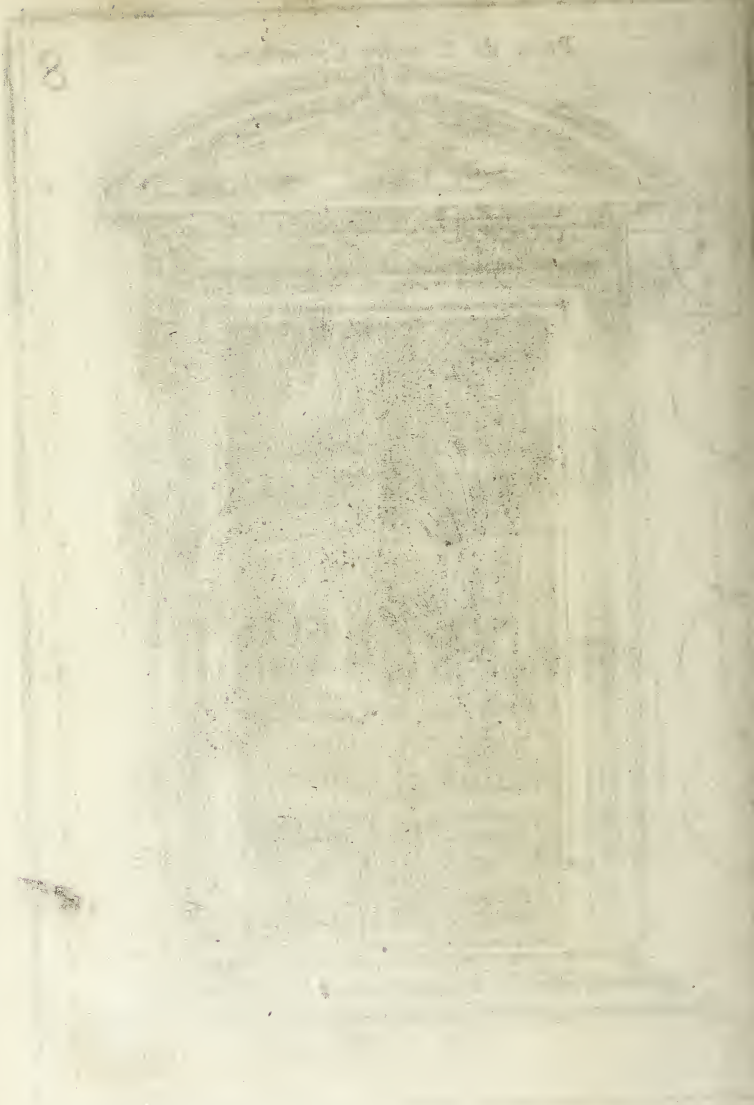

Chapiteau
Corinthe

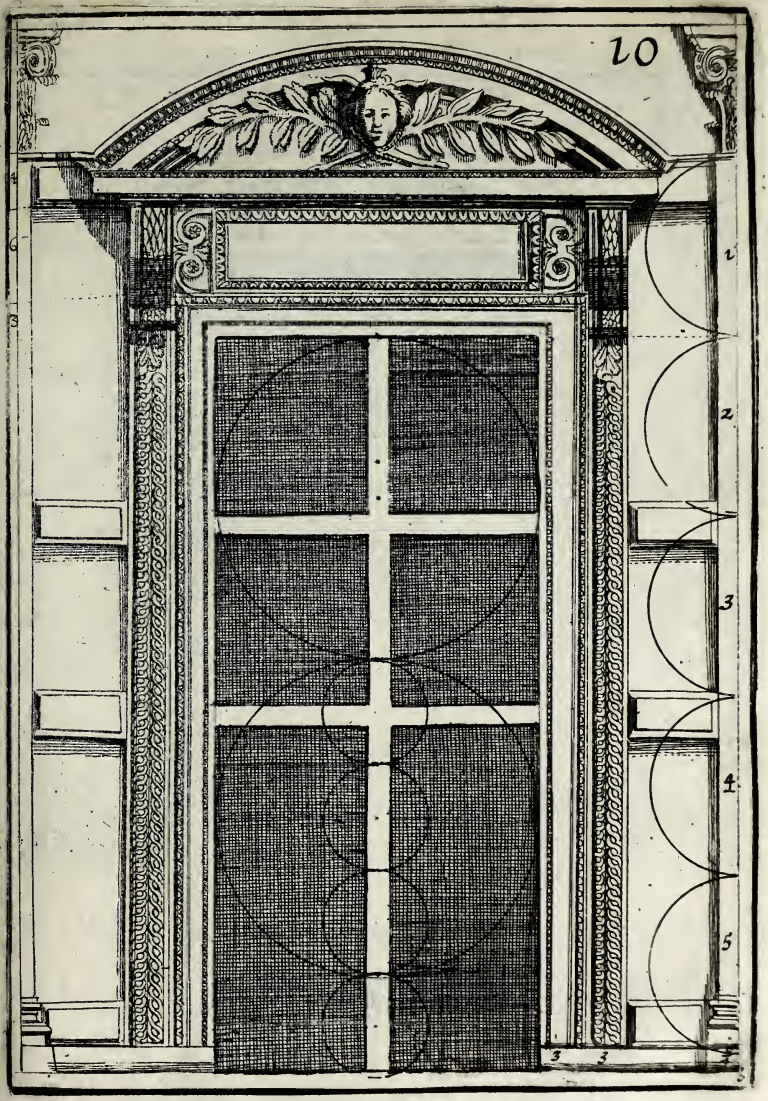
10
1
2
3
4
5
3
3

Croiſée d'Egliſe. 11

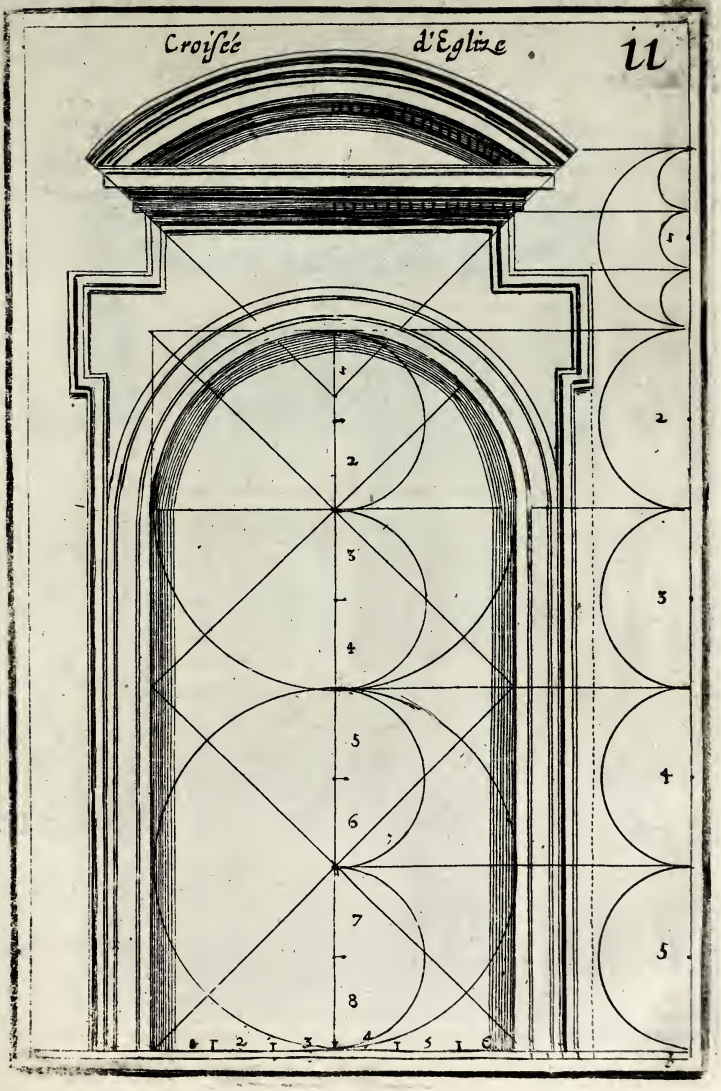

Soulza

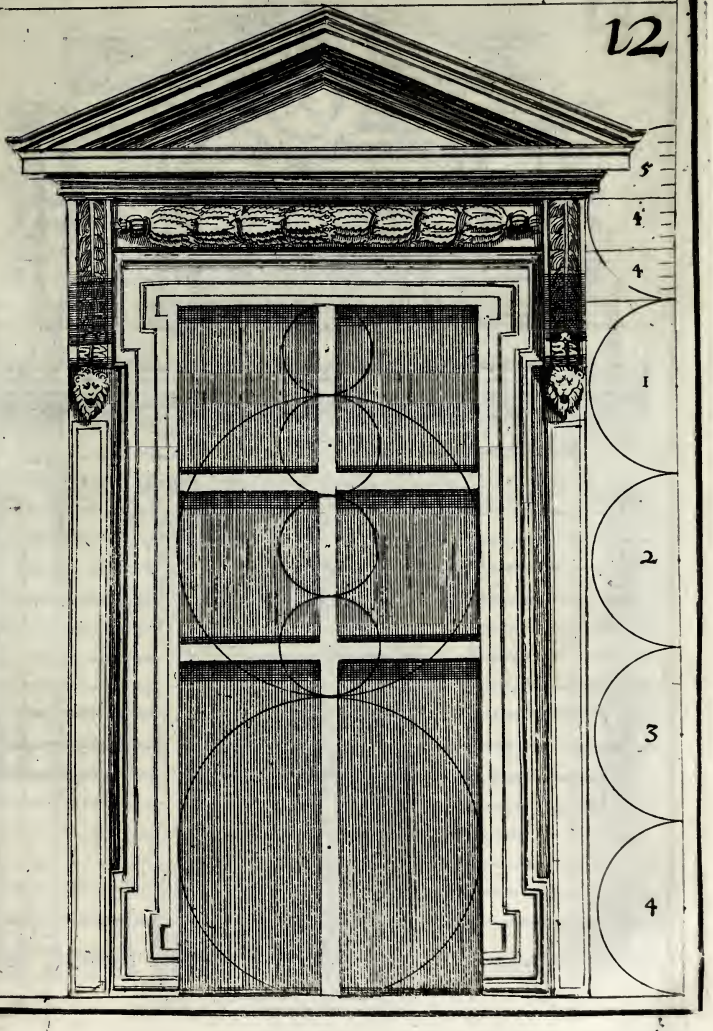
5
4
4
1
2
3
4

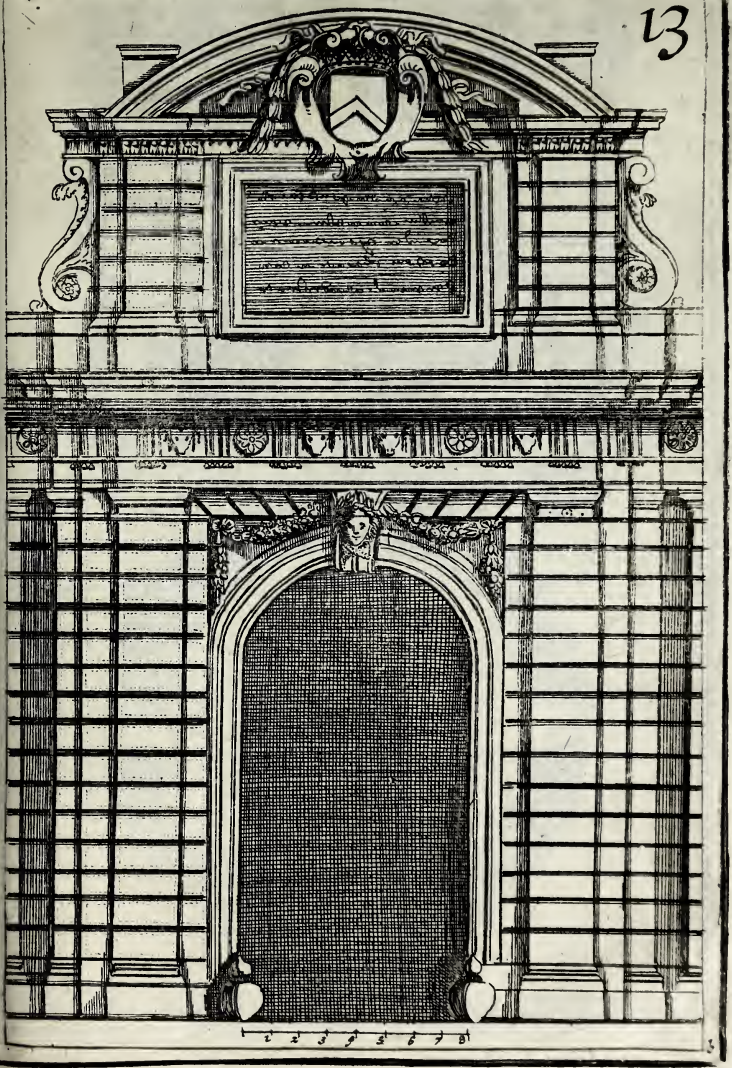

~~un home dit que son age Egalle~~.

Compliment Etant ennui dans la ville de montpellier et un Grand bruit dans

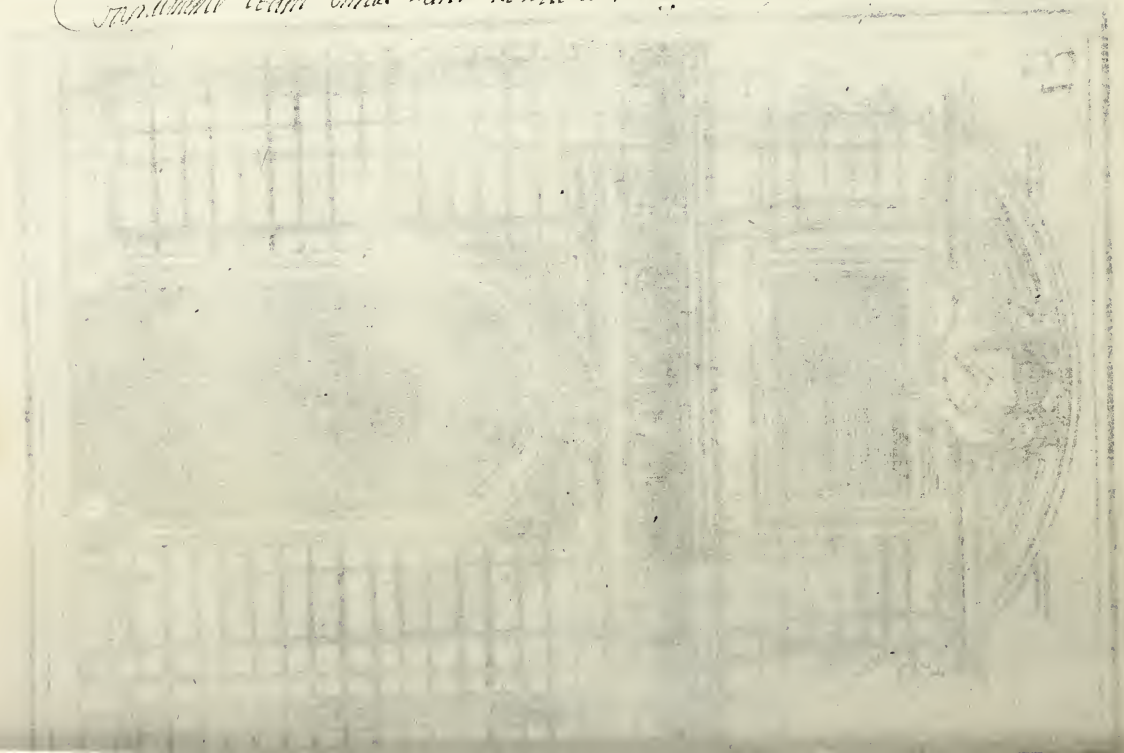

A
A

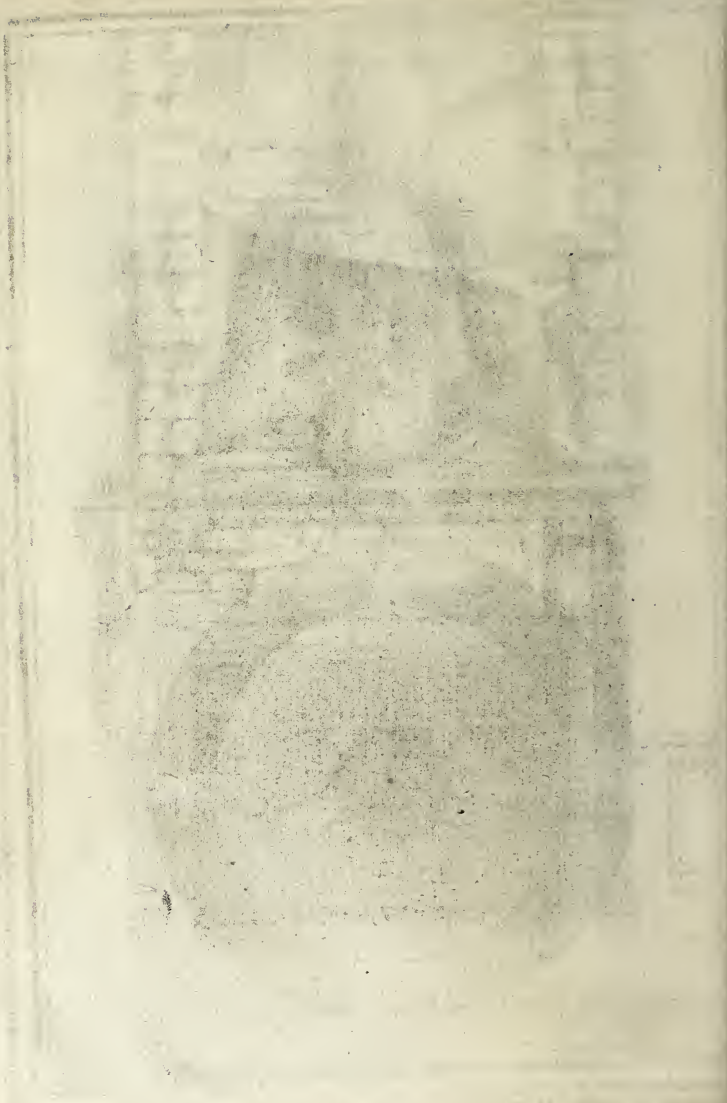

0 1 2 3 4 5 6

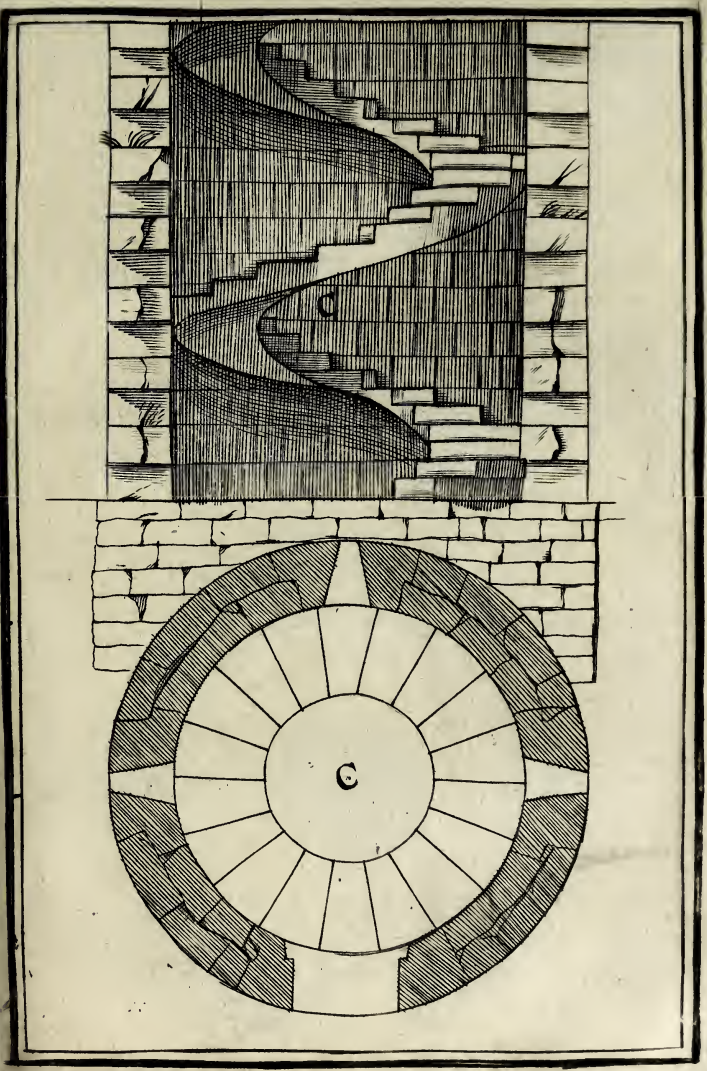
C
C

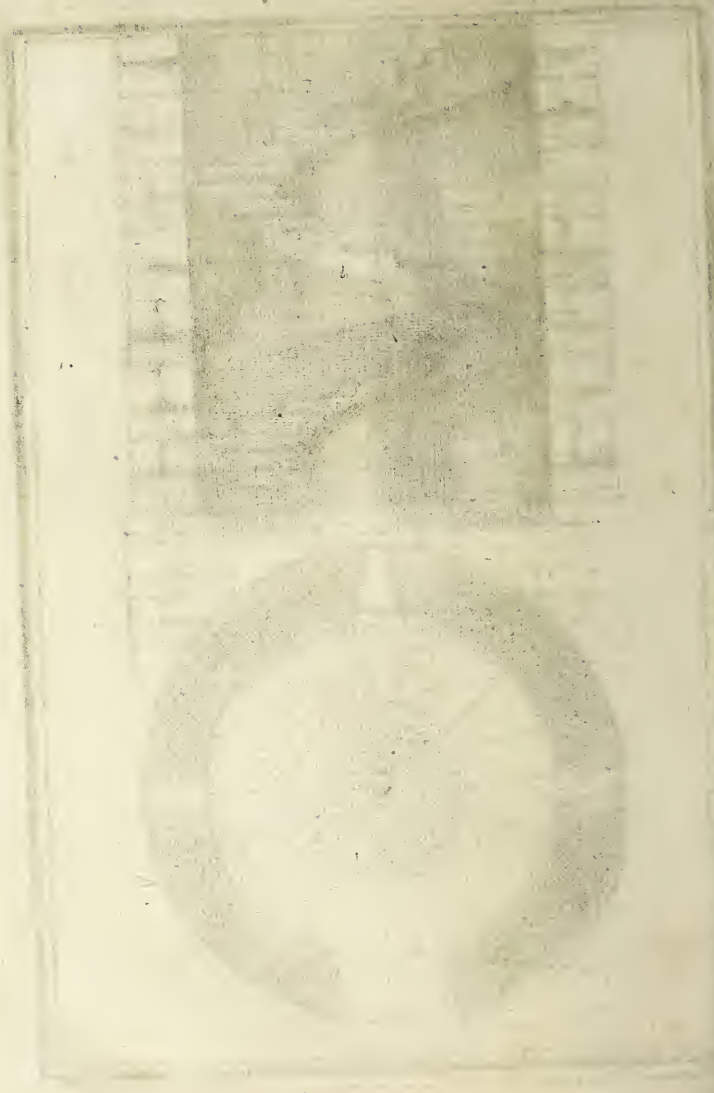

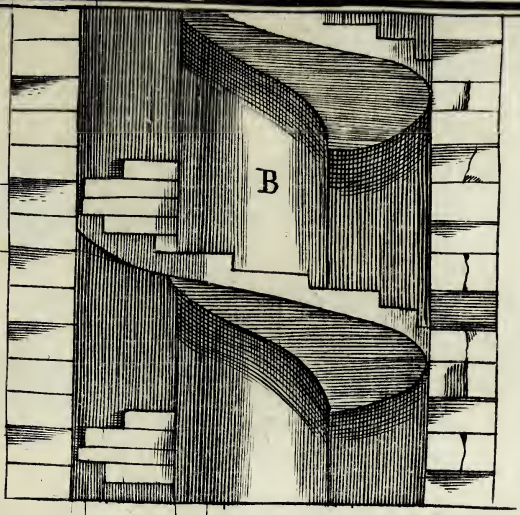
B

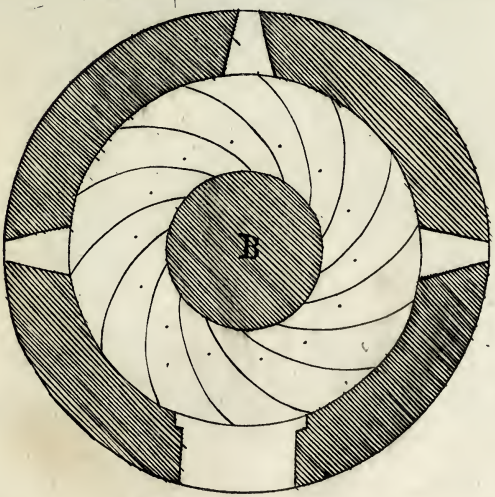
B

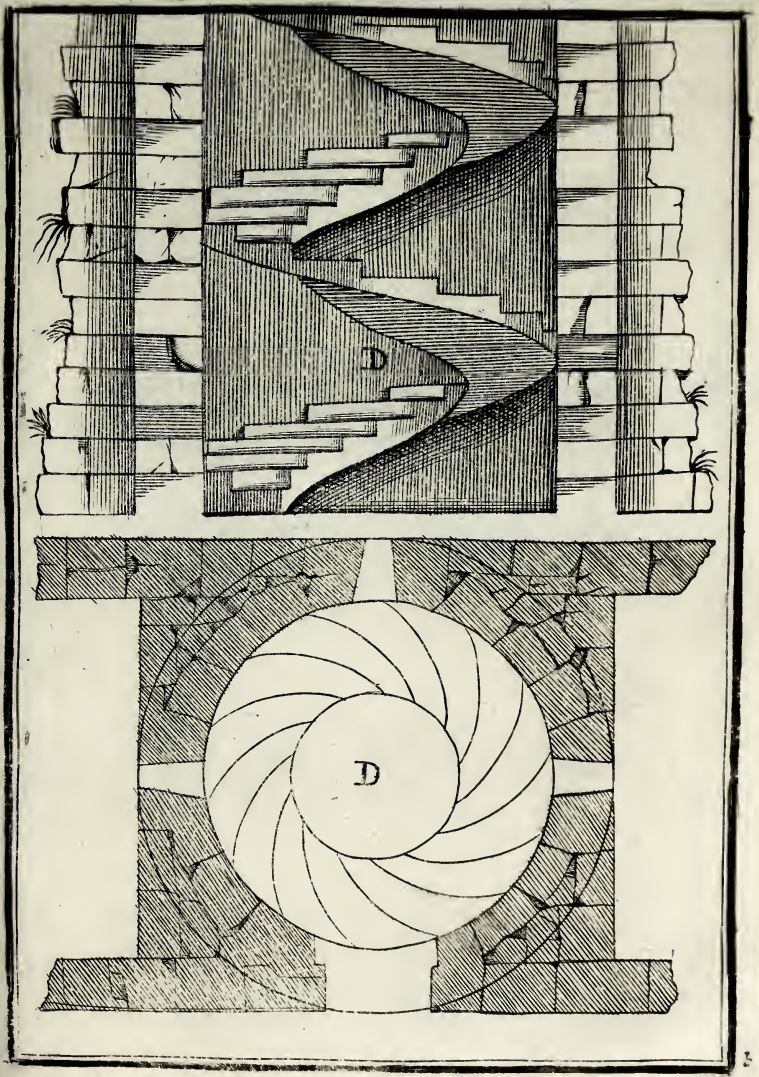
D
D

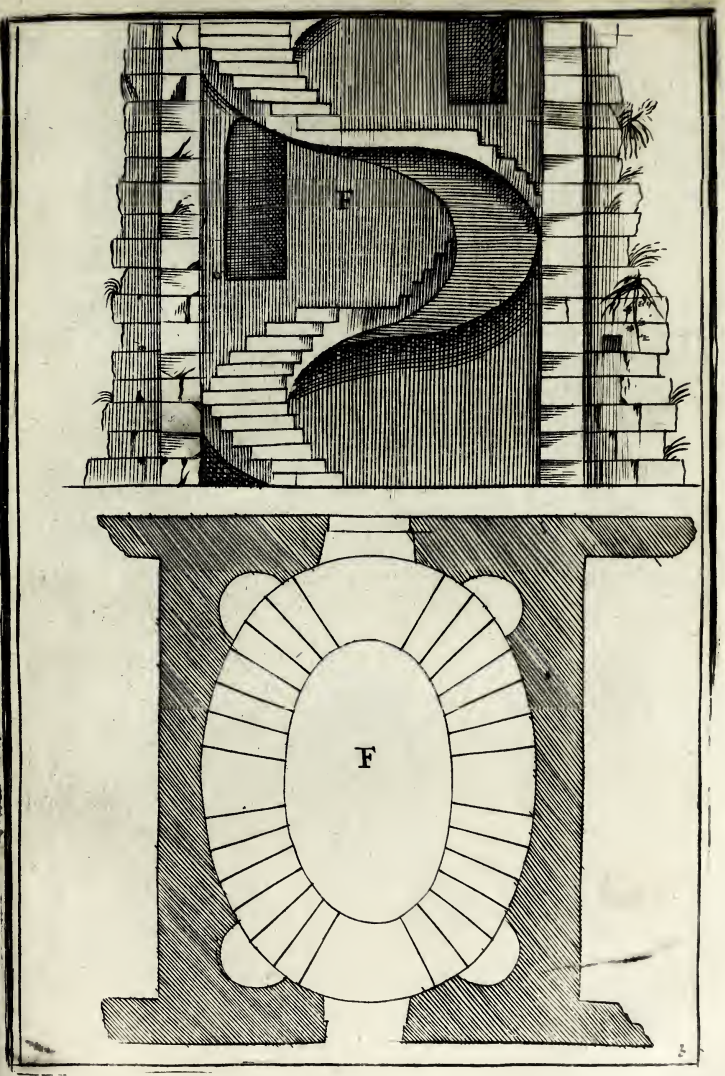
F
F

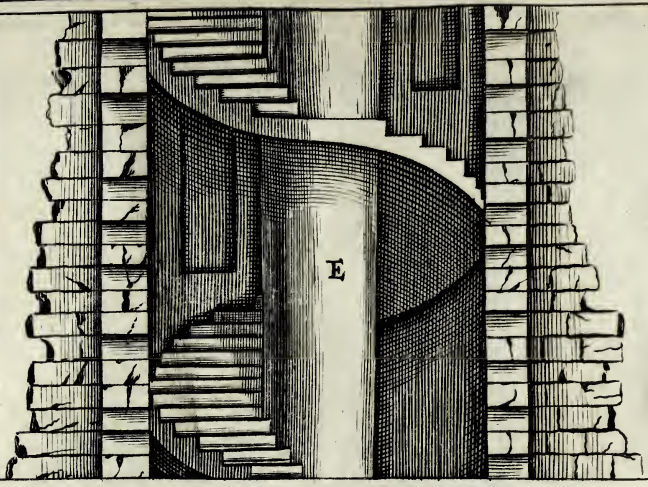
E

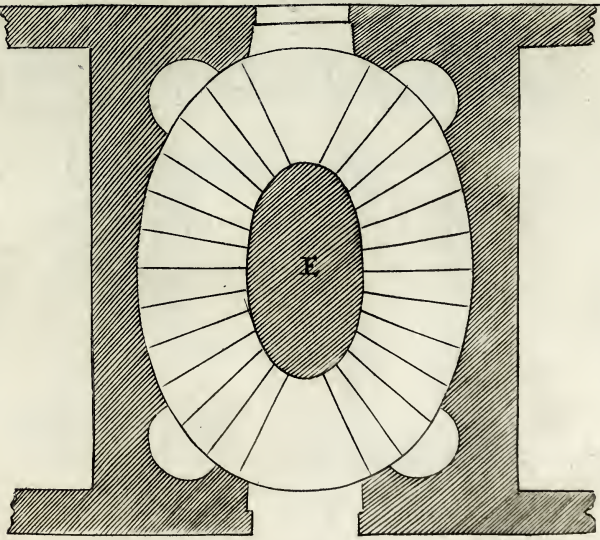
E

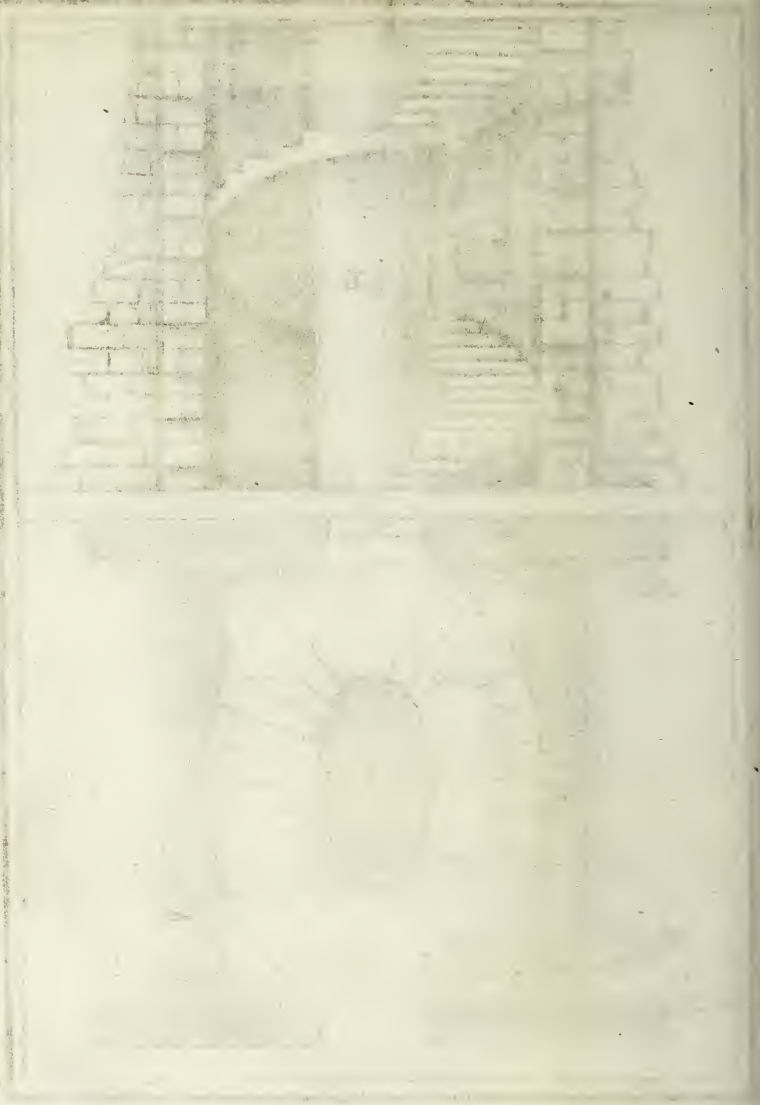

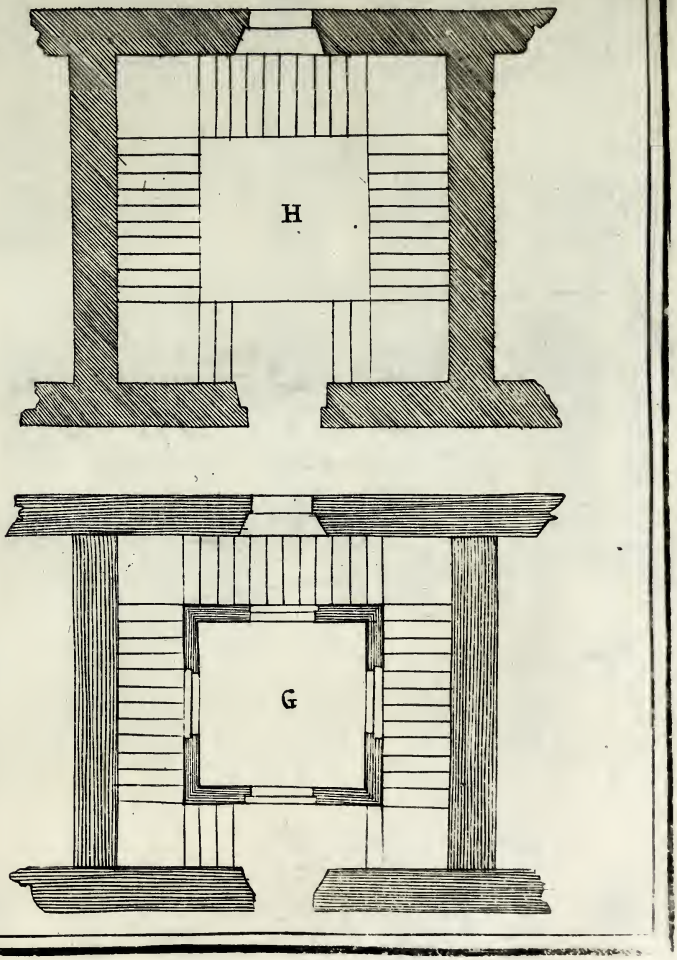
H
G

Montpellier Le 7e juillet 1784
au .. 7e .. aoust .. 1784.
Loubzac

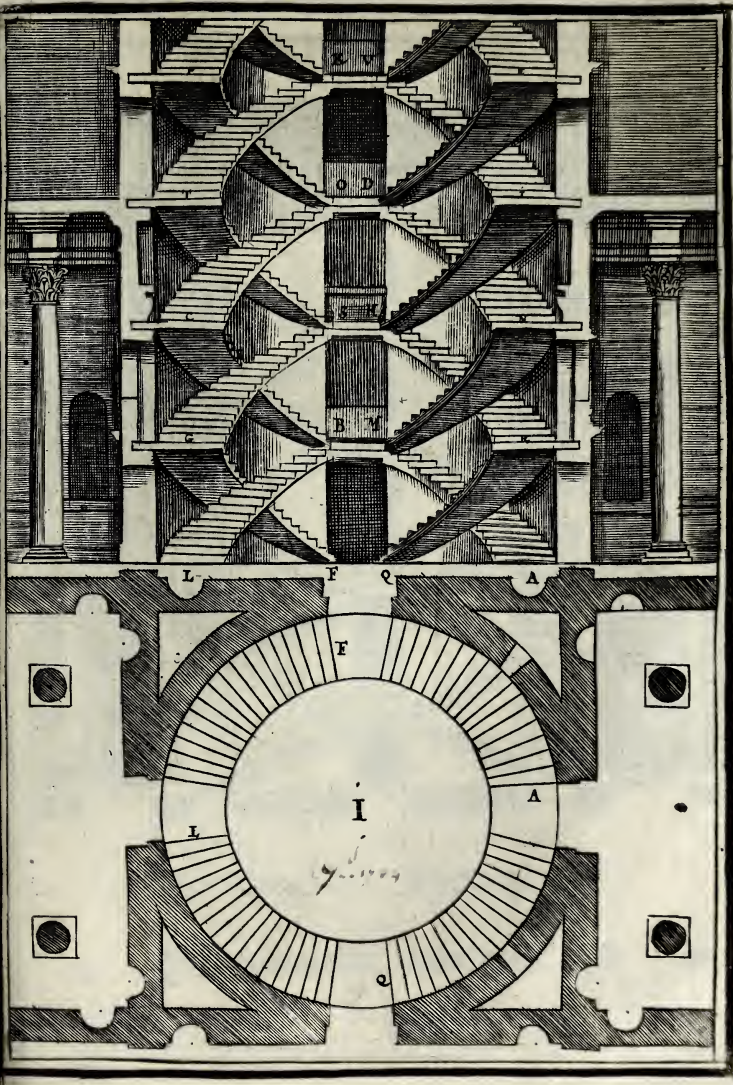

Toulzac le 9 juillet 1784.

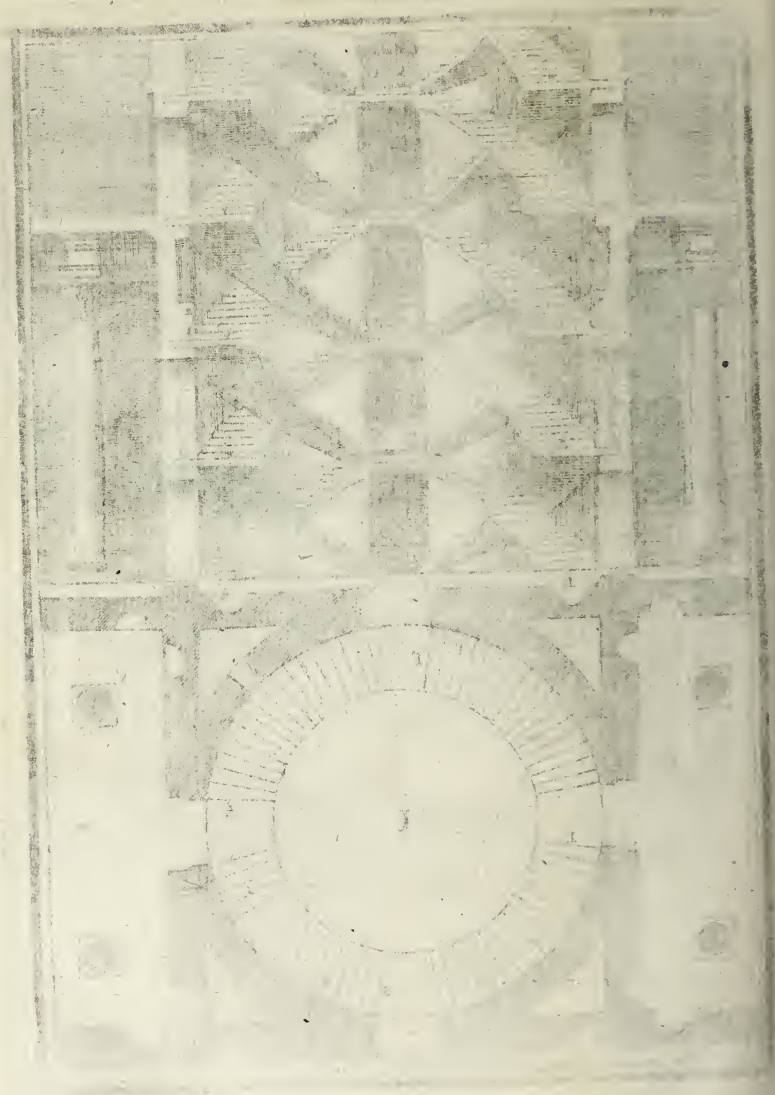

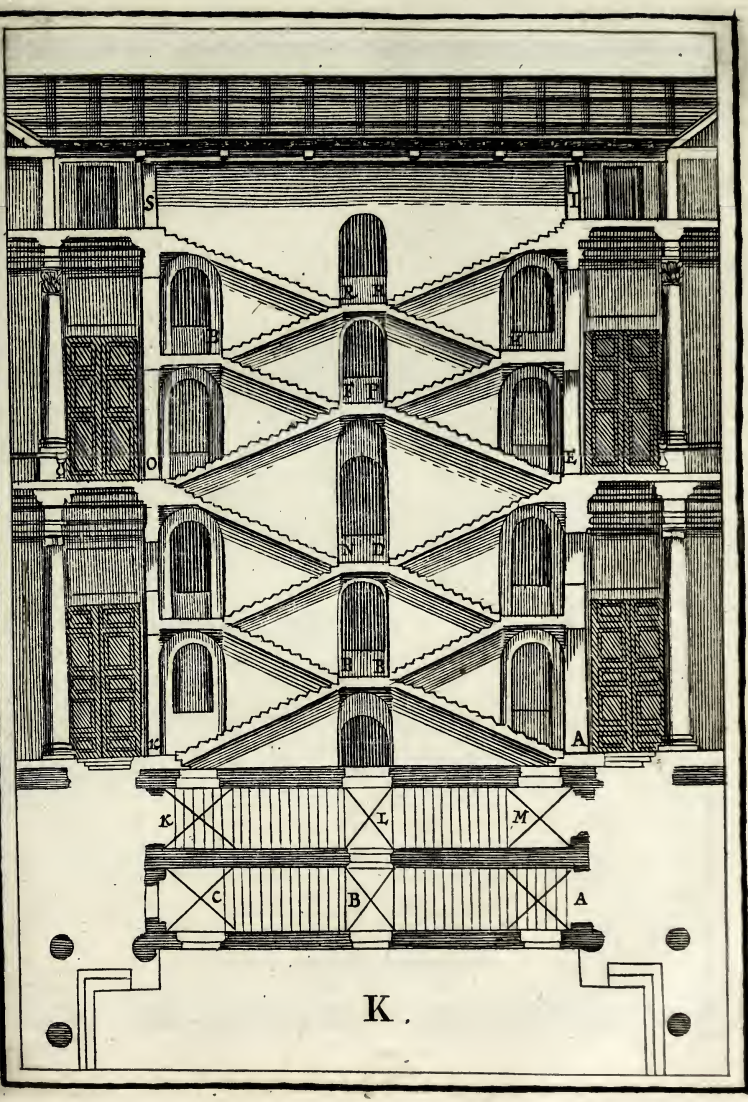

K.

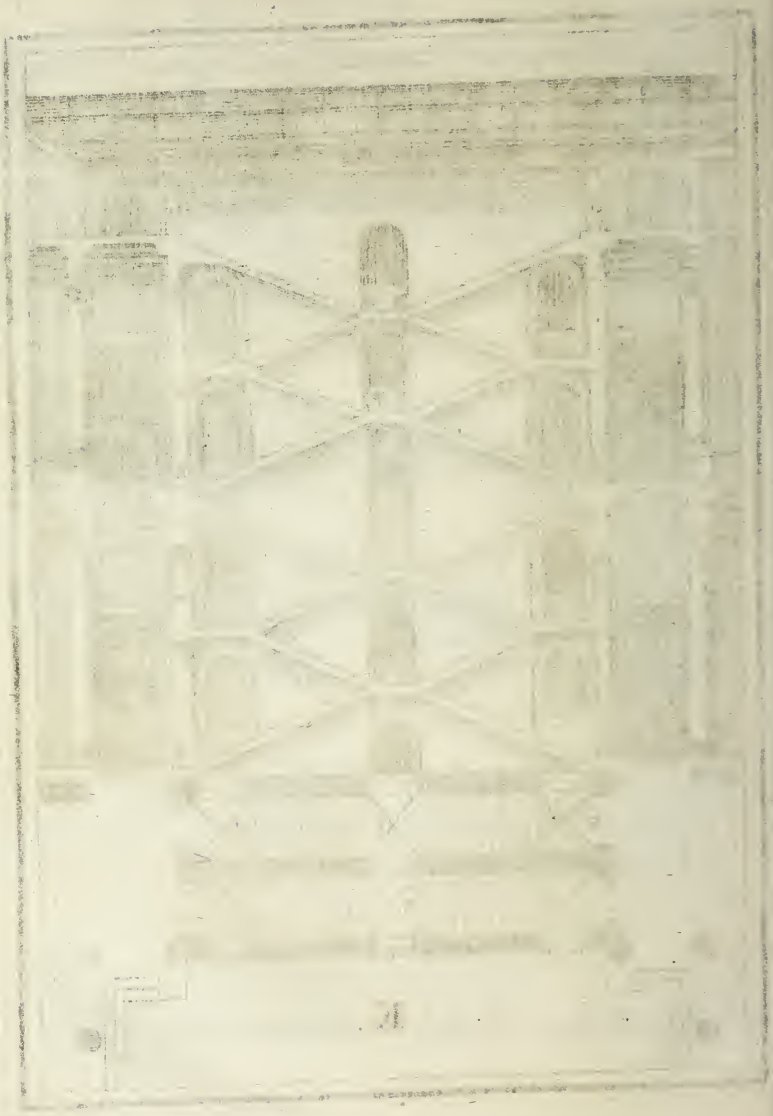

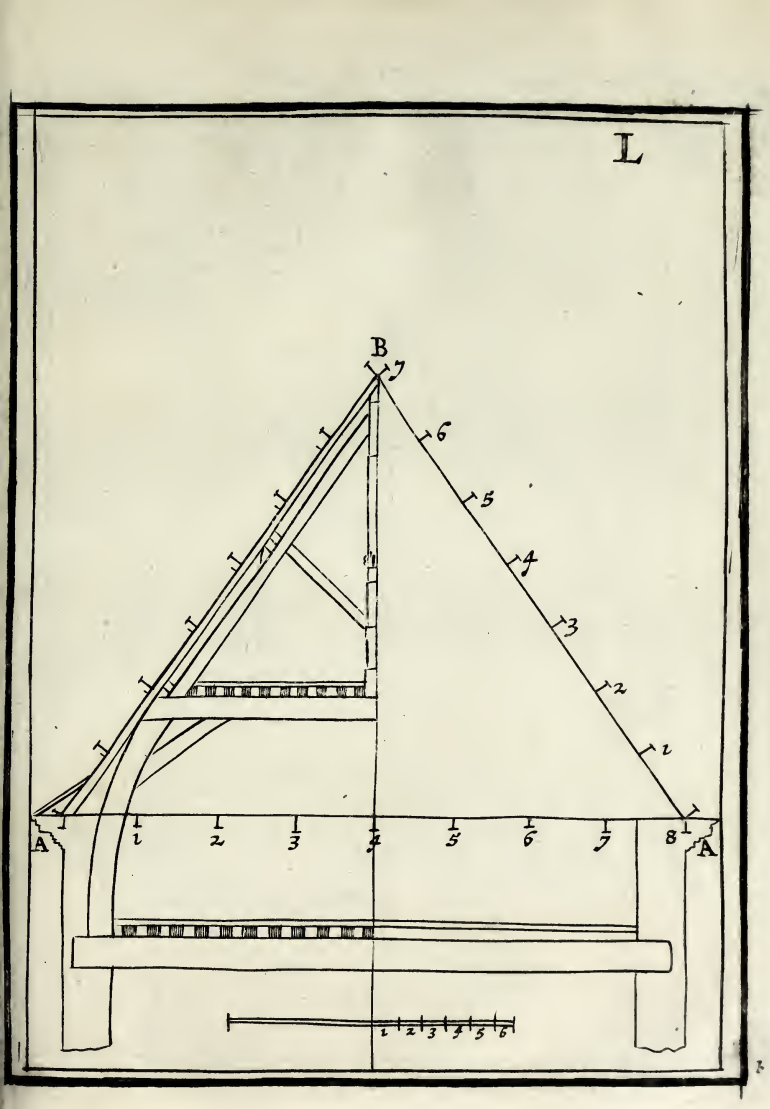
L
B
7
6
5
4
3
2
1
A
1
2
3
4
5
6
7
8
A
1 2 3 4 5 6

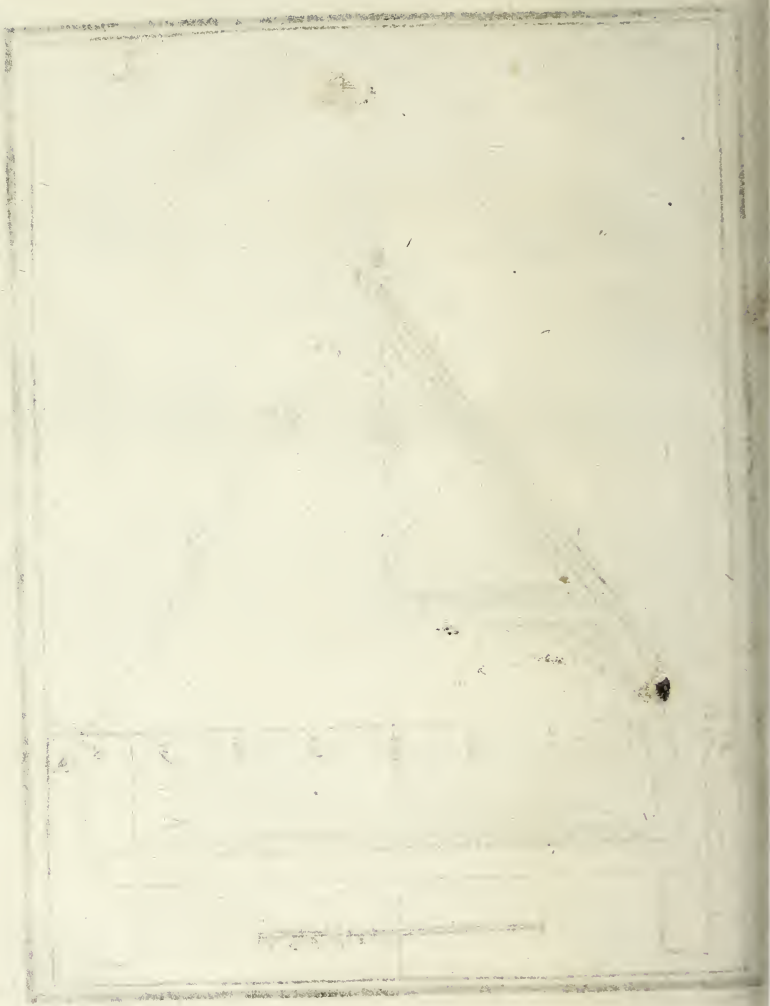

M

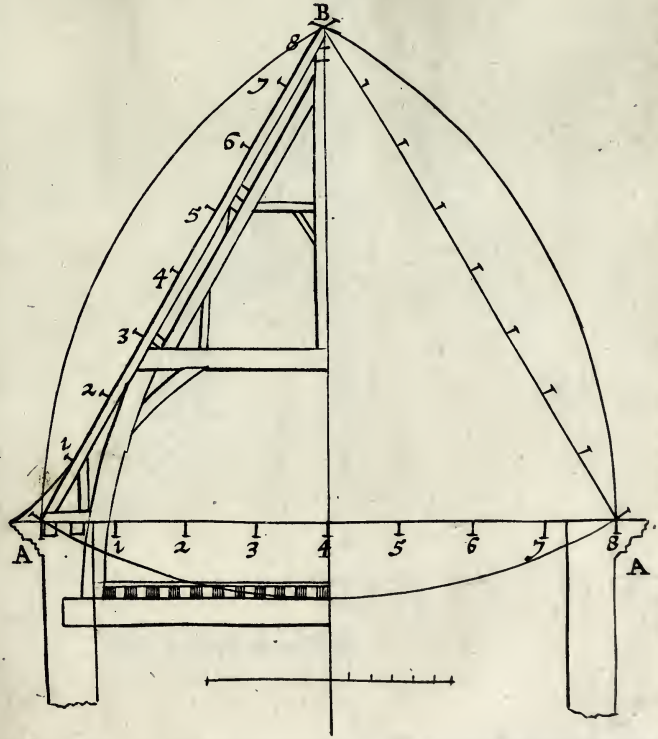

M

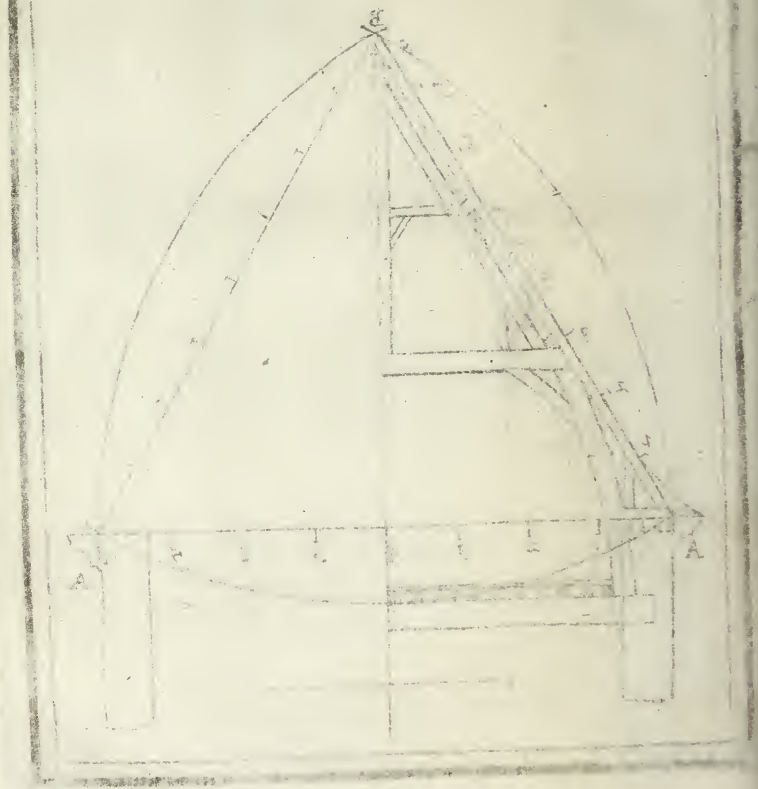

N

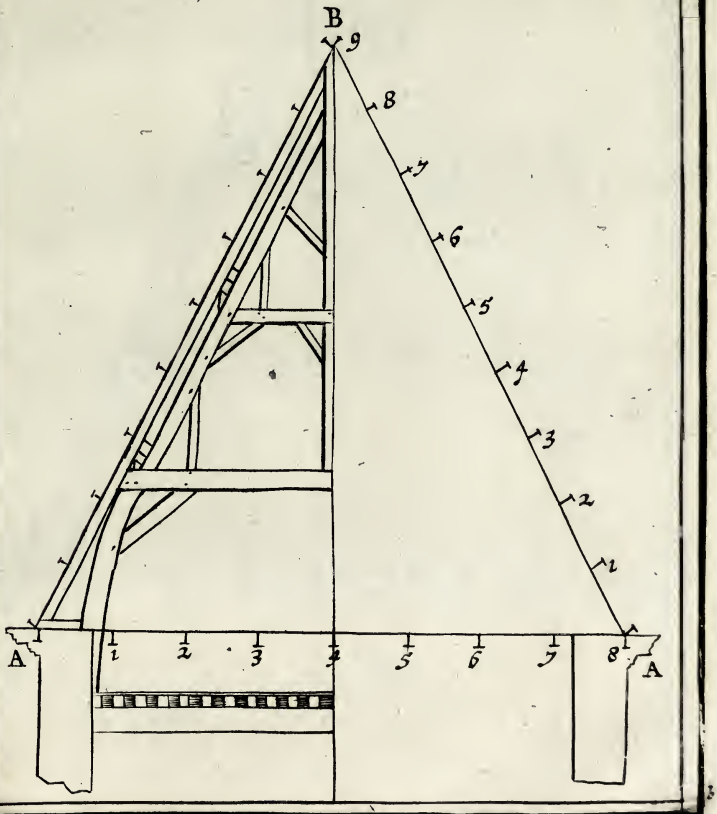

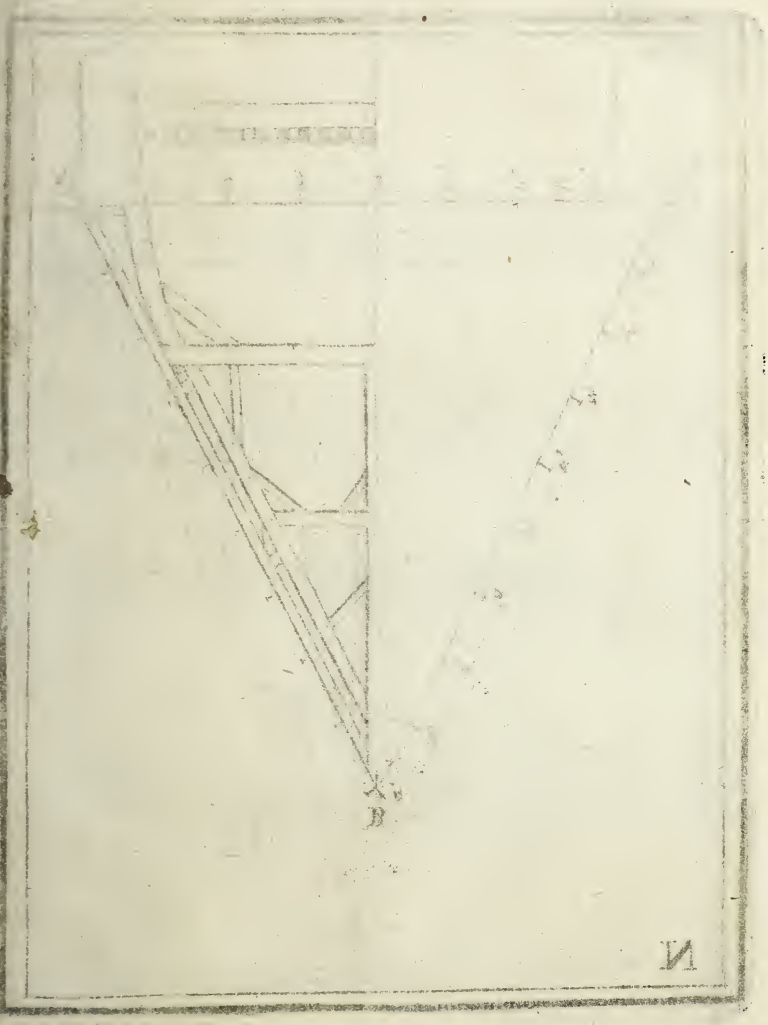
B
N

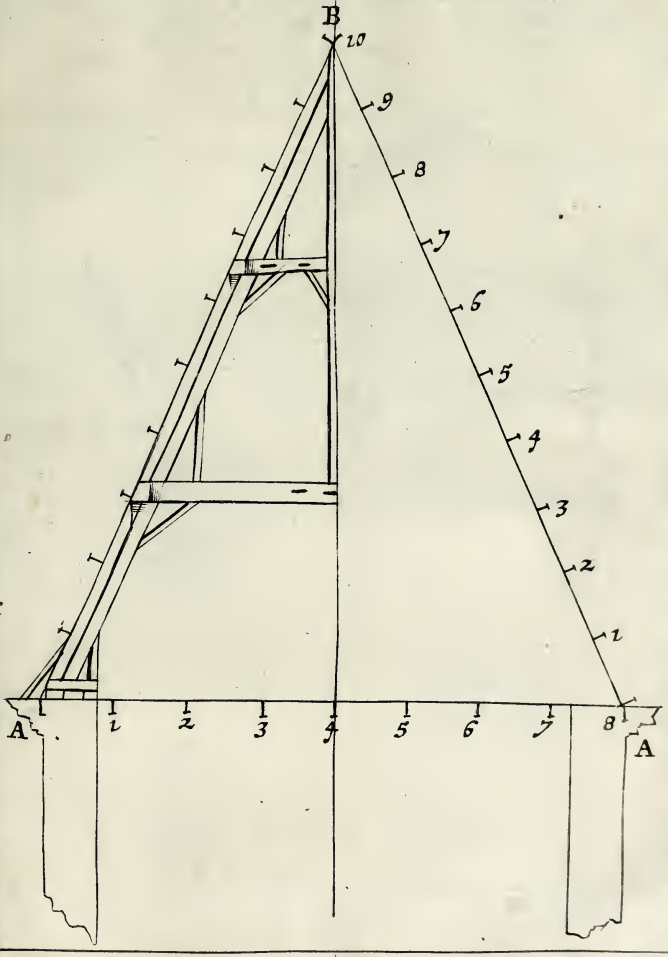
B
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
A
1
2
3
4
5
6
7
8
A

1 La poutre.
2 Les ſoliues.
3 Laire du plācher.
4 Les jambes des forces.
5 Les goutſets.
6 Le tirant.
7 Le poinſon.
8 Les jambettes.
9 Les petittes forces.
10 Les bouts des pannes.
11 Les taſſeaux.
12 Les chantignolles.
13 Les cheurons.
14 Les contrefiches.
15 Les bouts des amoiſes.
16 Les bouts des pannes.
17 Le faiſte.
18 Les ſoubs faiſtes.
19 Les lieus.
20 Les coyaux.
21 Les murs.

P

Faiſtage

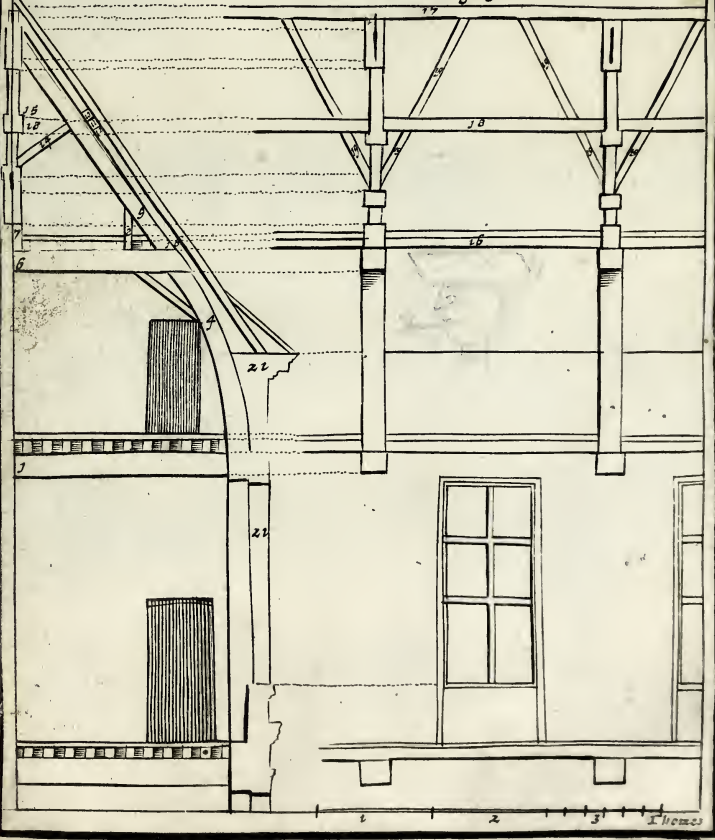

1 La poutre.
2 Les ſoliues.
3 Laire du plancher.
4 Lentraict.
5 Le poinſon.
6 Le dixieſme entraict.
7 Les cheurons.
8 Les eſſelieres.
9 Les jambettes.
10 Les blochets.
11 Les ſablieres.
12 Les entretoiſes.
13 Les murs.
14 Le faiſtage.
15 Les liernes.
16 Les liens.
17 Les coyes.
18 Les embranchemens.
19 Les empannons.
20 Les plattes formes.
21 Les cayaux.
22 Les goulſets.

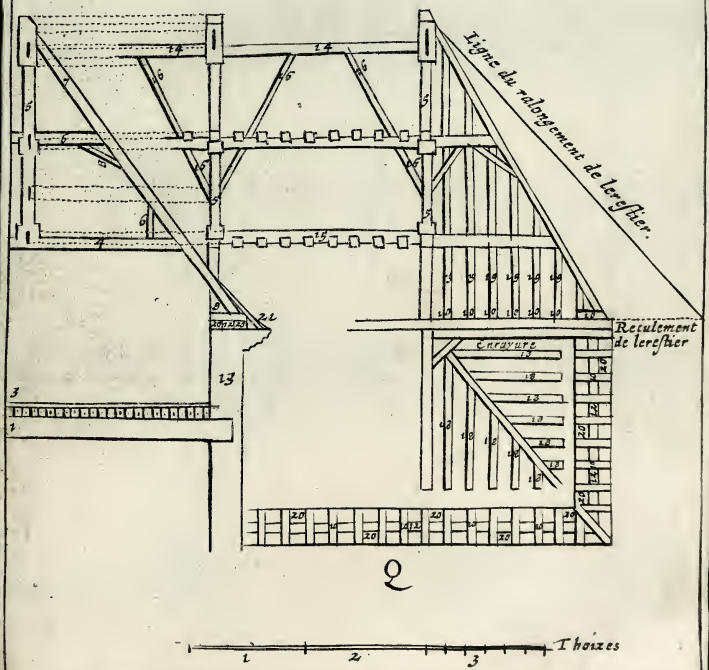

Q

1 La poutre
2 Le poinſon
3 Entraict
4 Les jambettes
5 Les eſſeliers
6 Les forces
7 Les cheurons
8 Les pannes
9 Les laſſeaux
10 Les chatignoles.
11 Les amoiſes
12 Les faiſtes
13 Les ſoubs faiſtes
14 Les liens
15 Les antretoizes
16 Les ſoliues
17 Laire du plancher.
18 Les murs
19 Les cayaux.

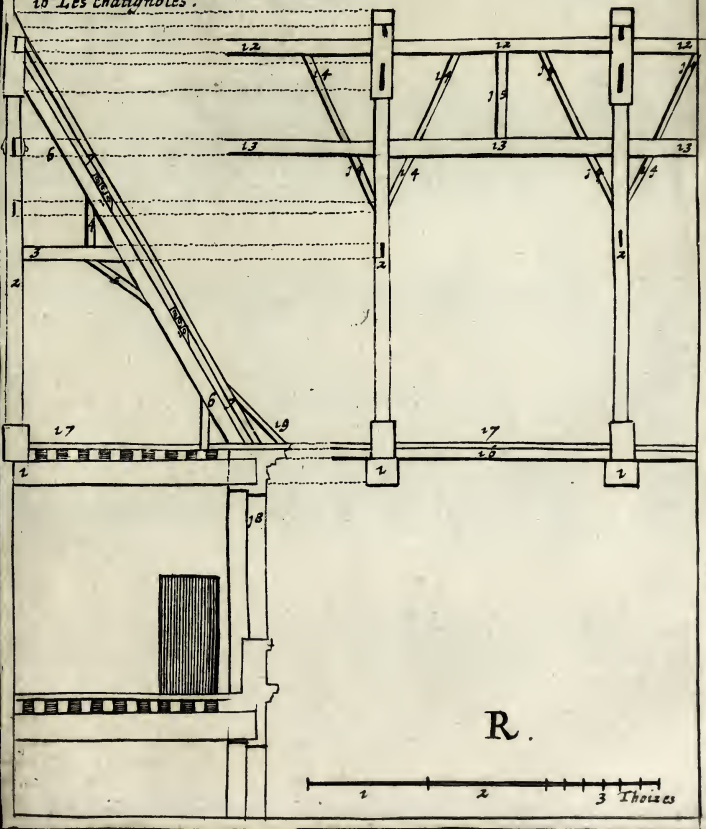

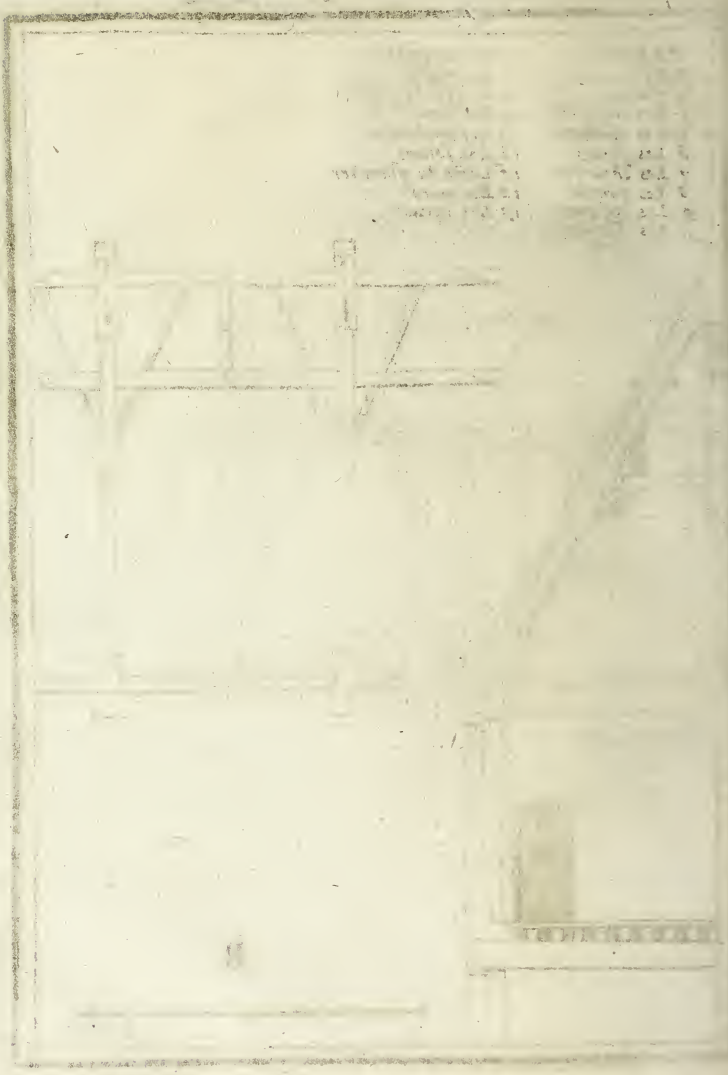

1 La poutre
2 Le poinson
3 Entraict
4 Petit entraict
5 Les Chevrons
6 Les jambettes
7 Les esseliers
8 Les blochets
9 Les plattes formes
10 Les entretoises
11 Les solives
12 Laire du plancher
13 Le faistage
14 Les liernes
15 Les Croix S.t André
16 Les liens
17 Les coyes
18 Les embranchemens
19 Les goussets

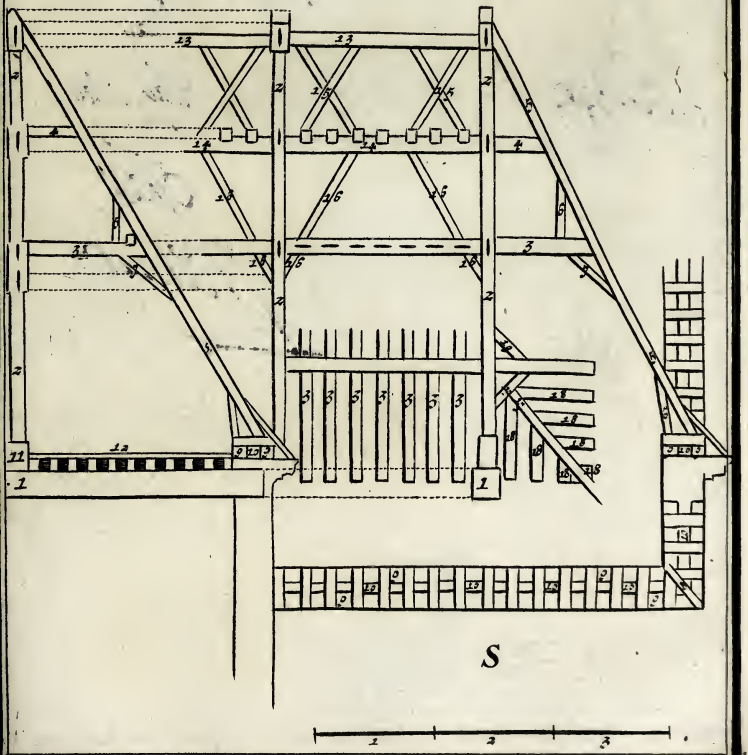

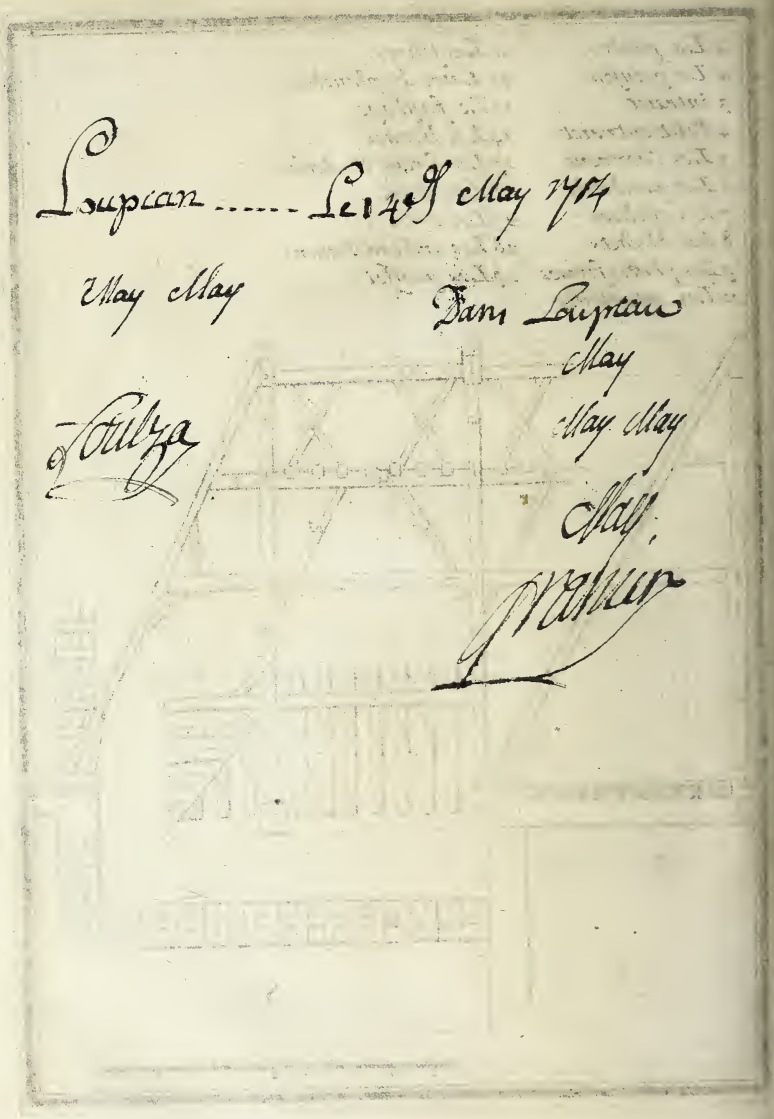

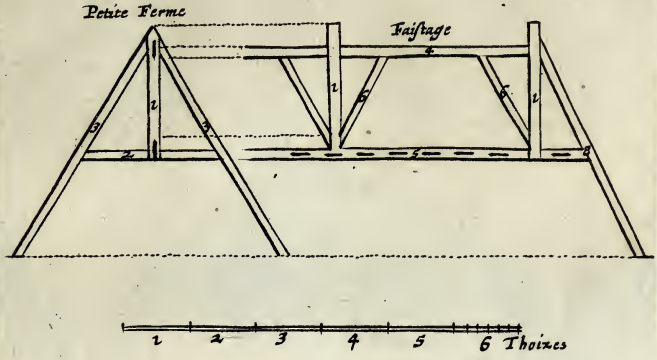

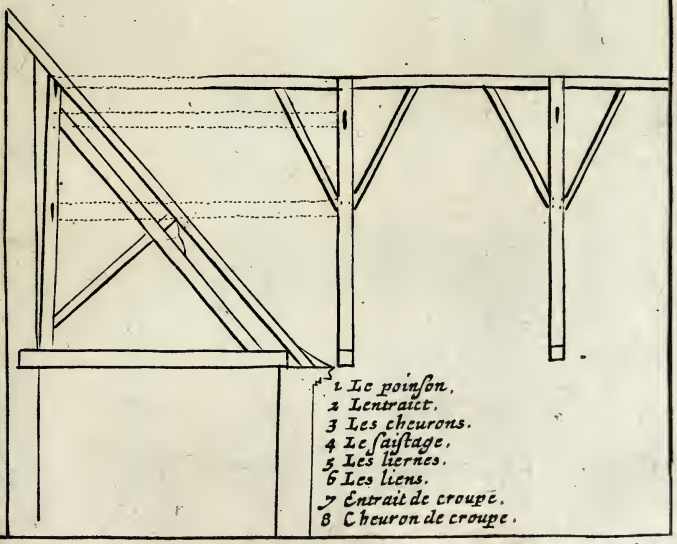

1 Le poinſon.
2 Lentraict.
3 Les cheurons.
4 Le faiſtage.
5 Les liernes.
6 Les liens.
7 Entrait de croupe.
8 Cheuron de croupe.

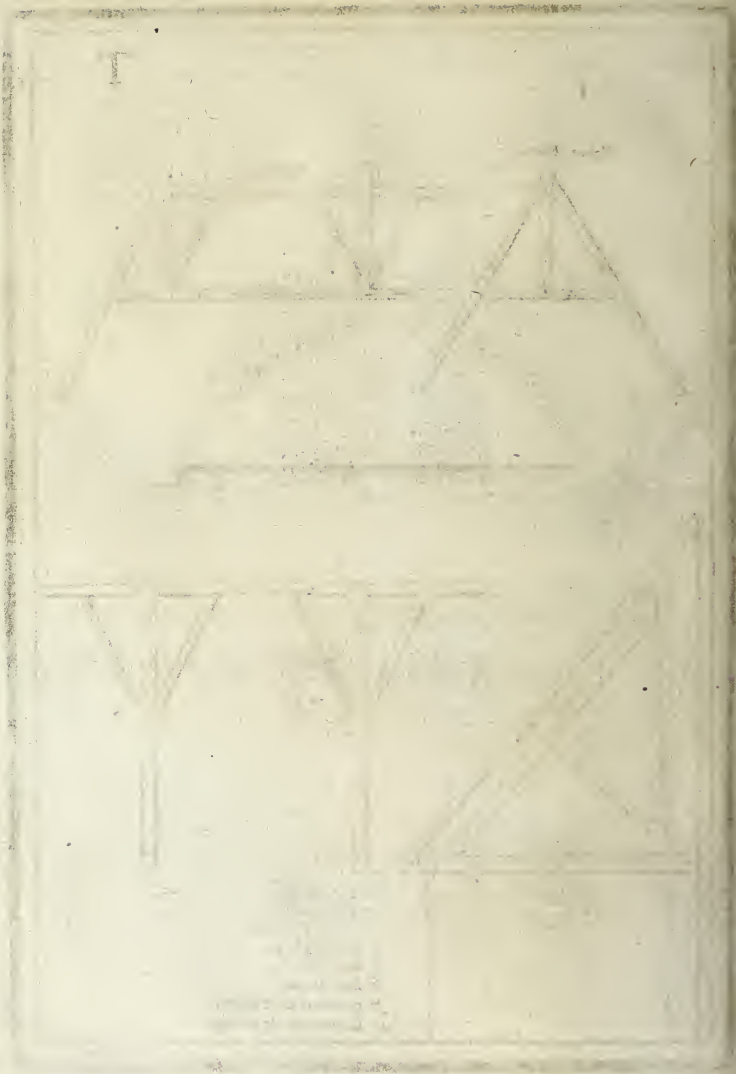

V

1 Les ſablieres .
2 Les gros poteaux .
3 Les poteaux de croiſes .
4 Les poteaux de remplages .
5 Les croix ſanct andre .
6 Les guettes ſimples .
7 Les guettes et guettrans .
8 Les poteaux dhuiſſerie .
9 Les luiteaux .
10 Les petits potelets .
11 Les petits poteaux .
12 Entraict .
13 Les contrefiches .
14 Ferme ronde .
15 Les blochets .
16 Les racinales .
17 Les conſoles .

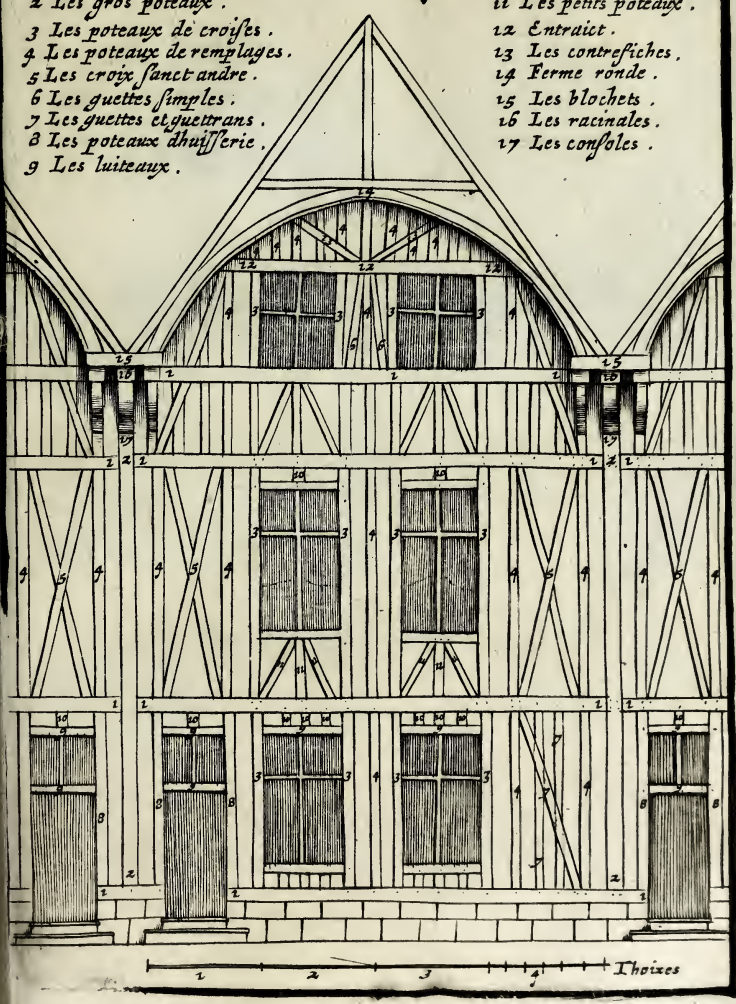

X

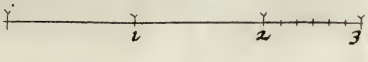

X

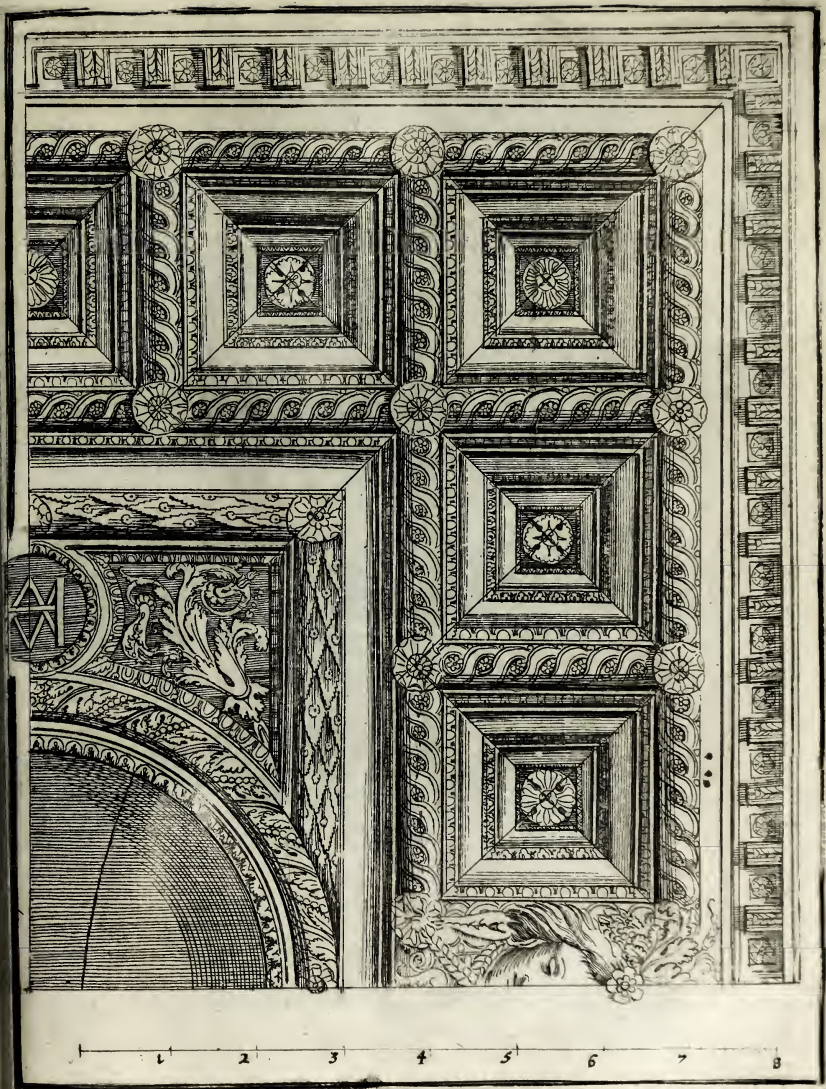
1
2
3
4
5
6
7
8

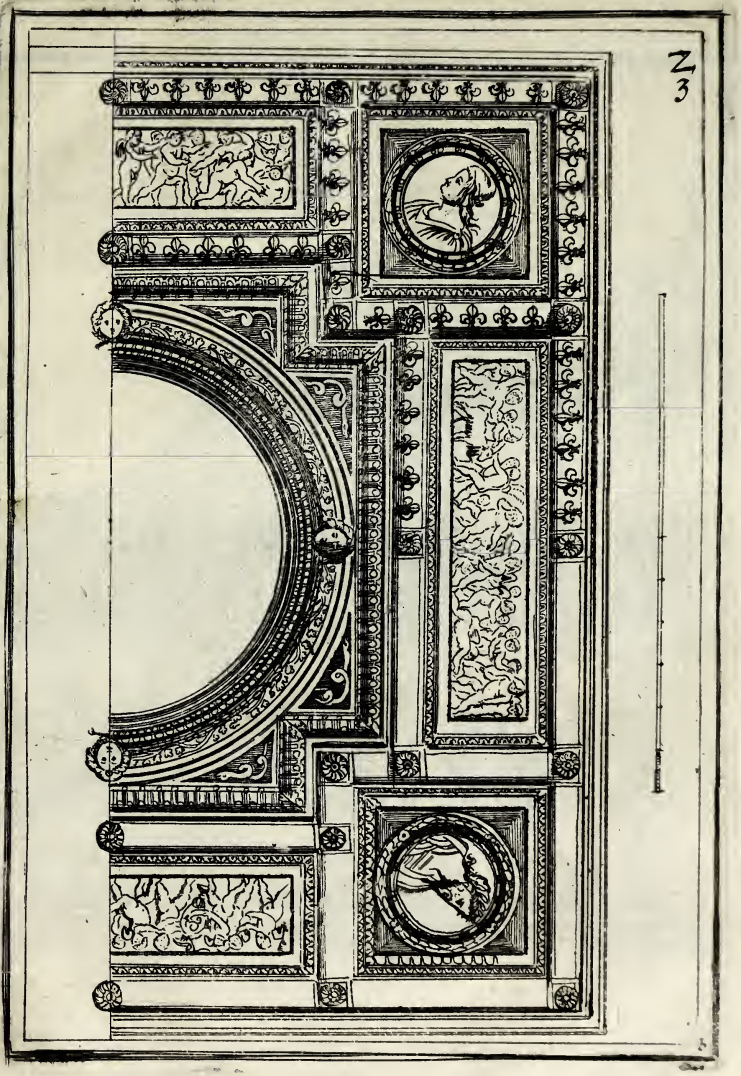

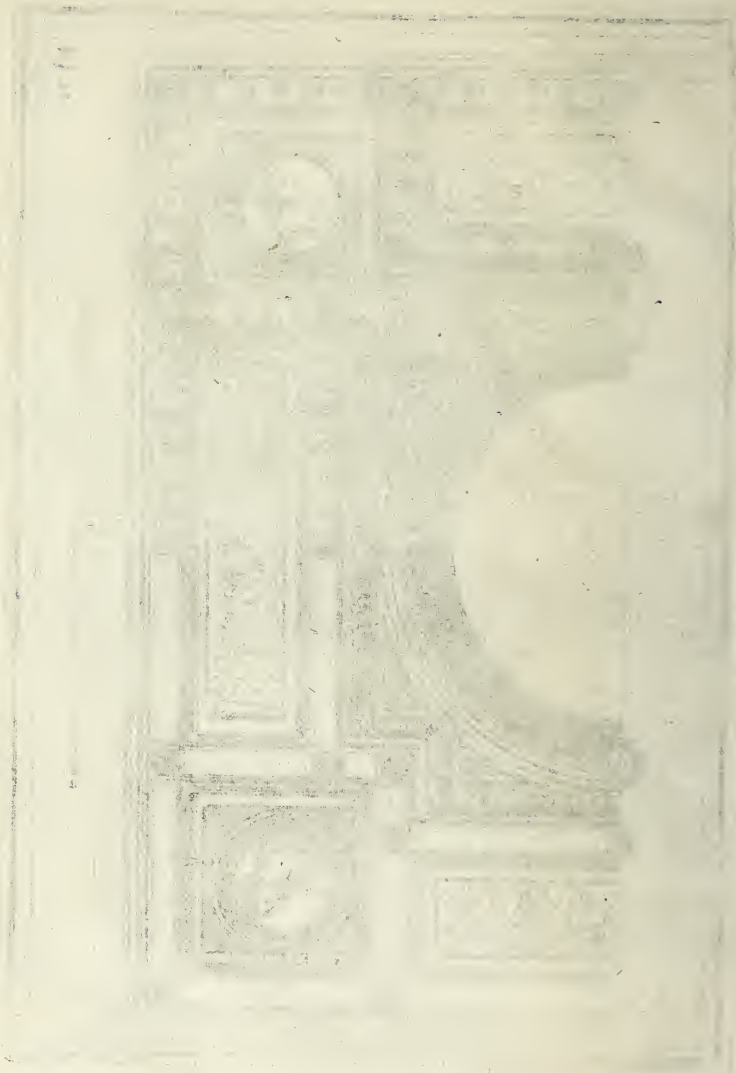

1 2 3 4 5 6 Pi
Z 4